

Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1883-05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

1883.

N° 5.

MAIL.

ANNEXE AU BULLETIN MENSUEL
DES
POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

N° 5.

SOMMAIRE.

	Pages.
INTERRUPTIONS et rétablissements des lignes télégraphiques	192
NOMENCLATURE des bureaux de poste italiens et britanniques.....	192
MODIFICATIONS à apporter à la nomenclature des bureaux de poste allemands....	194
MODIFICATIONS à la liste des journaux belges et suisses.....	195
CHANGEMENTS dans la circonscription de bureaux de poste.....	197
CRÉATION de recettes simples des postes.....	199
BUREAUX de poste temporaires	200
LISTE des bureaux télégraphiques créés ou modifiés.....	200
LISTE des gares ouvertes au service de la télégraphie privée	206
ANNOTATIONS à faire au carnet n° 217 et 220.....	235
BÂTIMENTS en partance	241
STATISTIQUE des contraventions et abus en matière de franchises postales et télégraphiques.....	243
RECTIFICATIONS à opérer sur la nomenclature 453.ter.....	246
AGENTS spéciaux admis à l'examen d'aptitude aux fonctions de contrôleur du service technique.....	248
MESURES disciplinaires.....	248
FAITS divers.....	248
PROMOTIONS et nominations.....	253

DIRECTION DU CABINET ET DU SERVICE CENTRAL. — 1^{er} BUREAU.

INTERRUPTIONS ET RÉTABLISSEMENTS DE LIGNES TÉLEGRAPHIQUES INTERNATIONALES.

DÉSIGNATION DE LA LIGNE OU SECTION DE LIGNE.	DATE	
	DE L'INTERRUPTION.	DU RÉTABLISSEMENT.
1^o Rétablissements.		
Câble du golfe Persique.....	3 juillet 1883.....	2 avril 1883.
Singapore-Saïgon.....	14 avril 1883.....	23 avril 1883.
Sainte-Croix-Trinidad.....	28 décembre 1882	2 mai 1883.
de Zanzibar-Mozambique	6 avril 1883.....	14 mai 1883.
2^o Lignes actuellement interrompues.		
Communications télégraphiques avec le Venezuela(1).....	20 février 1883.	

(1) Pendant cette interruption, les télégrammes ne peuvent être acceptés sans indication de la voie postale.
La meilleure voie à indiquer est « Poste-Saint-Thomas ».

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^o BUREAU.

CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

NOMENCLATURE DES BUREAUX DE POSTE ITALIENS.

Les bureaux de poste italiens dont les noms suivent, nouvellement admis à l'échange des mandats internationaux, devront être inscrits, à leur ordre alphabétique sur la nomenclature spéciale.

Castagnaro	Verona.
Conzano	Alessandria.
Costanzana	Novara.
Furci	Chieti.
Genova (succursale n° 3)	Genova.
Longobardi	Cosenza.
Masio	Alessandria.
Mignanego	Genova.
Petroha	Catanzaro.
Saviano	Caserta.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

NOMENCLATURE DES BUREAUX DE POSTE BRITANNIQUES.

Les rectifications suivantes devront être opérées par les agents sur la nomenclature des bureaux de poste britanniques admis à l'échange des mandats internationaux.

BUREAUX CRÉÉS À AJOUTER.

Londres.

Blackwall Lane, East Greenwich	S. E.
Dartmouth Park Hill, Upper Holloway	N.
Lordship Terrace, East Dulwich	S. E.

Angleterre.

Addlestone Station	Weybridge.
Alverthorpe	Wakefield.
Bardsea	Ulverston.
Birch	Colchester.
Blaen-y-ffos	Pembrokeshire.
Bransgore	Ringwood.
Brunswick Hill	Reading.
Covent Garden	Cambridge.
Dilwyn	Leominster.
Farnborough (Kent)	Kent.
Harberton	Devon.
Henstridge	Blandford.
Killinghall Street	Darlington.
Linthorpe Road	Middlesbrough.
Llanasa	Holywell (Flints).
Merriott	Crewkerne.
Montpelier Place	Brighton.
Newbridge (Mon.)	Newport (Mon.).
Normanby-by-Spital	Market Rasen.
Old Leake	Boston.
Ropley	Alresford.
South Ashford	Ashford (Kent).
Stapleton	Fishponds (Glos).
Stonewell	Lancaster.
Sudden	Rochdale.

Écosse.

Bonchester Bridge.....	Hawick.
Donibristle Village.....	Crossgates, Fife.
Keir Mill.....	Thornhill.
Polmont Station.....	Stirlingshire.
Yoker.....	Glasgow.

Irlande.

Emly.....	Tipperary.
Urlingford.....	Thurles.

MODIFICATIONS DE NOMS.

Angleterre.

Après Penrhiwceiber remplacer Aberdare par Mountain Ash.

BUREAUX SUPPRIMÉS À BIFFER.

Londres.

Tasman Road, Stockwell.....	S. W.
-----------------------------	-------

Angleterre.

Boncath.....	Pembrokeshire.
Leake.....	Boston.
Leeming Bar.....	Bedale.
Saint Ann's.....	Lewes.
Shipley.....	Horsham.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.

CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

MODIFICATIONS À APPORTER À LA NOMENCLATURE DES BUREAUX
DE POSTE ALLEMANDS.

1^o Bureaux créés à ajouter à la nomenclature :

Altendorf (Sachsen).....	Saxe.
Althofnass.....	Prusse.
Bruckberg bei Ansbach.....	Bavière.
Caderschleuse.....	Prusse.

Conthil.....	Alsace-Lorraine.
Glasow.....	Prusse.
Inchenhoven.....	Bavière.
Komorze.....	Prusse.
Langenhennersdorf (Sachsen).....	Saxe.
Reisby.....	Prusse.
Tornesch.....	<i>Idem.</i>
Wegendorf.....	<i>Idem.</i>
Welsede.....	<i>Idem.</i>

2° *Bureaux supprimés à biffer :*

Höxbrokrug.....	Prusse.
Obrigheim	Bavière.

3° *Changements de dénominations :*

AU LIEU DE :

METTRE :

Bruckberg,	Bruckberg bei Moosburg.
Burhave,	Burhave (Oldenburg).
Cöthen,	Cöthen (Anhalt).
Freudenberg (Westfalen),	Freudenberg (Kr. Siegen).
Friedersdorf bei Storkow,	Friedersdorf (Mark).

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

MODIFICATIONS À LA LISTE DES JOURNAUX BELGES.

Publication à ajouter, à son ordre alphabétique, sur la liste des journaux belges :

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement.	LIEU de publication.	PÉRIODE d'abonne- ment.	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT du mandat.	DROIT.	OBSERVATIONS.
1	2	3	4	5	6	
<i>Bulletin du Musée commercial.</i>	Bruxelles....	3 mois 6 mois 1 an	5 50 10 00 18 00	5 25 9 70 17 46	0 25 0 30 0 54	

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

MODIFICATIONS À LA LISTE DES JOURNAUX SUISSES.

Les agents sont invités à compléter ou à rectifier, comme il est indiqué ci-après, les prix et conditions d'abonnement à certains journaux suisses, savoir :

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement.	LIEU de publication.	PÉRIODE d'abonne- ment.	SOMME verser par l'abonné	MONANT du mandat.	DROIT.	OBSERVATIONS.
			fr. c.		fr. c.	
PRIX ET CONDITIONS D'ABONNEMENT.						
Bund f der...	Berne.....	3 mois....	9 50	9 00	0 50	
Feuille d'avis du district d'Aigle.	Aigle.....	3 mois....	3 30	2 80	0 50	
Luzerner Tagblatt.....	Lucerne.....	3 mois....	7 70	7 20	0 50	
Revue polytechnique (Schweiz Fausseburg).	Zurich.....	6 mois....	25 75	25 00	0 75	
			1 an.....	25 75	0 75	
Semaine religieuse.....	Genève.....	6 mois....	5 50	5 00	0 50	
		1 an.....	9 50	9 00	0 50	
Schweiz-Bodensee Zeitung....	Romanshorn..	1 an.....	15 50	15 00	0 50	
Schweiz-Handelscourier.....	Bienne.....	3 mois....	8 00	7 50	0 50	
		6 mois....	15 50	15 00	0 50	
Täglicher Luzerner.....	Thoune.....	3 mois....	4 10	3 60	0 50	
		6 mois....	7 70	7 20	0 50	
NOUVEAUX JOURNAUX À AJOUTER.						
Appenzeller Zeitung.....	Lausanne.....	1 an.....	2 00	1 50	0 50	
Charakterbilder.....	Saint-Gall..	6 mois....	6 50	6 00	0 50	
		1 an.....	12 50	12 00	0 50	

Le journal « *Neger freien Stenographie* », qui était publié à Berne, paraît maintenant à Lyss (Suisse).

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — BUREAU DE LA DISTRIBUTION.

CHANGEMENTS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE BUREAUX DE POSTE.

Les directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs colonnes les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

L'Administration rappelle que les changements dans la circonscription de bureaux de poste doivent être exactement mentionnés au Dictionnaire des postes.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES COMMUNES ou autres localités.	BUREAUX	BUREAUX
		QUI LES DESSERVENT en ce moment.	QUI LES DESSERVIRONT à l'avenir.
Aisne.....	Verneuil-sur-Serre..... Barenton-Bugny..... Barenton-Cel	Laon.....	Barenton-Bugny (1).
Charente-Inférieure..	Nieul-le-Virouil	Mirambeau.....	Nieul-le-Virouil (1).
Haute-Garonne.....	Tusaguet, commune de Mazères- sur-le-Salat	Mazères-sur-le-Salat.....	Exe, Salies-du-Salat.
Gers	Verlus..... Bassuet..... Bassu..... Vavray-le-Grand..... Vavray-le-Petit	Viella.....	Portet (Basses - Pyré- nées) (1).
Marne.....	Warméville..... Heutrégiville..... Brichambeau (Grand et Pe- tit), commune de Van- deuvre	Bazancourt..... Pont-Faverger	Warméville (1).
Meurthe-et-Moselle ..	La Brigade, commune de Vandeuvre..... Jarville..... Laneuville-devant-Nancy.... Héliecourt.....	Nanoy.....	Exe, Jarville (1).
Meuse.....	Romagne-sous-Montfaucon... Gesnes	Montfaucon.....	Romagne-sous-Montfau- con (1).
Morbihan.....	Férel..... Camoël.....	La Roche-Bernard.....	Férel (1).
Nièvre	Gacogne	Mhore.....	Gacogne (1).
Basses-Pyrénées.....	Portet..... Aubous..... Aydié..... Diusse	Garlin..... Conchez.....	Portet (1).
Hautes-Pyrénées ...	Bernac-Debat..... Salles-Adour..... Allier..... Arcizac-Adour..... Saint-Martin..... Hiiis	Tarbes.....	Bernac-Debat (1).
Pyrénées-Orientales..	Vieille-Adour	Larqué-des-Albères.....	Saint-Genis-des-Eontaines (1).
	Barbazan-Dessus		
	Bernac-Dessus		
	Saint-Genis-des-Fontaines		
	Villelongue-dels-Monts, Moutesquier.....		

(1) Bureau de poste de nouvelle création.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES COMMUNES OU autres localités.	BUREAUX		BUREAUX QUI LES DESSERVIRONT à l'avenir.
		QUI LES DESSERVENT en ce moment.	3	
Seine-et-Marne.....	Garentreville.....	Nemours.....		Puisieux (Loiret).
Haute-Vienne.....	Thiat.....	Le Dorat.....		Thiat (1).
Vosges.....	Les Chatelles, commune d'Etival..... La Fagotière (Fermie de), commune d'Isches	Etival..... Isches.....		Exc. Raon-l'Étape. Exc. Lamarche.

(1) Bureau de poste de nouvelle création.

ANNOTATIONS À TRANSCRIRE TEXTUELLEMENT AU DICTIONNAIRE DES POSTES.

PAGES.	COLONNES.	CHANGEMENTS À OPÉRER.	
		1	3
1235	3	Saint-Cyr (Loire-Inférieure), etc. Biffer tout l'article.	
1236	1	Saint-Cyr-en-Retz (Loire-Inférieure), etc. Biffer : « ^{c^{ne}} Fresnay», et y substituer : « ^{c^{ne}} Bourgneuf».	
1010	3	Pleine (La) (Loire-Inférieure), etc. Biffer : «Présailles», et y substituer : «Pornic».	
248	1	Castex (Gers), ar. Condom, etc. Biffer : «Mont-de-Marrest», et y substituer : «Estang».	
248	1	Castex (Gers), ar. Mirande, etc. Biffer : «Miébau», et y substituer : «Mont-de-Marrast».	
1161	3	Saizerais (Meurthe-et-Moselle), etc. Biffer : «Ogéviller», et y substituer : «MARBACHE».	
1238	2	Saint-Dominenc (Ille-et-Vilaine), etc. Biffer : «Tinténiac» à la fin de l'article, et y substituer : « <input checked="" type="checkbox"/> ».	
1364	3	Trévérian (Ille-et-Vilaine), etc. Biffer : «Tinténiac» à la fin de l'article, et y substituer : «Saint-Dominenc».	
286	2	Chapelle-aux-Filtzméens (Ille-et-Vilaine), etc. Biffer : «Tinténiac» à la fin de l'article, et y substituer : «Saint-Dominenc».	
197	2	Briambaux (Les) (Meurthe-et-Moselle), etc. Intercaler : «Grand et Petit» après Briambaux.	
1035	1	Pont-de-l'Aime (Jura), ^{c^{ne}} de la Chaumusse. Ajouter : «Exc. Fort-du-Plasne».	
1039	2	Pontoux (Jura), etc. Biffer tout l'article.	
1038	1	Intercaler : «Ponthoux (Jura), ar. et ^{c^{on}} de Saint-Claude, 100 h. — Saint-Claude-sur-Vienne».	
1006	3	Pipette (La) (Haute-Saône), etc. Biffer : «Exc. Marnay» à la fin de l'article.	
428	1	Dampierre-les-Monthozon, etc. Biffer tout l'article.	
428	1	Intercaler : «Dampierre-sur-Linotte (Haute-Saône), ar. Vesoul, ^{c^{on}} de Monthozon, 866 h. <input checked="" type="checkbox"/> , gare de chemin de fer».	
724	3	Intercaler : «Lepuix, voir Puix (le)».	
308	1	Intercaler : Châtelles (les) (Vosges), ^{c^{ne}} d'Etival. — Exc. Raon-l'Étape.	
14	1	Ambarès et la Grave (Gironde), etc. Biffer : «Ambarès» à la fin de l'article, et y substituer « <input checked="" type="checkbox"/> ».	
6	3	Aiguemorte (Gironde), etc. Biffer tout l'article.	
49	1	Intercaler : «Aiguemorte (Gironde), ar. Bordeaux, ^{c^{on}} de Labrède, 238 h. — Castres-Gironde».	
222	2	Cadaujac (Gironde), etc. Biffer : «Villenave-d'Ornon» et ajouter : « <input checked="" type="checkbox"/> ».	
1035	1	Pont-de-l'Aime (Jura), ^{c^{ne}} de Saint-Laurent, etc. Biffer tout l'article.	
1213	1	Sur-le-Pré (Jura) ^{c^{ne}} de Saint-Laurent, etc. Biffer tout l'article.	
1213	1	Sur-le-Pré (Jura), ^{c^{ne}} de la Chaumusse. Ajouter : «Exc. Fort-du-Plasne».	
316	2	Chauvettes-de-Bise (Jura), ^{c^{ne}} de Saint-Laurent, etc. Biffer tout l'article.	
316	2	Chauvettes-de-Bise (Jura), ^{c^{ne}} de la Chaumusse. Ajouter : «Exc. Fort-du-Plasne».	
1018	3	Plessis (Le) (Eure-et-Loir), ^{c^{ne}} de Digny. Biffer : «Exc. Courville».	

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1^{er} BUREAU.

CRÉATION DE RECETTES SIMPLES DES POSTES DE 4^e CLASSE.

DÉPARTEMENTS. 1	NOMS DES LOCALITÉS où les recettes doivent être établies. 2	DATES DES DÉCISIONS. 3	NUMÉROS D'ORDRE. 4
Creuse.....	Sainte-Feyre.....	3 avril 1883.....	7429
Gers.....	Mont-de-Marrast (1).....	<i>Idem</i>	6845
Bouches-du-Rhône.....	Maillane.....	11 avril 1883.....	7430
Loire.....	Guinzier.....	<i>Idem</i>	7431
Manche.....	Airel.....	<i>Idem</i>	7432
Hérault.....	Lamalou-les-Bains (2).....	13 avril 1883.....	6118
Basses-Alpes.....	Saint-Vincent-du-Lauzet.....	<i>Idem</i>	7433
Basses-Pyrénées.....	Baigts.....	<i>Idem</i>	7434
Landes.....	Saint-Julien-en-Born	19 avril 1883.....	7437
Dordogne.....	Razac-sur-l'Isle.....	20 avril 1883.....	7438
Calvados.....	Cahagnes	25 avril 1883.....	7439
Finistère.....	Poullaouen.....	28 avril 1883.....	7440
Nord.....	Gommegnies	4 mai 1883.....	7444

(1) Transformation en recette de l'établissement municipal existant actuellement dans cette localité.

(2) Transformation en recette du bureau temporaire existant pendant l'été dans cette localité.

Par décision ministérielle en date du 27 avril dernier, un établissement de facteur-boîtier municipal a été concédé, sur leur demande, à chacune des communes de Vitry-le-Croisé (Aube) et d'Herm (Landes) en exécution de l'arrêté organique du 30 mars 1879. Le premier de ces établissements prendra le numéro d'ordre 7441 et le deuxième le n° 7442.

Par décision ministérielle en date du 4 mai courant, une recette sur les fonds du budget communal a été concédée, sur sa demande, à la ville d'Hyères, pour la section de Carqueranne (Var) en exécution de l'arrêté organique du 15 juin 1879. Ce nouveau bureau prendra le numéro d'ordre 7443.

Par décision ministérielle en date du 20 février 1883, une recette mixte succursale a été concédée à la commune de Charenton (Seine). Ce nouveau bureau prendra le numéro d'ordre 7485 et portera la dénomination de « Charenton-Magasins généraux ».

Par décision ministérielle en date du 23 avril 1883, une recette mixte composée de quatrième classe a été concédée à la ville de Besançon (Doubs). Cette nouvelle recette prendra la dénomination de « Besançon-Chaprais » et portera le numéro d'ordre 7436.

Par décision ministérielle du 29 avril 1883, un établissement de distribution entrepôt a été créé à Terny (département d'Oran), en remplacement de l'établissement de même nature supprimé à Zellemta (même département).

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1^{er} BUREAU.

BUREAUX DE POSTE TEMPORAIRES.

Des bureaux de poste temporaires seront ouverts cette année, pendant la saison thermale, dans les localités désignées au tableau ci-après, et ces bureaux effectueront les mêmes opérations que les bureaux de poste permanents.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES BUREAUX TEMPORAIRES seront établis.	DURÉE DE L'OUVERTURE DES BUREAUX TEMPORAIRES.			NUMÉROS D'ORDRE.
		Commence- ment.	Fin.	Durée totale.	
Hérault.....	Lamalou-les-Bains.....	15 mai...	15 octobre...	5 mois....	6118
Loire-Inférieure...	Présailles-la-Plaine	15 juin...	30 septembre.	3 mois 1/2.	6639
Puy-de-Dôme.....	Châteauneuf (1).....	16 juin...	15 septembre.	3 mois ...	7422
<i>Idem</i> ,	Royer.....	1 ^{er} juin...	30 septembre.	4 mois...	1763
Pyrénées (Hautes-)	Barrèges.....	16 mai...	15 octobre...	5 mois...	329
<i>Idem</i> ,	Saint-Sauveur-les-Bains	1 ^{er} juin...	30 septembre.	4 mois...	6430

(1) Bureau de nouvelle création fonctionnant sur les fonds du budget communal.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1^{er} BUREAU.

LISTE DES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES CRÉÉS OU MODIFIÉS.

CRÉATIONS.

Bureaux gérés par des agents des Postes et des Télégraphes.

Montmerle M ☒ (Ain).....	23 avril.
Rumigny M ☒ (Ardennes)	<i>Idem.</i>
Oued-Cham M (Constantine)	<i>Idem.</i>
Saint-Gorgon M ☒ (Doubs).....	<i>Idem.</i>
Leguevin M ☒ (Haute-Garonne).....	<i>Idem.</i>
Thiant M ☒ (Nord).....	<i>Idem.</i>

Alby-sur-Chéran M ☒ (Haute-Savoie)	23 avril.
Saint-Maurice M ☒ (Seine)	<i>Idem.</i>
Guignes-Rabutin M ☒ (Seine-et-Marne)	<i>Idem.</i>
Villeneuve-Saint-Georges M ☒ (Seine-et-Oise)	<i>Idem.</i>
Bordeaux-Bourse ☒ 9 (Gironde)	20 avril.
Néré M ☒ (Charente-Inférieure)	30 avril.
Clugnat M ☒ (Creuse)	<i>Idem.</i>
Chaussin M ☒ (effacer 1 kil.) (Jura)	<i>Idem.</i>
Saint-Aubin-du-Jura M ☒ (Jura)	<i>Idem.</i>
Chécy M ☒ (effacer 2 kil.) (Loiret)	<i>Idem.</i>
Gacilly (la) M ☒ (Morbihan)	<i>Idem.</i>
Saint-Pol M ☒ (Nord)	<i>Idem.</i>
Noisy-le-Grand M ☒ (Seine-et-Oise)	<i>Idem.</i>
Villebrunier M ☒ (Tarn-et-Garonne)	<i>Idem.</i>
Bordeaux-les-Solinières ☒ 10 (Gironde)	1 ^{er} mai.
Burzet M ☒ (Ardèche)	7 mai.
Montpezat M ☒ (Ardèche)	<i>Idem.</i>
Signy-le-Petit M ☒ (Ardennes)	<i>Idem.</i>
Isle-Aumont M ☒ (Aube)	<i>Idem.</i>
Montbazens M ☒ (Aveyron)	14 mai.
Rignac M ☒ (Aveyron)	<i>Idem.</i>
Massiac M ☒ (Cantal)	17 mai.
Saint-Hlide M ☒ (Cantal)	<i>Idem.</i>
Lanildut M ☒ (Finistère)	<i>Idem.</i>
Beaurepaire M ☒ (Isère)	<i>Idem.</i>
Champeaux M ☒ (Seine-et-Marne)	<i>Idem.</i>
Monclar-de-Quercy M ☒ (Tarn-et-Garonne)	<i>Idem.</i>
Montluel M ☒ (Ain)	14 mai.
Djendel M (Algier)	<i>Idem.</i>
Siecq M ☒ (Charente-Inférieure)	<i>Idem.</i>
Villequier M ☒ (Cher)	<i>Idem.</i>
Zicavo M ☒ (Corse)	<i>Idem.</i>
Berchères-sur-Vègre M ☒ (Eure-et-Loir)	<i>Idem.</i>
Saint-Avertin M ☒ (Indre-et-Loire)	<i>Idem.</i>
Hillil (P), c ^{te} de Relizane M (Oran)	<i>Idem.</i>
Saint-Michel-de-Maurienne M ☒ (Savoie)	<i>Idem.</i>
Beaumont-sur-Oise M ☒ (Seine-et-Oise)	7 mai.
Le Mesnil-Saint-Denis M ☒ (Seine-et-Oise)	<i>Idem.</i>
Oiron M ☒ (Deux-Sèvres)	14 mai.
Raucourt M ☒ (Ardennes)	21 mai.
Marcillac-d'Aveyron M ☒ (Aveyron)	<i>Idem.</i>
Taher M (Constantine)	<i>Idem.</i>
Marchaux M ☒ (Doubs)	<i>Idem.</i>
Péage-de-Roussillon M ☒ (Isère)	<i>Idem.</i>
Guer M ☒ (Morbihan)	<i>Idem.</i>
Vimy M ☒ (Pas-de-Calais)	<i>Idem.</i>
Galluis-la-Queue M ☒ (Seine-et-Oise)	<i>Idem.</i>
Villiers-sur-Marne M ☒ (Seine-et-Oise)	<i>Idem.</i>
Piganiol M ☒ (Vaucluse)	<i>Idem.</i>

Bureaux gérés par un agent de la commune.

Mailly M (Marne)	23 avril.
Ohain M (Nord)	30 avril.
Raissac-d'Aude M (Aude)	21 mai.

Gares.

Dainville, 1 kil. (Meuse)	23 avril.
Saint-Yan D (Saône-et-Loire)	7 mai.

FUSIONS.

Mezidon (Calvados)	12 avril.
Arvert (Charente-Inférieure)	15 avril.
(Reprise du service télégraphique interrompu depuis le 3 février dernier.)	

Transfert du service télégraphique du bureau de la rue des Saints-Pères à Paris, au bureau de poste de la rue Bonaparte, le 25 avril.

Ambleny (Aisne) (ajouter l'indice ☒)	16 avril.
Bassuet (Marne) (ajouter l'indice ☒)	<i>Idem.</i>
Bohain (Aisne)	21 avril.
Broglie (Eure)	6 avril.
Chécy (Loiret)	30 avril.
Cordes (Tarn)	1 ^{er} mai.
Mézidon (Calvados)	12 avril.
Saint-Genis-les-Fontaines (Pyrénées-Orientales) (ajouter l'indice ☒)	1 ^{er} mai.
Villequier (Cher)	14 mai.

Le bureau télégraphique de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, n° 222 (Paris) et le bureau de poste de la rue Crozatier seront réunis et transférés rue de Citeaux, n° 50, à partir du 18 mai.

MODIFICATIONS.

Remplacer dans la nomenclature : « Avoise, V. Sarthe » par « Avoise, 2 kil. Sarthe ».

Mettre en renvoi, au bureau de Saint-Maur-les-Fossés, la note suivante : Bureau ouvert les jours ouvrables de 7 ou 8 heures du matin à 7 heures du soir, sans interruption, dès depuis 20 avril.

Les localités de Roquevaire (Bouches-du-Rhône), la Ferté-Saint-Aubin (Loiret)

et Daoulas-Irvillac (Finistère), étant pourvues de bureaux municipaux, ne sont plus desservies par les gares de ce nom; effacer le nombre de kilomètres qui s'y trouve joint.

Ouverture des bureaux temporaires de bains de Barèges et de Capvern (H^{tes}-Pyrénées) le 16 mai, et de Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) le 1^{er} juin.

LIRE DANS LA NOMENCLATURE :

(à partir du 21 mai),

Raucourt V (Ardennes),	au lieu de : Raucourt, 1 kil.
Marcillac V (Aveyron),	_____ Marcillac, 2 kil.
Le Péage-de-Reussillon V (Isère),	_____ Le Péage-de-Roussillon, 1 kil.

(à partir du 1^{er} juin),

Cesson D (Seine-et-Marne),	_____ Cesson, 1 kil.
Lieusaint D (Seine-et-Marne),	_____ Lieusaint, 2 kil.
Villefranche, 1 kil. (Allier),	_____ Villefranche, 2 kil.

La distribution des télégrammes à destination de Lamalou-le-Bas et Lamalou-le-Haut est effectuée gratuitement par le bureau de Lamalou (Hérault). Supprimer les frais d'expres portés dans la nomenclature.

A V I S.

Porter sur les registres de distances tenus dans les bureaux pour le service des expès :

Nouveau Brighton par sémaphore de Cayeux (Somme), 1 kilomètre.

Les bureaux municipaux d'Issy-sur-Seine et de Nogent-sur-Marne (Seine) auront un service de jour complet à partir du 1^{er} mai prochain.

Aix-les-Bains V (Savoie)	mettre : Aix-les-Bains, V. D. Savoie.
Avricourt D. (Meurthe-et-Moselle)	_____ Igney-Avricourt D. (Meurthe-et-Moselle).
Bobigny par Pantin (Seine)	_____ Bobigny, V. Seine.
Boucoiran (voir Ners) (Gard)	_____ Boucoiran, V. D. Gard.
Châtel-Nomexy, V. Vosges	_____ (Voir) Nomexy (Vosges).
Chères (les) { pour les Chères, 1 kil (Rhône)	_____ Chères (les), 1 kil. (Rhône).
{ pour Chasselay, 3 kil. (Rhône)	
Greysse- Mouleydier { pour Greysse, 1 kil. (Dordogne)	_____ Greysse-Mouleydier pour Greysse 1 kil. (Dordogne).
{ pour Mouleydier, 2 kil. (Dordogne).	

Delle, V. territoire de Belfort.	mettre à Delle, V. D. (Territoire de Belfort).
Epinac, V. Saône-et-Loire.	— Epinac, V. D. (Saône-et-Loire).
Escoublac, V. Loire-Inférieure.	— Escoublac D. (Loire-Inférieure).
Fombedeau, 1 kil. (Charente-Inférieure).	— Fontbedeau, 1 kil. (Charente-Inférieure).
Fresnay-la-Mère, V. Calvados.	— Fresné-la-Mère, V. Calvados.
Hids, 2 kil. (Allier).	— Hyds, 2 kil. (Allier).
Isle-Adam, 1 kil. (Seine-et-Oise).	— Isle-Adam gare pour Parmain, 1 kil. (Seine-et-Oise).
Malais-le-Vicomte, 1 kil. (Yonne).	— Malay-le-Vicomte, 1 kil. (Yonne).
Misson Habas	<p>{ pour Misson, 3 kil., (Landes).</p> <p>{ pour Hébas, 3 kil., (Landes).</p>
Mosnac. 1 kil. (Charente-Inférieure).	— Mosnac-Saint-Genis, 1 kil. (Charente-Inférieure).
Nomexy pour Châtel, 1 kil. (Vosges).	— Nomexy, V. Vosges.
Saint-Imbert.	<p>{ pour Chantenay, 2 kil., (Nièvre).</p> <p>{ pour Saint-Imbert, 2 kil. (Nièvre).</p>
Vernaison (Rhône).	— Vernaison D. (Rhône).

Le service de distribution est supprimé dans les gares suivantes, qui restent ouvertes à la télégraphie privée avec la mention D.

Alles (Dordogne).	Ferrières-Saint-Mary (Cantal).
Antché-Voulon (Vienne).	Fondettes-Saint-Cyr (Indre-et-Loire).
Anetz (Loire-Inférieure).	Forges (Les) (Maine-et-Loire).
Arpajon (Cantal).	Fromental (Haute-Vienne).
Auzits-Aussibals (Aveyron).	Guerche (La) (Cher).
Beaupouyet (Dordogne).	Guetin (Le) (Cher).
Béüxès (Vienne).	Huisimes (Indre-et-Loire).
Beynac (Haute-Vienne).	Ingrandes-sur-Vienne (Vienne).
Bléré-Lacroix (Indre-et-Loire).	Iteuil (Vienne).
Bohalle (La) (Maine-et-Loire).	Lafarge (Haute-Vienne).
Bussière-Galand (Haute-Vienne).	Lançon (Lé) (Vendée).
Castelnau (Dordogne).	Lempdes (Haute-Loire).
Cazals (Tarn).	Liémeray (Indre-et-Loire).
Chahaignes (Sarthe).	Liani (Indre).
Chapelle-Saint-Mésmin (La) (Loiret).	Marion-Vouvray (Sarthe).
Chapelle-sur-Erdre (La) (Loire-Inférieure).	Martigné-Briand (Maine-et-Loire).
Chéméré (Loire-Inférieure).	Mauves (Loire-Inférieure).
Citon-Cenac (Gironde).	Mauzac (Dordogne).
Clermont-sur-Loire (Loire-Inférieure).	Mézeray (Sarthe).
Crosmières-le-Bailleul (Sarthe).	Miremont (Dordogne).
Druye (Indre-et-Loire).	Molompise (Cantal).
Emagny (Doubs).	Monteils (Aveyron).
Fenevrols (Tarn-et-Garonne).	Motte-Bourbon (La) (Vienne).
	Noirterre (Deux-Sèvres).

Noisay (Indre-et-Loire).	Saint-Laurent-des-Combés (Gironde).
Penne (Tarn).	Sainte-Lizaigne (Indre).
Pleucodeuc (Morbihan).	Sainte-Luce (Loire-Inférieure).
Plœmel (Morbihan).	Saint-Mariens (Gironde).
Plouharnel (Morbihan).	Saint-Martin-de-Bouillae (Aveyron).
Pointe (La) (Maine-et-Loire).	Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan).
Pont-du-Casse (Lot-et-Garonne).	Salles-la-Source (Aveyron).
Port-Saint-Père (Loire-Inférieure).	Savigny-en-Septaine (Cher).
Prigonrieux (Dordogne).	Soubie (Dordogne).
Roc-Saint-André-la-Chapelle (Morbihan).	Sucé (Loire-Inférieure).
Rouget (Le) (Cantal).	Thouaré (Loire-Inférieure).
Saint-Clément-des-Levées (Maine-et-Loire).	Vézac (Dordogne).
Saint-Etienne-de-Tulmont (Tarn-et-Garonne).	Vic-sur-Cère (Cantal).
Saint-Jean-de-Braye (Loiret).	Villechauve (Loir-et-Cher).
	Villedomer (Indre-et-Loire).
	Vouzon (Loir-et-Cher).
	Ytrac (Cantal).

Les bureaux municipaux de Langogne (Lozère) et de Lens (Pas-de-Calais) sont transformés en bureaux mixtes principaux à service de jour complet depuis le 1^{er} mai.

Le bureau municipal de Ligay-en-Barrois (Meuse) est transformé en bureau mixte principal à service limité depuis le 5 mai.

Ajouter à la nomenclature au bureau de Besançon (voir page 76) et inscrite à cette page dans la liste des bureaux dans les villes pourvues de succursales :

Besançon Central 01.

Besançon-Chaprais 02.

A partir du 1^{er} juin

Lire : Montluel V. Ain	au lieu de : Montluel 1 kil.
— Signy-le-Petit V. Ardennes	Signy-le-Petit 1 kil.
— Massiac V. Cantal	Massiac 1 kil.
— Beaurepaire V. Isère	Beaurepaire 1 kil.
— Saint-Michel V. Savoie	Saint-Michel 1 kil.
— Beaumont V. Seine-et-Oise	Beaumont 1 kil.

Insérer dans le Bulletin n° 4 d'avril 1883 avec le signe , parmi les bureaux gérés par des agents des postes et des télégraphies, Saint-Omer-en-Chaussée (Oise) et Mouille (Pas-de-Calais) portés dans le même bulletin parmi les bureaux gérés par des agents des communes.

LISTE DES GARES OUVERTES AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE
À PARTIR DU 28 MAI 1883.

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
A			
Abbeville.....	V.	Somme.	
Achères.....	V.	Seine-et-Oise.	
Agde.....	V.	Hérault.	
Agen.....	V.	Lot-et-Garonne.	
Agen.....	V.	Lot-et-Garonne.	
Aï	V. D.	Marne.	
Aiffres	D.	Deux-Sèvres.	
Aigrefeuille	V.	Charente-Inférieure.	
Aigueperse	V.	Puy-de-Dôme.	
Aigues-Mortes	V. D.	Gard.	
Aigues-Vives	V. D.	Gard.	
Aiguillon	V.	Lot-et-Garonne.	
Ailly-sur-Noye	V.	Somme.	
Aire-sur-l'Adour.....	V.	Landes.	
Airvault	V.	Deux-Sèvres.	
Aiserey.....	V. D.	Côte-d'Or.	
Aix	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Aixe-sur-Vienne.....	V.	Haute-Vienne.	
Aix-en-Othe-Villemaur.....	V.	Aube.	
Aix-la Marsalouse.....	D.	Corrèze.	
Alais	V.	Gard.	
Albert	V.	Somme.	
Albertville.....	V. D.	Savoie.	
Albi.....	V.	Tarn.	
Alençon.....	V.	Orne.	
Alixan.....	V. D.	Drôme.	
Almenêches.....	V.	Orne.	
Ambérieu.....	V.	Ain.	
Amboise.....	V.	Indre-et-Loire.	
Ambrières.....	V.	Mayenne.	
Amiens	V.	Somme.	
Amilly	V.	Loiret.	
Amplepuis.....	V. D.	Rhône.	
Ampoigné	V.	Mayenne.	
Ancenis.....	V.	Loire-Inférieure.	
Andigné	V.	Maine-et-Loire.	
Andilly-Saint-Ouen	D.	Charente-Inférieure.	
Angers-Saint-Laud.....	V.	Maine-et-Loire.	
Angers-Saint-Serge	V.	Maine-et-Loire.	
Angoulême (État.).....	V.	Charente.	
Angoulême (Orléans.).....	V.	Charente.	
Angoulins.....	D.	Charente-Inférieure.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Anizy-le-Château	V.	Aisne.	
Annecy	V. D.	Haute-Savoie.	
Annemasse	V. D.	Haute-Savoie.	
Annonay	V. D.	Ardèche.	
Antibes	V.	Alpes-Maritimes.	
Antrain	V.	Ille-et-Vilaine.	
Aramon	V. D.	Gard.	
Arbois	V. D.	Jura.	
Arcachon	V.	Gironde.	
Arcis-sur-Aube	V.	Aube.	
Arcs (Les)	V.	Var.	
Ardentes	V.	Indre.	
Arengosse	V.	Landes.	
Argentan	V.	Orne.	
Argenteuil	V.	Seine-et-Oise.	
Argenteuil	V.	Seine-et-Oise.	
Argenton	V.	Indre.	
Argentré	V.	Ille-et-Vilaine.	
Arles	V.	Bouches-du-Rhône.	
Armentières	V.	Nord.	
Arpajon	V.	Seine-et-Oise.	
Arquenay-Bazougers	V.	Mayenne.	
Arques	V.	Seine-Inférieure.	
Arras	V.	Pas-de-Calais.	
Artenay	V.	Loiret.	
Arvert-Avallon	V.	Charente-Inférieure.	
Asnières	V.	Seine.	
Asnois	V. D.	Nièvre.	
Aspres-les-Veynes	V. D.	Hauts-Alpes.	
Aubagne	V.	Bouches-du-Rhône.	
Aubais	V.	Gard.	
Aubignas-Aps	V. D.	Ardèche.	
Aubin	V.	Aveyron.	
Aubusson	V.	Creuse.	
Audincourt	V. D.	Doubs.	
Auffay	V.	Seine-Inférieure.	
Auneau V	V.	Eure-et-Loir.	
Auneau	V.	Eure-et-Loir.	
Auray	V.	Morbihan	
Aurillac	V.	Cantal.	
Auterive	V.	Haute-Garonne.	
Auteuil	V.	Seine.	
Auxerre	V.	Yonne.	
Avenue du Bois-de-Boulogne	V.	Seine.	
Avenue du Trocadéro	V.	Seine.	
Avignon	V.	Vaucluse.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Avoine-Beaumont.....	N.	Indre-et-Loire.	
Avranches.....	V.	Manche.	
B			
Bachellerie (La).....	V.	Dordogne.	
Bagnoles.....	V.	Orne.	
Bagnols.....	V. D.	Gard.	
Bailleau-l'Évêque.....	D.	Eure-et-Loir.	
Bains.....	V. D.	Vosges.	
Balazuc.....	V. D.	Ardèche.	
Barbentane.....	V.	Bouches-du-Rhône.	
Barbonne.....	V. D.	Marne.	
Barentin.....	V.	Seine-Inférieure.	
Bar-le-Duc.....	V.	Meuse.	
Bar-sur-Aube.....	V. D.	Aube.	
Bar-sur-Seine.....	V. D.	Aube.	
Basse-Indre.....	V.	Loire-Inférieure.	
Batignolles (Bantieue.).....	V.	Seine.	
Baugé-les-Verchers.....	N.	Maine-et-Loire.	
Baume-les-Dames.....	V.	Doubs.	
Bayeux.....	V.	Calvados.	
Bayonne.....	V.	Basses-Pyrénées.	
Beaucourt.....	V. D.	Territoire de Belfort.	
Beaufort.....	V.	Jura.	
Beaugency.....	V.	Loiret.	
Beaujeu.....	V. D.	Rhône.	
Beaulieu.....	V. D.	Alpes-Maritimes.	
Beaulieu-Briësias.....	V. D.	Ardèche.	
Beaumont.....	V.	Seine-et-Marne.	
Beaumont-le-Roger.....	V.	Eure.	
Beaune.....	V. D.	Côte-d'Or.	
Beaune-la-Rolande.....	V.	Loiret.	
Beauvais.....	V.	Oise.	
Beauvoir-sur-Niort.....	V.	Deux-Sèvres.	
Belfort.....	V.	Territoire de Belfort.	
Bellac.....	V.	Haute-Vienne.	
Bellegarde.....	V.	Ain.	
Bellegarde.....	V. D.	Gard.	
Bellenaves.....	V.	Allier.	
Belleville.....	V. D.	Rhône.	
Bellevue.....	V.	Seine-et-Oise.	
Belley.....	V. D.	Ain.	
Bergues.....	V.	Nord.	
Bernay.....	V.	Eure.	
Bernis.....	V. D.	Gard.	
Berre.....	V.	Bouches-du-Rhône.	
Besançon.....	V.	Doubs.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Bessan	V.	Hérault.	
Bessèges	V.	Gard.	
Bétheniville	V. D.	Marne.	
Bréville-le-Comte	V.	Eure-et-Loir.	
Béziers	V.	Hérault.	
Blancarde (La)	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Blaye	V.	Gironde.	
Blesmes	V.	Marne.	
Blois	V.	Loir-et-Cher.	
Blond-Berneuil	D.	Haute-Vienne.	
Boigneville	V.	Seine-et-Oise.	
Boiscommun-Nibelle	V.	Loiret.	
Boissy-l'Aillerie	V.	Seine-et-Oise.	
Bolbec	V.	Seine-Inférieure.	
Boillène-la-Croisière	V.	Vaucluse.	
Bonnard	V. D.	Yonne.	
Bonneval	V.	Eure-et-Loir.	
Bonnières	V.	Seine-et-Oise.	
Bonnieux	V.	Vaucluse.	
Bons-Saint-Dizier	V. D.	Haute-Savoie.	
Bordeaux (État.)	V.	Gironde.	
Bordeaux (Bastide)	V.	Gironde.	
Bordeaux (Saint-Jean)	V.	Gironde.	
Bords	D.	Charente-Inférieure.	
Bort	V.	Corrèze.	
Bossey (Veyrier)	V. D.	Haute-Savoie.	
Bouc-la-Malle	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Bouguenais	D.	Loire-Inférieure.	
Bouilladisse (La)	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Boulogne	V.	Pas-de-Calais.	
Bourg	V.	Ain.	
Bourges	V.	Cher.	
Bourget (Le)	V.	Seine.	
Bourget-Drancy (Le)	V.	Seine.	
Bourgheade-Herment	D.	Puy-de-Dôme,	
Bourg-Lastic-Messeix	V.	Puy-de-Dôme.	
Bourgneuf	V.	Loire-Inférieure.	
Bourgoin	V. D.	Isère.	
Bourg-Saint-Andéol	V. D.	Ardèche.	
Bourg-Théroulde-Thuit-Hébent	V.	Eure.	
Bourth	V.	Eure.	
Boussac (La)	V.	Ille-et-Vilaine.	
Boussay	D.	Loire-Inférieure.	
Braisnes	V. D.	Aisne.	
Bram	V.	Aude.	
Brassac	V.	Puy-de-Dôme.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Brazey.....	V. D.	Côte-d'Or.	
Bressuire.....	V.	Deux-Sèvres.	
Bretonnière (La).....	D.	Vendée.	
Brézé-Saint-Cyr-en-Bourg.....	D.	Maine-et-Loire.	
Brignoles.....	V. D.	Var.	
Brion-Laizy.....	V. D.	Saône-et-Loire.	
Brion-sur-Thouet.....	D.	Deux-Sèvres.	
Brionne.....	V.	Eure.	
Brioude.....	V.	Haute-Loire.	
Briouze.....	V.	Orne.	
Brive.....	V.	Corrèze.	
Broglie	V.	Eure.	
Broons.....	V.	Côtes-du-Nord.	
Brou	V.	Eure-et-Loir.	
Bruz.....	V.	Ille-et-Vilaine.	
Bugue (Le)	V.	Dordogne.	
Bures-Londinières	V.	Seine-Inférieure.	
Busigny.....	V.	Nord.	
Bussac.....	D.	Charente-Inférieure.	
Buzançais	V.	Indre.	
C			
Calbe-Roquebrune	V. D.	Alpes-Maritimes.	
Cabourg	V.	Calvados.	
Cadeneau	V. D.	Vaucluse.	
Caen	V.	Calvados.	
Cahors.....	V.	Lot.	
Calade (La).....	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Calais	V.	Pas-de-Calais.	
Caligny.....	V.	Orne.	
Camargue (La).....	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Cambrai	V.	Nord.	
Cancale-Saint-Nazaire.....	V. D.	Gard.	
Canisy.....	V.	Manche.	
Cannes	V. D.	Alpes-Maritimes.	
Cany	V.	Seine-Inférieure.	
Carantilly-Marigny.....	V.	Manche.	
Carcassonne	V.	Aude.	
Carentan	V.	Manche.	
Carmaux	V.	Tarn.	
Carpentras	V. D.	Vaucluse.	
Cassel	D.	Nord.	
Cassis.....	V.	Bouches-du-Rhône.	
Castelnau-dary	V.	Aude.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Castel-Sarrazin	V.	Tarn-et-Garonne.	
Castillon.....	V.	Gironde.	
Cateau (Le).....	V.	Nord.	
Caudebec-en-Caux	V.	Seine-Inférieure.	
Caudry.....	V.	Nord.	
Cauïnes.....	V.	Côtes-du-Nord.	
Cavaillon.....	V.	Vaucluse.	
Cavignac.....	V.	Gironde.	
Céaucé	V.	Orne.	
Cérences.....	V.	Manche.	
Cerizay.....	D.	Deux-Sèvres.	
Cette	V.	Hérault.	
Chabanais	V.	Charente.	
Chabestan	V. D.	Hautes-Alpes.	
Chagny!.....	V.	Saône-et-Loire.	
Challans.....	V.	Vendée.	
Chalonnes	V.	Maine-et-Loire.	
Châlons-sur-Marne (État)	V.	Marne.	
Châlons-sur-Marne (Est)	V.	<i>Idem.</i>	
Chalon-sur-Saône.....	V. D.	Saône-et-Loire.	
Chalon-Saint-Côme.....	V. D.	<i>Idem.</i>	
Chalus.....	V.	Haute-Vienne.	
Chambéry.....	V. D.	Savoie.	
Chambon-Feugerolles (Le)	V. D.	Loire.	
Champagnac-les-Mines	D.	Cantal.	
Champagnole.....	V. D.	Jura.	
Champ-de-Mars.....	V.	Seine. (Paris.)	
Champdeniers	D.	Deux-Sèvres.	
Chantenay.....	V.	Loire-Inférieure.	
Chantilly	V.	Oise.	
Chapeauroux	V. D.	Lozère.	
Chapelle-au-Riboul (La).....	V.	Mayenne.	
Chapelle-Moche (La).....	V.	Orne.	
Chapelle-Yvon (La).....	V.	Calvados.	
Charenton.....	V.	Seine.	
Charité (La)	V.	Nièvre.	
Charleville.....	D.	Ardennes.	
Charmes	V. D.	Vosges.	
Chars.....	V.	Seine-et-Oise.	
Chartres	V.	Eure-et-Loir.	
Chasseneuil-sur-Bonnieure.....	V.	Charente.	
Château-Arnoux.....	V. D.	Basses-Alpes.	
Châteaubourg.....	V.	Ille-et-Vilaine.	
Châteaubriant	V.	Loire-Inférieure.	
Château-du-Loir.....	V.	Sarthe.	
Châteaudun	V.	Eure-et-Loir.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Château-Gontier	V.	Mayenne.	
Châteaulin	V.	Finistère.	
Châteauneuf-Bujaleuf	D.	Haute-Vienne.	
Châteauneuf-sur-Charente	V.	Charente.	
Châteauneuf-sur-Cher	V.	Cher.	
Châteauneuf-sur-Loire	V.	Loiret.	
Châteaurenard	V.	<i>Idem.</i>	
Château-Renault	V.	Indre-et-Loire.	
Châteauroux (Orléans)	V.	Indre.	
Châteauroux (État)	V.	<i>Idem.</i>	
Château-Thierry	V.	Aisne.	
Châtel-Aillon	D.	Charente-Inférieure.	
Châtelaudren	V.	Côtes-du-Nord.	
Châtellerault	V.	Vienne.	
Châtillon-sur-Colmon	V.	Mayenne.	
Chatillon-sur-Indre	V.	Indre.	
Châtillon-sur-Seine	V.	Côte-d'Or.	
Chatou	V.	Seine-et-Oise.	
Chaumont-en-Bassigny	V.	Haute-Marne.	
Chaumont-en-Vexin	V.	Oise.	
Chauny	V.	Aisne.	
Chaussin	V.	Jura.	
Chemazé	V.	Mayenne.	
Chemillé	V.	Maine-et-Loire.	
Chenevrey	V. D.	Haute-Savoie.	
Cherancé	V.	Sarthe.	
Cherveux	D.	Deux-Sèvres.	
Chevillon	V. D.	Haute-Marne.	
Cheylas-la-Bussière (Lé)	V. D.	Isère.	
Chignin-les-Marches	V. D.	Savoie.	
Chinon	V.	Indre-et-Loire.	
Choisy-le-Roy	V.	Seine.	
Cholet	V.	Maine-et-Loire.	
Chomérac	V. D.	Ardèche.	
Ciotat (La)	V.	Bouches-du-Rhône.	
Cirey	V. D.	Meurthe-et-Moselle.	
Cisai-Saint-Aubin	V.	Orne.	
Civray	V.	Vienne.	
Clairvaux	V. D.	Aube.	
Clamart	V.	Seine.	
Clécy	V.	Calvados.	
Clères	V.	Seine-Inférieure.	
Clermont	V.	Oise.	
Clermont-en-Argonne	V. D.	Meuse.	
Clermont-Ferrand	V.	Puy-de-Dôme.	
Clerval	V.	Doubs.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Clichy-Levallois	V.	Seine.	
Clion (Le)	D.	Loire-Inférieure.	
Clion-sur-Indre	V.	Indre.	
Clisson	V.	Loire-Inférieure.	
Gloyes	V.	Eure-et-Loir.	
Coëx	D.	Vendée.	
Cognac	V.	Charente.	
Collonges	V. D.	Ain.	
Colombes	V.	Seine.	
Combourg	V.	Ille-et-Vilaine.	
Combrée	V.	Maine-et-Loire.	
Commentry	V.	Allier.	
Commercy	V. D.	Meuse.	
Compiègne	V.	Oise.	
Conches	V.	Eure.	
Concoules	V. D.	Gard.	
Condé-sur-Noireau	V.	Calvados.	
Condrieu	V. D.	Rhône.	
Conflanc-Varigney	V. D.	Haute-Saône.	
Conflanc-Andrésy	V.	Seine-et-Oise.	
Corbeil	V.	<i>Idem.</i>	
Corbigny	V. D.	Nièvre.	
Corps-Nuds	V.	Ille-et-Vilaine.	
Corrèze	V.	Corrèze.	
Corseul	V.	Côtes-du-Nord.	
Corvol-d'Embernard	V. D.	Nièvre.	
Corvol-l'Orgueilleux	V. D.	<i>Idem.</i>	
Cosne	V.	<i>Idem.</i>	
Côte-Saint-André (La)	V.	Isère.	
Couhé-Vérac	V.	Vienne.	
Coulanges-sur-Yonne	V. D.	Yonne.	
Coulanges-sur-l'Autize	V.	Deux-Sèvres.	
Courbevoie	V.	Seine.	
Courneuve-Dugny (La)	V.	<i>Idem.</i>	
Courtenay	V.	Loiret.	
Courville	V.	Eure-et-Loir.	
Coutances	V.	Manche.	
Coutras	V.	Gironde.	
Couzeix-Chaptelat	D.	Haute-Vienne.	
Cozes	V.	Charente-Inférieure.	
Cransac	V.	Aveyron.	
Craon	V.	Mayenne.	
Crest	V.	Dôme.	
Croisic (Le)	V.	Loire-Inférieure.	
Cruet	V. D.	Savoie.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
D			
Dammartin	V.	Seine-et-Marne.	
Daoulas	V.	Finistère.	
Dax	V.	Landes.	
Decazeville	V.	Aveyron.	
Decize	V.	Nièvre.	
Derval	V.	Loire-Inférieure.	
Dieppe	V.	Seine-Inférieure.	
Dieppe (Transit)	V.	<i>Idem.</i>	
Digne	V. D.	Basses-Alpes.	
Dinan	V.	Côtes-du-Nord.	
Dirol	V. D.	Nièvre.	
Dives	V.	Calvados.	
Dol-de-Bretagne	V.	Ille-et-Vilaine.	
Dôle	V.	Jura.	
Domfront	V.	Orne.	
Dompierre-sur-Mer	D.	Charente-Inférieure.	
Dorat (Le)	V.	Haute-Vienne.	
Douai	V.	Nord.	
Doudeville	V.	Seine-Inférieure.	
Doué-la-Fontaine	V.	Maine-et-Loire.	
Dourdan	V.	Seine-et-Oise.	
Dozulé-Putot	V.	Calvados.	
Dracy-Saint-Loup	V. D.	Saône-et-Loire.	
Draguignan	V.	Var.	
Dreux	V.	Eure-et-Loir.	
Duclair	V.	Seine-Inférieure.	
Dunkerque	V.	Nord.	
Durette-Quincé	V. D.	Rhône.	
Durtal	D.	Puy-de-Dôme.	
E			
Échauffour	V.	Orne.	
Échiré	D.	Deux-Sèvres.	
Écouché	V.	Orne.	
Écouflant	V.	Maine-et-Loire.	
Égletons	V.	Corrèze.	
Éguzon	V.	Indre.	
Elbeuf	V.	Seine-Inférieure.	
Enghien	V.	Seine-et-Oise.	
Épernay	V.	Marne.	
Épinal	V.	Vosges.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Épinay (Grande ceinture)	V.	Seine.	
Épiry	V.	Nièvre.	
Épône	V.	Seine-et-Oise.	
Ernée	V.	Mayenne.	
Estissac	V.	Aube.	
Étampes	V.	Seine-et-Oise.	
Étaples	V.	Pas-de-Calais.	
Étaules	V.	Charente-Inférieure.	
Évian	V. D.	Haute-Savoie.	
Évreux	V.	Eure.	
Évron	V.	Mayenne.	
Évrunes-Mortagne	D.	Vendée.	
Exideuil-sur-Vienne	D.	Charente.	
Eyguians-Orpierre	V. D.	Hautes-Alpes.	
Eygurande-Merlines	V.	Corrèze.	
Eymoutiers	V.	Haute-Vienne.	
Eyrein	D.	Corrèze.	
Eza	V. D.	Alpes-Maritimes.	
F			
Fains-la-Folie	D.	Eure-et-Loir.	
Falaise	V.	Calvados.	
Faurie (La)	V. D.	Hautes-Alpes.	
Fécamp	V.	Seine-Inférieure.	
Fère (La)	V.	Aisne.	
Ferrière (La)	V.	Maine-et Loire.	
Ferté-Bernard (La)	V.	Sarthe.	
Ferté-Fresnel (La)	V.	Orne.	
Ferté-Hauterive (La)	V. D.	Allier.	
Ferté-Macé (La)	V.	Orne.	
Ferté-Saint-Aubin (La)	D.	Loiret.	
Ferté-sous-Jouarre (La)	V. D.	Seine-et-Marne.	
Fesches-le-Chatell	V. D.	Doubs.	
Feuguerolles-Saint-André	V.	Calvados.	
Feuillardais (La)	D.	Loire-Inférieure.	
Figeac	V.	Lot.	
Fismes	V. D.	Marne.	
Fix-Saint-Geneys	V. D.	Haute-Loire.	
Flèche (La)	V.	Sarthe.	
Flers	V.	Orne.	
Flez-Cuzy-Tannay	V. D.	Nièvre.	
Fontainebleau	V.	Seine-et-Marne.	
Fontaine-Vendée	D.	Vendée.	
Fontanès	V. D.	Gard.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Fontenay-le-Comte.....	V.	Vendée	
Forêt-de-la-Guerche	V.	Ille-et-Vilaine.	
Forges-les-Eaux.....	V.	Seine-Inférieure.	
Fors.....	D.	Deux-Sèvres.	
Foucart-Alvimart.....	V.	Seine-Inférieure.	
Fougères.....	V.	Ille-et-Vilaine.	
Fougerolles-Saint-André	V.	Calvados.	
Freissinouse (La).....	V. D.	Hautes-Alpes.	
Fréjus.....	V.	Var.	
Fresnay-sur-Sarthe.....	V.	Sarthe.	
Frontenex.....	V. D.	Savoie.	
Frouard.....	V.	Meurthe-et-Moselle.	
Fumay.....	V.	Ardennes.	
G			
Gacé.....	V.	Orne.	
Gadagne.....	V. D.	Vaucluse.	
Gaillac.....	V.	Tarn.	
Gaillon	V.	Eure.	
Gallargues.....	V. D.	Gard.	
Gallician.....	V. D.	Gard.	
Gancourt-Saint-Étienne.....	V.	Seine-Inférieure.	
Gauges.....	V. D.	Hérault.	
Gannat (P.-L.-M.).....	V.	Allier.	
Gannat (Orléans).....	V.	Allier.	
Gap.....	V. D.	Hautes-Alpes.	
Garancières-Laquéue.....	V.	Seine-et-Oise.	
Gardanne.....	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Gémozac.....	V.	Charente-Inférieure.	
Gendrey.....	V. D.	Jura.	
Genétouze (La).....	D.	Vendée.	
Gennes-Longuefuye	V.	Mayenne.	
Gensac-la-Pallue	D.	Charente.	
Gisors	V.	Eure.	
Givet.....	V.	Ardennes.	
Givors.....	V. D.	Rhône.	
Givors (canal).....	V. D.	Rhône.	
Glacière-Gentilly (La)	V.	Seine.	
Golfe-Juan-Vallauris.....	V.	Alpes-Maritimes.	
Goncelin.....	V.	Isère.	
Goult-Lumières.....	V. D.	Vaucluse.	
Gourgé.....	D.	Deux-Sèvres.	
Gournay-Ferrières.....	V.	Seine-Inférieure.	
Gramat	V.	Lot.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Grand-Contour.....	V. D.	Jura.	
Grandjean	D.	Charente-Inférieure.	
Grandvillars.....	V. D.	Territoire de Belfort.	
Grans.....	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Granville.....	V.	Manche.	
Grasse.....	V. D.	Alpes-Maritimes.	
Gray.....	V.	Haute-Saône.	
Grenade-sur-l'Adour.....	V.	Landes.	
Grenelle (Voyageurs).....	V.	Seine.	
Grenoble.....	V.	Isère.	
Grisy-sur-Isère.....	V. D.	Savoie.	
Grève (La).....	D.	Charente-Inférieure.	
Grez-en-Bouëre.....	V.	Mayenne.	
Grillons (Les).....	V. D.	Basses-Alpes.	
Grisolles.....	V.	Tarn-et-Garonne.	
Grospierres	V. D.	Ardèche.	
Guemenée-Penfao.....	V.	Loire-Inférieure.	
Guérande.....	V.	Loire-Inférieure.	
Guéret.....	V.	Creuse.	
Guérigny.....	V. D.	Nièvre.	
Guichen-Bourg-des-Comtes....	V.	Ille-et-Vilaine.	
Guignicourt.....	V. D.	Aisne.	
Guillon	V. D.	Yonne.	
Guingamp.....	V.	Côtes-du-Nord.	
Guitres	V.	Gironde.	
H			
Hautmont.....	V.	Nord.	
Havre (Le).....	V.	Seine-Inférieure.	
Haye-Pesnel-la-Luzerne.....	V.	Manche.	
Hazebrouck.....	V.	Nord.	
Hénin-Liétard	V.	Pas-de-Calais.	
Hennebont.....	V.	Morbihan.	
Herbeauvilliers.....	V. D.	Seine-et-Marne.	
Héricourt.....	V.	Haute-Saône.	
Hermitage-Mordelles (L').....	V.	Ille-et-Vilaine.	
Hesdin.....	V.	Pas-de-Calais.	
Honfleur.....	V.	Calvados.	
Hopital (L').....	V. D.	Loire.	
Houdan.....	V.	Seine-et-Oise.	
Houilles-Sartouville	V.	Seine-et-Oise.	
Hyères.....	V. D.	Var.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
I			
Igney-Avricourt	D.	Meurthe-et-Moselle.	
Iguerande	V. D.	Saône-et-Loire.	
Illiers	V.	Eure-et-Loir.	
Isigny	V.	Calvados.	
Isle-d'Albi (L')	V.	Tarn.	
Isle-sur-le-Doubs (L')	V.	Doubs.	
Isle-sur-Sorgue (L')	V.	Vaucluse.	
Issoire	V.	Puy-de-Dôme.	
Issoudun	V.	Indre.	
J			
Janzé	V.	Ille-et-Vilaine.	
Jarnac (Segonzac)	V.	Charente.	
Jarrie (La)	V.	Charente-Inférieure.	
Javron	V.	Mayenne.	
Jazennes-Tauzac	D.	Charente-Inférieure.	
Joigny	V.	Yonne.	
Joinville	V. D.	Haute-Marne.	
Jonchères	V. D.	Haute-Loire.	
Jonchery-sur-Vesles	V. D.	Marne.	
Jonzac	V.	Charente-Inférieure.	
Jouannet-Chavagnes	D.	Maine-et-Loire.	
Juigné-sur-Loire	D.	Maine-et-Loire.	
Junas-Aujargues	V. D.	Gard.	
Jussey	V. D.	Haute-Saône.	
Juvigny-sous-Andaine	V.	Orne.	
K			
Kérauzern	V.	Côtes-du-Nord.	
L			
Lacelle (La)	V.	Orne.	
Lagny	V. D.	Seine-et-Marne.	
Laigle	V.	Orne.	
Laignes	V.	Côte-d'Or.	
Lalinde	V.	Dordogne.	
Lamagistère	V.	Tarn-et-Garonne.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Lamballe.....	V.	Côtes-du-Nord.	
Landébia.....	V.	Côtes-du-Nord.	
Landerneau.....	V.	Finistère.	
Landivisiau.....	V.	Finistère.	
Landrecies.....	V.	Nord.	
Langogne.....	V. D.	Lozère.	
Langon.....	V.	Gironde.	
Langres.....	V.	Haute-Marne.	
Lannion.....	V.	Côtes-du-Nord.	
Laon.....	V.	Aisne.	
Lapleau-Maussac.....	V.	Corrèze.	
Lapouyade-Maransin.....	D.	Gironde.	
Laqueuille.....	V.	Puy-de-Dôme.	
Laragne.....	V. D.	Hautes-Alpes.	
Largnac.....	D.	Cantal.	
Laroque.....	V.	Lot-et-Garonne.	
Laval.....	V.	Mayenne.	
Lens.....	V.	Pas-de-Calais.	
Levade (La).....	V. D.	Gard.	
Lézan.....	V. D.	Gard.	
Lézignan-Aude.....	V.	Aude.	
Lezoux.....	V.	Puy-de-Dôme.	
Libourne.....	V.	Gironde.	
Liffol-le-Grand.....	V. D.	Vosges.	
Lille.....	V.	Nord.	
Lillebonne.....	V.	Seine-Inférieure.	
Lillers.....	V.	Pas-de-Calais.	
Lion-d'Angers (Le).....	V.	Maine-et-Loire.	
Lisieux.....	V.	Calvados.	
Lisle.....	D.	Dordogne.	
Livarot.....	V.	Calvados.	
Livron.....	V. D.	Drôme.	
Loches.....	V.	Indre-et-Loire.	
Lodève.....	V.	Hérault.	
Longpré.....	V.	Somme.	
Longueville.....	V.	Seine-Inférieure.	
Longuyon.....	V. D.	Meurthe-et-Moselle.	
Lonray.....	V.	Orne.	
Lons-le-Saunier.....	V. D.	Jura.	
Lorient.....	V.	Morbihan.	
Loudéac.....	V.	Côtes-du-Nord.	
Loudun.....	V.	Vienne.	
Louisfert.....	V.	Loire-Inférieure.	
Loulay.....	V.	Charente-Inférieure.	
Loupe (La).....	V.	Eure-et-Loir.	
Lourches.....	V.	Nord.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Lourdes.....	V.	Hautes-Pyrénées.	
Louverné.....	V.	Mayenne.	
Lovagny.....	V.	Haute-Savoie.	
Luc (Le) et le Canet.....	V.	Var.	
Luçon.....	V.	Vendée.	
Lude (Le).....	V.	Sarthe.	
Lunel.....	V.	Hérault.	
Lunéville.....	V.	Meurthe-et-Moselle.	
Lure.....	V.	Haute-Saône.	
Lurs.....	V. D.	Basses-Alpes.	
Lusangers-Tressieux.....	V.	Loire-Inférieure.	
Lussac-les-Châteaux.....	V.	Vienne.	
Luzech.....	V.	Lot.	
Luzy.....	V.	Nièvre.	
Lyon (Brotteaux).....	V.	Rhône.	
Lyon (Perrache).....	V. D.	<i>Idem.</i>	
Lyon (Saint-Clair).....	V.	<i>Idem.</i>	
Lyon (Vaise).....	V. D.	<i>Idem.</i>	
Lyre (La Neuve).....	V.	Eure.	
M			
Machecoul.....	V.	Loire-Inférieure.	
Mâcon.....	V. D.	Saône-et-Loire.	
Maintenon.....	V.	Eure-et-Loir.	
Maison-Blanche (La).....	V.	Seine.	
Maison-Dieu.....	V. D.	Yonne.	
Maisons-sur-Seine.....	V.	Seine-et-Oise.	
Malaunay.....	V.	Seine-Inférieure.	
Malesherbes.....	V.	Loiret.	
Malestroit.....	V.	Morbihan.	
Malijai.....	V. D.	Basses-Alpes.	
Mamers.....	V.	Sarthe.	
Manosque.....	V. D.	Basses-Alpes.	
Mans (Le).....	V.	Sarthe.	
Mantes (gare).....	V.	Seine-et-Oise.	
Mantes (embranchement).....	V.	<i>Idem.</i>	
Marans.....	V.	Charente-Inférieure.	
Marcellaz.....	V. D.	Haute-Savoie.	
Marcenais.....	D.	Gironde.	
Marcigny.....	V. D.	Saône-et-Loire.	
Marcillé.....	V.	Mayenne.	
Marcilly-le-Pavé.....	V. D.	Loire.	
Mareil-Marly.....	V.	Seine-et-Oise.	
Marigny-le-Cahouet.....	V. D.	Côte-d'Or.	
Montreuil-sur-Mer.....	V.	Pas-de-Calais.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Marigny	D.	Deux-Sèvres.	
Marmagne	V. D.	Saône-et-Loire.	
Marmande	V.	Lot-et-Garonne.	
Marnay	V. D.	Haute-Saône.	
Maromme	V.	Seine-Inférieure.	
Marseille (Saint-Charles)	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Marseille (Joliette)	V. D.	<i>Idem.</i>	
Marseille (Prado)	V. D.	<i>Idem.</i>	
Marsillargues	V. D.	Hérault.	
Martaizé	D.	Vienne.	
Martigné-Ferchaud	V.	Ille-et-Vilaine.	
Martigny	V.	Calvados.	
Martinet (Le)	V. D.	Gard.	
Martinvast	V.	Manche.	
Mas-des-Gardies (Le)	V. D.	Gard.	
Mas-de-Ponge	V. D.	<i>Idem.</i>	
Massérac	V.	Loire-Inférieure.	
Maubec	V. D.	Vaucluse.	
Maubeuge	V.	Nord.	
Maulevrier	V.	Maine-et-Loire.	
Maurs	V.	Cantal.	
Mauves	V. D.	Ardèche.	
Mauzé	V.	Deux-Sèvres.	
Mayenne	V.	Mayenne.	
Mazières-en-Gâtine	V.	Deux-Sèvres.	
Meaux	V.	Seine-et-Marne.	
Médis	D.	Charente-Inférieure.	
Melun-sur-Yèvre	V.	Cher.	
Melun	V.	Seine-et-Marne.	
Mennetou	V.	Loir-et-Cher.	
Mensignac-la-Chapelle	D.	Dordogne.	
Mer	V.	Loir-et-Cher.	
Merlerault (Le)	V.	Orne.	
Mers	D.	Indre.	
Meslay	V.	Mayenne.	
Mesnay-Arbois	V. D.	Jura.	
Mesnières	V.	Seine-Inférieure.	
Mesnil-Hubert-Pont-d'Ouilly	V.	Calvados.	
Mesnil-Villement	V.	<i>Idem.</i>	
Mesnil-Vin	V.	Orne.	
Messac	V.	Ille-et-Vilaine.	
Messei	V.	Orne.	
Meudon	V.	Seine-et-Oise.	
Meulan-les-Mureaux	V.	<i>Idem.</i>	
Meung-sur-Loire	V.	Loiret.	
Meymac	V.	Corrèze.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Mézidon.....	V.	Calvados.	
Mialet	D.	Corrèze.	
Midon	V. D.	Ardèche.	
Milesse (La)	V.	Sarthe.	
Miniac-Châteaumeuf.....	V.	Ille-et-Vilaine.	
Miouze-Rochefort	D.	Puy-de-Dôme.	
Moissac	V.	Tarn-et-Garonne.	
Molières	V. D.	Gard.	
Monaco	V. D.	Princip. de Monaco.	
Moncontour.....	V.	Vienne.	
Montcoutant.....	V.	Deux-Sèvres.	
Monestier-de-Clermont.....	V.	Isère.	
Monnaie	V.	Indre-et-Loire.	
Montaignac-Saint-Hippolyte.....	D.	Corrèze.	
Montaigu.....	V.	Vendée.	
Montargis.....	V.	Loiret.	
Montauban (Midi).....	V.	Tarn-et-Garonne.	
Montauban (Orléans).....	V.	<i>Idem.</i>	
Montauban-de-Bretagne.....	V.	Ille-et-Vilaine.	
Montbazon.....	V.	Indre-et-Loire.	
Montbéliard.....	V.	Doubs.	
Montbozon.....	V. D.	Haute-Saône.	
Montrizon	V. D.	Loire.	
Montceaux-les-Mines	V. D.	Saône-et-Loire.	
Montceaux-Vindecy	V. D.	<i>Idem.</i>	
Montchanin	V. D.	<i>Idem.</i>	
Mont-de-Marsan.....	V.	Landes.	
Montebourg	V.	Manche.	
Monte-Carlo	V. D.	Princip. de Monaco.	
Montélimar	V. D.	Drôme.	
Montendre	V.	Charente-Inférieure.	
Montereau	V.	Seine-et-Marne.	
Monteux.....	V.	Vaucluse.	
Montfort-l'Amaury	V.	Seine-et-Oise.	
Montfort-sur-Meu	V.	Ille-et-Vilaine.	
Montivilliers.....	V.	Seine-Inférieure.	
Montluçon	V.	Allier.	
Montmélian	V.	Savoie.	
Montmoreau	V.	Charente.	
Montmorillon	V.	Vienne.	
Montoire-sur-le-Loir	V.	Loir-et-Cher.	
Montpellier	V.	Hérault.	
Montrejeau	V.	Haute-Garonne.	
Montreuil-Belfroi	V.	Maine-et-Loire.	
Montreuil-Cernières	V.	Eure.	
Montreuil-sur-Ille	V.	Ille-et-Vilaine.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Montrichard	V.	Loir-et-Cher.	
Montrouge	V.	Seine.	
Montsurs	V.	Mayenne.	
Montviron-Sartilly	V.	Manche.	
Monville	V.	Seine-Inférieure.	
Morannes	V.	Maine-et-Loire.	
Morceaux	V.	Landes.	
Morée-Saint-Hilaire	V.	Loir-et-Cher.	
Moret	V.	Seine-et-Marne.	
Morières	V. D.	Vaucluse.	
Morlaix	V.	Finistère.	
Mortcerf	V.	Seine-et-Marne.	
Morvillars	V. D.	Territoire de Belfort.	
Morvillette	D.	Eure-et-Loir.	
Motte-Saint-Héraye (La)	V.	Deux-Sèvres.	
Mouchard	V.	Jura.	
Moulin-Engilbert	V. D.	Nièvre.	
Moulins	V.	Allier.	
Moulin-Rouge	V. D.	Jura.	
Moutiers (Les)	D.	Loire-Inférieure.	
Murat	V.	Cantal.	
Mussidan	V.	Dordogne.	
Muy (Le)	V.	Var.	
N.			
Nangis	V. D.	Seine-et-Marne.	
Nanterre	V.	Seine.	
Nantes (Orléans)	V.	Loire-Inférieure.	
Nantes (État)	V.	<i>Idem.</i>	
Nantiat	D.	Haute-Vienne.	
Narbonne	V.	Aude.	
Négrépelisse	V.	Tarn-et-Garonne.	
Nemours	V.	Seine-et-Marne.	
Nersac	V.	Charente.	
Nesles-Saint-Saire	V.	Seine-Inférieure.	
Neufchâtel-en-Bray	V.	<i>Idem.</i>	
Neuillé-Pont-Pierre	V.	Indre-et-Loire.	
Neuilly-la-Forêt	V.	Calvados.	
Neuilly-Porte-Maillot	V.	Seine.	
Neuilly-Saint-Ouen	V.	Mayenne.	
Neuville	V.	Sarthe.	
Neuville-aux-Bois	V.	Loiret.	
Neuville-de-Poitou	V.	Vienne.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Nevers	V.	Nièvre.	
Nexon	V.	Haute-Vienne.	
Nice	V.	Alpes-Maritimes.	
Nîmes	V.	Gard.	
Niort	V.	Deux-Sèvres.	
Noalhat	V. D.	Puy-de-Dôme.	
Nogent-le-Phaye	D.	Eure et-Loir.	
Nogent-le-Rotrou	V.	<i>Idem.</i>	
Nogent-sur-Marne	V.	Seine.	
Nogent-sur-Seine	V. D.	Aube.	
Noisy-le-Roi	V.	Seine-et-Oise.	
Nonancourt-s ^t L	V.	Eure.	
Nonant le-Pin	V.	Orne.	
Notre-Dame-du-Hamel	V.	Eure.	
Nouvelle (La)	V.	Aude.	
Nouzon	V.	Ardennes.	
Noyal-sur-Brutz	V.	Loire-Inférieure.	
Noyen	V.	Sarthe.	
Noyon	V.	Oise.	
Nuits-sous-Ravières	V.	Yonne.	
O.			
Oissel	V.	Seine-Inférieure.	
Orange	V.	Vaucluse.	
Orbec	V.	Calvados.	
Orgères	V.	Eure-et-Loir.	
Orgon	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Orléans	V.	Loiret.	
Orthoux	V. D.	Gard.	
Orval-Hyenville	V.	Manche.	
Oullins	V. D.	Rhône.	
P.			
Pagny-la-Ville	V. D.	Côte-d'Or.	
Paimbœuf	V.	Loire-Inférieure.	
Palinges	V. D.	Sâone-et-Loire.	
Palisse (La)	V. D.	Allier.	
Palluau-Saint-Genou	V.	Indre.	
Pannes	D.	Loiret.	
Paray-le-Monial	V.	Sâone-et-Loire.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Paris...	Est...	V.	
	Bastille...	V.	
	Lyon...	D.	
	Nord...	D.	
	Orléans...	D.	
	Orléans-Ceinture...	D.	
	Montparnasse...	V.	
	Saint-Lazare...	V.	
	Vaugirard...	V.	
	Passy...	V.	
Paris-l'Hôpital...	Ouest-Ceinture...	V.	
	Parné...	V.	
	Partenay...	V.	
	Passy-Paris...	V.	
	Patay...	V.	
	Pau...	V.	
	Paulu (Le)...	V.	
	Pavilly...	V.	
	Peipin...	V. D.	
	Penchot...	V.	
	Pérat (Le)...	D.	
	Périgueux...	V.	
	Perpignan...	V.	
	Perrignier...	V. D.	
	Pertuis...	V. D.	
	Peyraud...	V. D.	
	Peyruis...	V. D.	
	Pezé-le-Robert...	V.	
	Pierrelatte...	V.	
	Pithiviers...	V.	
	Plage (La)...	V. D.	
	Plaintel...	V.	
	Plancoët...	V.	
	Pleine-Fougères...	V.	
	Plerguer...	V.	
	Pleudihen...	V.	
	Ploërmel...	V.	
	Ploëuc-l'Hermitage...	V.	
	Plouaret...	V.	
	Poinçon...	V. D.	
	Point-du-Jour...	V.	
	Poiseux...	V. D.	
	Poissy (grande ceinture)...	V.	
	Poissy...	V.	
	Poitiers...	V.	
Saône-et-Loire...	Seine...		
	Mayenne...		
	Deux-Sèvres...		
	Seine...		
	Loiret...		
	Pyrénées (Basses-):		
	Seine-Inférieure...		
	<i>Idem.</i>		
	Alpes (Basses-):		
	Aveyron...		
	Charente-Inférieure...		
	Dordogne...		
	Pyrénées-Orientales...		
	Savoie (Haute-):		
	Vaucluse...		
	Ardèche...		
	Alpes (Basses-):		
	Sarthe...		
	Drôme...		
	Loiret...		
	Var...		
	Côtes-du-Nord...		
	<i>Idem.</i>		
	Ille-et-Vilaine...		
	<i>Idem.</i>		
	Côtes-du-Nord...		
	Morbihan...		
	Côtes-du-Nord...		
	<i>Idem.</i>		
	Côte-d'Or...		
	Seine...		
	Nièvre...		
	Seine-et-Oise...		
	<i>Idem.</i>		
	Vienne...		

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Poligny	V. D.	Jura.	
Pons	V.	Charente-Inférieure.	
Pont-à-Mousson	V.	Meurthe-et-Moselle.	
Pontarlier	V. D.	Doubs.	
Pontaubault	V.	Manche.	
Pont-Authou. (B. H.)	V.	Eure.	
Pontcharra-sur-Bèze	V.	Isère.	
Pont-d'Avignon	V.	Gard.	
Pont-de-l'Arche	V.	Eure.	
Pont-de-l'Étoile	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Pont-des-Charettes	V. D.	Gard.	
Pont-d'Hérault	V. D.	<i>Idem.</i>	
Pont-d'Héry	V. D.	Jura.	
Pont-du-Château	V.	Puy-de-Dôme.	
Pont-du-Gard	V. D.	Gard.	
Pont-Faverger	V. D.	Marne.	
Pontgibaud	V.	Puy-de-Dôme.	
Pont-Hébert	V.	Manche.	
Pontivy. (Ori.)	V.	Morbihan.	
Pontivy. (Ouest.)	V.	<i>Idem.</i>	
Pont-l'Évêque	V.	Calvados.	
Pontoise. (Nord.)	V.	Seine-et-Oise.	
Pontoise. (Ouest.)	V.	<i>Idem.</i>	
Pontorson	V.	Manche.	
Pont-Rousseau	D.	Loire-Inférieure.	
Pont-Saint-Esprit	V. D.	Gard.	
Pornic	V.	Loire-Inférieure.	
Port-Brillet	V.	Mayenne.	
Port-Dieu	D.	Corrèze.	
Portes	V. D.	Drôme.	
Port-Sainte-Marie	V.	Lot-et-Garonne.	
Port-sur-Saône	V. D.	Haute-Saône.	
Pouancé	V.	Maine-et-Loire.	
Pouillenay	V. D.	Côte-d'Or.	
Poulignen (Le)	V.	Loire-Inférieure.	
Pouzauges	V.	Vendée.	
Praz (La)	V. D.	Savoie.	
Pré-en-Pail	V.	Mayenne.	
Prémery	V. D.	Nièvre.	
Prévenchères	V. D.	Lozère.	
Privas	V.	Ardèche.	
Puisseaux	V.	Loiret.	
Puteaux	V.	Seine.	
Puy (Le)	V. D.	Haute-Loire.	
Puy-Imbert	D.	Haute-Vienne.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Puy-l'Évêque	V.	Lot.	
Pyramide (La)	D.	Maine-et-Loire.	
Q.			
Quetteville	V.	Calvados.	
Quiers-Bellegarde	D.	Loiret.	
Quimper	V.	Finistère.	
Quimperlé	V.	<i>Idem.</i>	
Quincé-Brissac	D.	Maine-et-Loire.	
Quintin	V.	Côtes-du-Nord.	
Quissac	V. D.	Gard.	
R.			
Rabastens	V.	Tarn.	
Rambouillet	V.	Seine-et-Oise.	
Reclavier	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Redon	V.	Ille-et-Vilaine.	
Redon	V.	<i>Idem.</i>	
Reims	V.	Marne.	
Remoulins	V. D.	Gard.	
Rennes	D.	Ille-et-Vilaine.	
Réole (La)	V.	Gironde.	
Rethel	V. D.	Ardennes.	
Rétiers	V.	Ille-et-Vilaine.	
Revin	D.	Ardennes.	
Ribérac	V.	Dordogne.	
Riom	V.	Puy-de-Dôme.	
Ris-Chateldon	V. D.	<i>Idem.</i>	
Rive-de-Gier	V. D.	Loire.	
Rives	V.	Isère.	
Rivesaltes	V.	Pyrénées-Orientales.	
Rivière-Thibouville (La)	V.	Eure.	
Roanne	V. D.	Loire.	
Robions	V.	Vaucluse.	
Rochechouart	V.	Haute-Vienne.	
Rochefort. (Orléans.)	V.	Charente-Inférieure.	
Rochefort. (État.)	V.	<i>Idem.</i>	
Rochescauld (La)	V.	Charente.	
Rochelle (La). (Orléans.)	V.	Charente-Inférieure.	
Rochelle (La). (État.)	V.	<i>Idem.</i>	
Roche-sur-Yon (La)	V.	Vendée.	
Rodez	V.	Aveyron.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Romans.	V. D.	Drôme.	
Romilly.	V.	Aube.	
Romorantin.	V.	Loir-et-Cher.	
Ronchamp.	V.	Haute-Saône.	
Roquevaire.	V.	Bouches-du-Rhône.	
Rosny.	V.	Seine-et-Oise.	
Rosporden.	V.	Finistère.	
Roubaix.	V.	Nord.	
Rouen. (Rive droite.)	V.	Seine-Inférieure.	
Rouen. (Martainville.)	V.	<i>Idem.</i>	
Royan.	V.	Charente-Inférieure.	
Royat.	V.	Puy-de-Dôme.	
Rueil.	V.	Seine-et-Oise.	
Ruelle.	V.	Charente.	
Russec.	V.	<i>Idem.</i>	
Rugles-Bois-Arnault.	V.	Eure.	
Ruoms-Vallon.	V.	Ardèche.	
 S.			
Sablé.	V.	Sarthe.	
Sables-d'Olonne (Les).	V.	Vendée.	
Saignes-Ydes.	V.	Cantal.	
Sail-sous-Couzan.	V. D.	Loire.	
Saintes.	V.	Charente-Inférieure.	
Salindres.	V. D.	Gard.	
Salins.	V.	Jura.	
Salins-d'Hyères.	V. D.	Var.	
Salon.	V.	Bouches-du-Rhône.	
Santenay.	V. D.	Côte-d'Or.	
Sarlat.	V.	Dordogne.	
Saujon.	V.	Charente-Inférieure.	
Saujon.	V. D.	Côte-d'Or.	
Saumont-la-Poterie.	V.	Seine-Inférieure.	
Saumur. (Orléans.).	V.	Maine-et-Loire.	
Saumur. (Etat.).	V.	<i>Idem.</i>	
Saussay-Yerville.	V.	Seine-Inférieure.	
Sauve.	V. D.	Gard.	
Sauve (La).	V.	Gironde.	
Savenay.	V.	Loire-Inférieure.	
Sayenne-Saint-Étienne-aux-Glos.	D.	Cantal.	
Saverdun.	V.	Ariège.	
Sedan.	V. D.	Ardennes.	
Sées.	V.	Orne.	
Segré.	V.	Maine-et-Loire.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Segrie-Vernie	V.	Sarthe.	
Selle-en-Luitré (La)	V.	Ille-et-Vilaine.	
Selles-sur-Cher	V.	Loir-et-Cher.	
Selommes	V.	<i>Idem.</i>	
Selongey	V.	Côte-d'Or.	
Senlis	V.	Oise.	
Sennevoy	V., D.	Yonne.	
Sens. (P. L. M.)	V.	<i>Idem.</i>	
Sens. (État.)	V.	<i>Idem.</i>	
Sérifontaine	V.	Oise.	
Serniac-Lédenon	V., D.	Gard.	
Serquigny	V.	Eure.	
Serres	V., D.	Hautes-Alpes.	
Servon-Tanis	V.	Manche.	
Seurre	V., D.	Côte-d'Or.	
Sèvres. (Rive gauche.)	V.	Seine-et-Oise.	
Seyne (La)	V., D.	Var.	
Sillé-le-Guillaume	V.	Sarthe.	
Singles	D.	Puy-de-Dôme.	
Soissons	V.	Aisne.	
Solliès-Pont	V., D.	Var.	
Sommières	V., D.	Gard.	
Sône (La)	V., D.	Isère.	
Sorgues	V., D.	Vaucluse.	
Sotteville-lès-Rouen	V.	Seine-Inférieure.	
Soudan	V.	Loire-Inférieure.	
Soullans	D.	Vendée.	
Souterraine (La)	V.	Creuse.	
Stains-Pierrefitte	V.	Seine.	
Sumène	V., D.	Gard.	
Suresnes	V.	Seine.	
Surgères	V.	Charente-Inférieure.	
Suze (La)	V.	Sarthe.	
 SAINTS.			
S ^t -Aignan-Couptrain	V.	Mayenne.	
S ^t -Amand-Montrond	V.	Cher.	
S ^t -Amant-de-Graves	D.	Charente.	
S ^t -Ambroix	V., D.	Gard.	
S ^t -Amour	V., D.	Jura.	
S ^t e-Anastasie	V., D.	Var.	
S ^t -Antoine	V., D.	Bouches-du-Rhône.	
S ^t -Antonin	V.	Tarn-et-Garonne.	
S ^t -Auban	V., D.	Basses-Alpes.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
S ^t -Bomer-Champsecret.	V.	Orne.	
S ^t -Bonnet-en-Bresse.	V. D.	Saône-et-Loire.	
S ^t -Brice-en-Coglès.	V.	Ille-et-Vilaine.	
S ^t -Brieuc.	V.	Côtes-du-Nord.	
S ^t -Cergues.	V. D.	Haute-Savoie.	
S ^t -Chamas.	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
S ^t -Chamond.	V. D.	Loire.	
S ^t -Christophe-du-Bois.	D.	Maine-et-Loire.	
S ^t -Cloud.	V.	Seine-et-Oise.	
S ^t e-Colombe.	V. D.	Côte-d'Or.	
S ^t -Colombe-lès-Vienne.	V. D.	Rhône.	
S ^t -Cyr (Grande-Géinture).	V.	Seine-et-Oise.	
S ^t -Cyr (Ouest).	V.	<i>Idem.</i>	
S ^t -Denis.	V.	Seine.	
S ^t -Denis-du-Pin.	D.	Charente-Inférieure.	
S ^t -Denis-de-Gastines.	V.	Mayenne.	
S ^t -Denis-de-Piles.	V.	Gironde.	
S ^t -Denis-des-Murs.	D.	Haute-Vienne.	
S ^t -Denis-sur-Sarthon.	V.	Orne.	
S ^t -Didier.	V. D.	Saône-et-Loire.	
S ^t -Dizier.	V. D.	Haute-Marne.	
S ^t -Etienne.	V. D.	Loire.	
S ^t -Etienne-du-Rouvre.	V.	Seine-Inférieure.	
S ^t -Evroult-Notre-Dame-du-Bois.	V.	Orne.	
S ^t -Fraimbault-de-Pr.	V.	Mayenne.	
S ^t e-Gauburge.	V.	Orne.	
S ^t -Georges-Battavent.	V.	Mayenne.	
S ^t -Georges-Châtelaisson.	D.	Maine-et-Loire.	
S ^t -Gérard.	V.	Morbihan.	
S ^t -Germain-du-Pinel.	V.	Ille-et-Vilaine.	
S ^t -Germain-en-Laye (G ^{de} -Ceint ^{re})	V.	Seine-et-Oise.	
S ^t -Germain-en-Laye (Ouest).	V.	<i>Idem.</i>	
S ^t -Germain-sur-Ille.	V.	Ille-et-Vilaine.	
S ^t -Gilles.	V. D.	Gard.	
S ^t -Hilaire-de-Brethmas.	V. D.	<i>Idem.</i>	
S ^t -Hilaire-S ^t -Nazaire.	V. D.	Isère.	
S ^t -Hippolyte.	V. D.	Gard.	
S ^t -Jean-d'Angely.	V.	Charente-Inférieure.	
S ^t -Jean-de-Losne.	V. D.	Côte-d'Or.	
S ^t -Jean-de-Luz.	V.	Basses-Pyrénées.	
S ^t -Jean-de-Maurienne.	V. D.	Savoie.	
S ^t -Jean-de-Thouars.	D.	Deux-Sèvres.	
S ^t -Julien-des-Chazes.	V. D.	Haute-Loire.	
S ^t -Julien-en-Génevois.	V. D.	Haute-Savoie.	
S ^t -Julien-le-Faucon.	V.	Calvados.	
S ^t -Junien.	V.	Haute-Vienne.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
S ^t -Just-sur-Loire.....	V.	Loire.	
S ^t -Léger-de-Monthbriais.....	D.	Vienne.	
S ^t -Léonard.....	V.	Haute-Vienne.	
S ^t e-Lizaigne.....	D.	Indre.	
S ^t -Lô.....	V.	Manche.	
S ^t -Loup-sur-Thouet.....	V.	Deux-Sèvres.	
S ^t -Maixent.....	V.	<i>Idem.</i>	
S ^t -Malo-S ^t -Servan.....	V.	Ille-et-Vilaine.	
S ^t -Marcellin.....	V. D.	Isère.	
S ^t -Martin-de-Bienfaite.....	V.	Calvados.	
S ^t -Martin-de-Fraigneau.....	D.	Vendée.	
S ^t -Martin-de-Mailloc.....	V.	Calvados.	
S ^t -Martin-le-Pin.....	D.	Dordogne.	
S ^t -Maximin.....	V. D.	Var.	
S ^t -Même.....	V.	Charente.	
S ^t -Michel-sur-Charente.....	D.	<i>Idem.</i>	
S ^t -Nazaire.....	V.	Loire-Inférieure.	
S ^t -Omer.....	V.	Pas-de-Calais.	
S ^t -Ours-les-Roches.....	D.	Puy-de-Dôme.	
S ^t -Pardoux.....	D.	Deux-Sèvres.	
S ^t -Paterne.....	V.	Indre-et-Loire.	
S ^t -Père-en-Retz.....	V.	Loire-Inférieure.	
S ^t -Pierre-d'Albigny.....	V. D.	Savoie.	
S ^t -Pierre-des-Landes.....	V.	Mayenne.	
S ^t -Pierre-la-Cour.....	V.	<i>Idem.</i>	
S ^t -Pierre-les-Calais.....	V.	Pas-de-Calais.	
S ^t -Pierre-sur-Dives.....	V.	Calvados.	
S ^t -Pol.....	V.	Pas-de-Calais.	
S ^t -Quentin.....	V.	Aisne.	
S ^t -Remy-du-Plain.....	V.	Sarthe.	
S ^t -Remy-sur-Duroalle.....	V.	Puy-de-Dôme.	
S ^t -Romain.....	V.	Seine-Inférieure.	
S ^t -Romain-de-Popey.....	V. D.	Rhône.	
S ^t -Savin-de-Blaye.....	V.	Gironde.	
S ^t -Savinien-sur-Charente.....	V.	Charente-Inférieure.	
S ^t -Sernin.....	V. D.	Ardèche.	
S ^t -Sever.....	V.	Calvados.	
S ^t -Sulpice.....	V.	Tarn.	
S ^t -Thégonnec.....	V.	Ille-et-Vilaine.	
S ^t -Vaast-Bosville.....	V.	Seine-Inférieure.	
S ^t -Vaast-d'Équiqueville.....	V.	<i>Idem.</i>	
S ^t -Valery.....	V.	Somme.	
S ^t -Valery-en-Caux.....	V.	Seine-Inférieure.	
S ^t -Vallier.....	V. D.	Drôme.	
S ^t -Varent.....	V.	Deux-Sèvres.	
S ^t -Viaud.....	D.	Loire-Inférieure.	

NOMS DES GÄRES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
S ^t -Victor	V.	Seine-Inférieure.	
S ^t -Vincent	V.	Landes.	
S ^t -Vincent-des-Landes	V.	Loire-Inférieure.	
S ^t -Vit	V. D.	Doubs.	
S ^t -Yorre	V. D.	Allier.	
T			
Tain	V. D.	Drôme.	
Tamnay-Châtillon	V. D.	Nievre.	
Taponnat	D.	Charente.	
Tarare	V.	Rhône.	
Tarascon	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Tarbes	V.	Hautes-Pyrénées.	
Tavernes (Les)	V. D.	Gard.	
Teil (Le)	V.	Ardèche.	
Terrasson	V.	Dordogne.	
Teste (La)	V.	Gironde.	
Theziers	V. D.	Gard.	
Thiers	V.	Puy-de-Dôme.	
Thiviers	V.	Dordogne.	
Thonon	V. D.	Haute-Savoie.	
Thoray-la-Rochette	D.	Loir-et-Cher.	
Thouars	V.	Deux-Sèvres.	
Thouron-Peyrilhac	D.	Haute-Vienne.	
Ticheville	V.	Orne.	
Tiercé	V.	Maine-et-Loire.	
Tillières	V.	Eure.	
Tonnay-Charente	V.	Charente-Inférieure.	
Tonneins	V.	Lot-et-Garonne.	
Tonnerre	V.	Yonne.	
Torchamps	V.	Orne.	
Toul	V.	Meurthe-et-Moselle.	
Toulon	V.	Var.	
Toulouse-Matabiau	V.	Haute-Garonne.	
Tourcoing	V.	Nord.	
Tour-du-Pin (La)	V. D.	Isère.	
Tournon	V.	Ardèche.	
Tournus	V. D.	Saône-et-Loire.	
Tours (Orléans)	V.	Indre-et-Loire.	
Tours (État)	V.	<i>Idem.</i>	
Tourves	V. D.	Var.	
Traverserie (La)	D.	Charente-Inférieure.	
Trayas (Le)	V. D.	Var.	
Trélazé	V.	Maine-et-Loire.	
Tremblade (La)	V.	Charente-Inférieure.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Trets.	V. D.	Bouches-du-Rhône.	
Triel.	V.	Seine-et-Oise.	
Trinité-de-Réville (La).	V.	Eure.	
Troô.	D.	Loir-et-Cher.	
Trouville-Deauville.	V.	Calvados.	
Troyes (Est).	V.	Aube.	
Troyes (État).	V.	<i>Idem.</i>	
Tulle.	V.	Corrèze.	
U			
Urzy.	V. D.	Nièvre.	
Ussel.	V.	Corrèze.	
V			
Valay.	V. D.	Haute-Saône.	
Valence.	V.	Drôme.	
Valence-d'Agen.	V.	Tarn-et-Garonne.	
Valenciennes.	V.	Nord.	
Valleiry.	V. D.	Haute-Savoie.	
Valognes.	V.	Manche.	
Vannes.	V.	Morbihan.	
Varennes-sur-Allier.	V.	Allier.	
Varzy.	V. D.	Nièvre.	
Vaulry.	D.	Haute-Vienne.	
Vauriat.	D.	Puy-de-Dôme.	
Vauvert.	V. D.	Gard.	
Vence-Cagnes.	V.	Alpes-Maritimes.	
Vendeuvre.	V. D.	Aube.	
Vendôme.	V.	Loir-et-Cher.	
Vandranges-Saint-Prie.	V. D.	Loire.	
Verdun-sur-le-Doubs.	V.	Saône-et-Loire.	
Vermenton.	V. D.	Yonne.	
Vern.	V.	Ille-et-Vilaine.	
Verneuil.	V.	Eure.	
Vernon.	V.	<i>Idem.</i>	
Versailles.	V.	Seine-et-Oise.	
Vertaizon.	V. D.	Puy-de-Dôme.	
Vervins.	V.	Aisne.	
Vésinet (Le).	V.	Seine-et-Oise.	
Vesoul.	V. D.	Haute-Saône.	
Vichy.	V.	Allier.	
Vic-le-Comte.	V.	Puy-de-Dôme.	
Vienne.	V. D.	Isère.	

NOMS DES GARES.	INDICES.	DÉPARTEMENTS.	OBSERVATIONS.
Vierzon.....	V.	Cher.	
Vigan (Le).....	V. D.	Gard.	
Villaines-la-Juhel	V.	Mayenne.	
Villaines-Vezot.....	V.	Sarthe.	
Villars.....	V. D.	Loire.	
Ville-d'Avray	V.	Seine-et-Oise.	
Villedieu.....	V.	Manche.	
Villedieu-sur-Indre.....	V.	Indre.	
Villefranche-sur-Saône.....	V. D.	Rhône.	
Villefranche-de-Lauraguais.....	V.	Haute-Garonne.	
Villefranche-de-Rouergue.....	V.	Aveyron.	
Villefranche-sur-Mer.....	V. D.	Alpes-Maritimes.	
Villeneuve.....	V. D.	Hérault.	
Villeneuve.....	V.	Aveyron.	
Villeneuve-de-Berg.....	V. D.	Ardèche.	
Villeneuve-d'Ingré.....	D.	Loiret.	
Villeneuve-l'Archevêque.....	V.	Yonne.	
Villeneuve-sur-Lot.....	V.	Lot-et-Garonne.	
Villers-Cotterets.....	V.	Aisne.	
Villers-le-Sec.....	V. D.	Haute-Saône.	
Villiers-le-Bel.....	V.	Seine-et-Oise.	
Vimoutiers.....	V.	Orne.	
Vire.....	V.	Calvados.	
Viroflay (R. D.).....	V.	Seine-et-Oise.	
Vitré.....	V.	Ille-et-Vilaine.	
Vitry-sur-Seine.....	V.	Seine.	
Vitry-de-François.....	V. D.	Marne.	
Viviers-sur-Rhône.....	V. D.	Ardèche.	
Viviez.....	V.	Aveyron.	
Vix.....	V.	Vendée.	
Voiron.....	V.	Isère.	
Volvic.....	V.	Puy-de-Dôme.	
Vougy.....	V. D.	Loire.	
Voves.....	V.	Eure-et-Loir.	
 Y			
Yainville-Jumièges.....	V.	Seine-Inférieure.	
Yffiniac.....	V.	Côtes-du-Nord.	
Yvetot.....	V.	Seine-Inférieure.	

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.

ANNOTATIONS À FAIRE AU CARNET N° 217.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU REGUARIS.	DURÉE du L'ABONNE- MENT.	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS ET CONDITIONS SPÉCIALES pour les journaux dont les abonnements font exception à l'usage.
			du MANDAT	du DROIT à porter au registre n° 16 décès.	
1	2	3	4	5	6
NOUVEAUX JOURNAUX:					
<i>Annales politiques et littéraires (Les),</i> rue Hérod, n° 8, à Paris.					
France	6 mois	3 00	2 87	0 13	
	1 an	5 00	4 85	0 15	
Abonnement d'essai.....	1 mois	0 60	0 49	0 11	
<i>Appel au Peuple (L'),</i> faubourg Montmartre, n° 10, à Paris.					
Paris et départements.....	3 mois	10 00	9 80	0 20	
	6 mois	20 00	19 70	0 30	
	1 an	40 00	39 50	0 50	
<i>Archives financières,</i> rue Mansart, n° 4, à Paris.					
France	1 an	100 00	98 90	1 10	
<i>Art ornemental (L'),</i> avenue de l'O-					
péra, n° 33, à Paris.	6 mois	2 50	2 37	0 13	
France	1 an	5 00	4 85	0 15	
<i>Bourse lyonnaise (La),</i> à Lyon.					
France	3 mois	2 00	1 88	0 12	
	6 mois	3 50	3 36	0 14	
	1 an	6 00	5 84	0 16	
<i>Bulletin des Conseils municipaux,</i> à Fontainebleau (Seine-et-Marne).					
France	1 an	5 00	4 85	0 15	
<i>Charente-Inférieure (La),</i> à La Rochelle.					
Charente-Inférieure et dépar-	3 mois	4 00	3 86	0 14	
tements limitrophes.....	6 mois	8 00	7 82	0 18	
	1 an	15 00	14 75	0 25	
<i>Chroniqueur du Foyer (Le),</i> rue d'As-sas, n° 118, à Paris.					
France	6 mois	4 00	3 86	0 14	
	1 an	8 00	7 82	0 18	
<i>Courrier d'Ille-et-Vilaine,</i> à Rennes.					
France	6 mois	3 50	3 36	0 14	
	1 an	6 00	5 84	0 16	

TITRES ET ADRESSES	DURÉE	SOMME verser par l'abonné	MONTANT			OBSERVATIONS ET CONDITIONS SPÉCIALES pour les journaux dont les abonnements font exception à l'usage.
			du MANDAT à trans- mettre au journal.	du droit à porter au registre n° 16 décès.	fr. c.	
Indiscrétions des Journaux, Revues ou Recueils.						
Don Fabrice, rue de Grammont, n° 6, à Paris.	1 mois..... 3 mois..... 1 an.....	6 00 16 00 60 00	5 84 15 74 59 30	0 16 0 26 0 70		
Pris en même temps que les Indiscrétions de Don Fabrice. Pour les deux journaux.	1 an.....	80 00	79 10	0 90		
Département de la Corrèze (Journal du) à Tulle (Corrèze).	1 an.....	5 00	4 85	0 15		
Drapeau (Le), Moniteur illustré de la Ligue des patriotes, rue Saint-Augustin, n° 22, à Paris.	3 mois..... 6 mois..... 1 an..... Pour l'armée, l'instruction publique et les membres de la Ligue des patriotes.	7 00 12 00 20 00 6 00 10 00 18 00	6 83 11 78 19 70 5 84 9 80 17 72	0 17 0 22 0 30 0 16 0 20 0 28		
Graphologie (La), à St-Étienne (Loire).	1 an.....	12 00	11 78	0 22		
Ille-et-Vilaine (Journal d'), à Rennes.	3 mois..... 6 mois..... 1 an..... 3 mois..... 6 mois..... 1 an..... 3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	7 00 13 00 25 00 8 00 14 50 28 00 8 50 16 50	6 83 12 77 24 65 7 82 14 25 27 62 8 31 16 23	0 17 0 23 0 35 0 18 0 25 0 38 0 19 0 27		
Autres départements.....	1 an.....	32 00	31 58	0 42		
Indiscrétions de Don Fabrice (Les), rue de Grammont, n° 6, à Paris.	1 an.....	40 00	39 50	0 50		
Pris en même temps que Don Fabrice. Pour les deux journaux.	1 an.....	80 00	79 10	0 90		
Presse agricole (La), rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 39, à Paris.	3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	4 00 7 00 12 00	3 86 6 83 11 78	0 14 0 17 0 22	Journal paraissant le samedi.	

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de l'ABONNE- MENT:	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS ET CONDITIONS SPÉCIALES pour les journaux dont les abonnements sont exception à l'usage.
			du MANDAT à trans- mettre l'an 16 journal.	du DROIT à porter au registre décès.	
1	2	3	4	5	6
Revue des chefs-d'œuvre (ancienne et moderne), rue Hautefeuille, n° 43, à Paris.	3 mois	6 00	5 84	0 16	Prise au compte de l'abonnement annuel.
Paris	6 mois	10 50	10 29	0 21	à l'abonnement annuel.
Départements	1 an	20 00	19 70	0 30	à l'abonnement annuel.
3 mois	7 00	6 83	0 17	à l'abonnement annuel.	
6 mois	12 00	11 78	0 22	à l'abonnement annuel.	
1 an	23 00	22 67	0 33	à l'abonnement annuel.	
Science nouvelle (La), journal hebdomadaire illustré.	1 an	6 00	5 84	0 16	
Paris	1 an	6 00	5 84	0 16	
Départements	1 an	7 50	7 32	0 18	
CHANGEMENT DE PRIX D'ABONNEMENT ET D'ADRESSE.					
Impartial financier et politique, rue du Faubourg-Montmartre, n° 8, à Paris.	1 an	51 00	49 85	0 15	Supplément à l'
France	1 an	51 00	49 85	0 15	Supplément à l'
Moniteur financier (Le), rue des Chateaudun, n° 52, à Paris.	1 an	6 00	5 84	0 16	Supplément à l'
France	1 an	6 00	5 84	0 16	Supplément à l'
Paris, rue du Croissant, n° 16.	3 mois	10 00	9 80	0 20	Supplément à l'
Paris et département de la Seine	6 mois	20 00	19 70	0 30	Supplément à l'
Angleterre	1 an	40 00	39 50	0 50	Supplément à l'
3 mois	11 00	10 79	0 21	Supplément à l'	
Départements	6 mois	22 00	21 68	0 32	Supplément à l'
1 an	44 00	43 46	0 54	Supplément à l'	
Vulgérisation de l'Horticulteur (Journal de), rue de Buffon, n° 33, à Paris.	annuellement	6 00	5 84	0 16	Supplément à l'
France	1 an	6 00	5 84	0 16	Supplément à l'
JOURNAUX AYANT CESSÉ DE PARAITRE.					
(Barrer en croix le tarif des journaux désignés ci-dessous qui ont cessé leur publication.)					
Rentiers (Journal des), L'Ami de l'Epargne, Le jeune Polyglotte international.					
OBSERVATIONS.					
Il est rappelé aux agents que le tarif du Moniteur des Tirages financiers a été modifié de la manière suivante, ainsi que l'indique la liste n° 104 du 9 janvier 1863.					
Tarif français, France, Alsace-Basse-Rhin et Suisse à l'unan. 4 francs journal, ob. 1863.					

NOTE. Ces conditions sont réservées pour l'ordre au Bulletin mensuel si elles ont déjà été notifiées aux agents par lettres circulaires.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.
SERVICE DES PROTÈTS.

ANNOTATIONS AU CARNET N° 220.

29^e ET 30^e LISTE.

Aucun officier public ou ministériel ne veut plus, à partir de la date portée en regard des bureaux désignés ci-après, se charger d'effectuer les protèts des effets de commerce confiés au service et à destination des localités desservies par ces bureaux, sans qu'il y ait eu, au préalable, consignation du coût de ces actes :

AVEYRON...	Bureau de Rodez	à partir du 16 mai prochain.
	de Bozouls	
	de Montrozier.....	
CHER....	de Jouet-sur-l'Aubois..	à partir du 15 mai prochain.
LOIRET...	de Corbeilles du Gâtinais	à partir du 18 juin prochain.

En conséquence, il ne devra plus être admis dans le service, sans consignation préalable du coût des frais, aucun effet à destination des communes desservies par ces bureaux, et qui devrait, en cas de non-paiement, être protesté à la date indiquée en regard de ces bureaux ou à une date postérieure.

Les receveurs devront donc porter immédiatement, en regard du nom de chacun des bureaux dont il s'agit, sur la nomenclature n° 220 des bureaux où sont effectués actuellement les protèts sans consignation préalable, la mention suivante : « Jusqu'au (*date portée en regard du nom*) seulement », et ils devront, à partir de cette date, biffer complètement ces bureaux ainsi que les exceptions de ces bureaux du carnet n° 220.

Les annotations suivantes devront être portées immédiatement sur le carnet n° 220 :

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Pages 47 et 48. — Bureau de la Bachellerie, biffer les mots : (*moins la commune de la Chapelle-Saint-Jean, canton d'Hautefort*).

Bureau de Brantôme, biffer le mot : « Saint-Crépin », et le remplacer par : « Cantillac ».

Bureau de Coulaures, biffer les mots : (*moins la commune de Saint-Pantaly-d'Excideuil*).

Bureau de la Roche-Beaucourt, ajouter les mots : (*moins la commune de Combiens, Charente*).

Bureau de Neuvic-sur-l'Isle, biffer les mots : (*moins la commune de Jaure*).

Bureau de Saint-Astier, biffer les mots : (*moins la commune de Saint-Aquinlin, arrondissement de Ribérac*).

Ajouter à leur ordre alphabétique les bureaux ci-après :

Agonac,
Bordas,
Bouniague (*moins la commune de Ribagnac*),
Bourdeilles (*moins les communes de Creyssac et de Paussac*),
Calviat,
Cherveix,
Condat-sur-Vézère,
Cubjac,
Daglan;

Le Fleix (*la commune de Ponthaut seulement*),
Lisle,
Mauzac,
Montcaret,
Mothe-Montravel (La),
Savignac-les-Eglises,
Sorges-de-la-Dordogne,
Saint-Antoine-de-Breuilh,
Saint-Vincent-de-Connezac,
Thenon.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Pages 61 et 62. — Ajouter à leur ordre alphabétique les bureaux ci-après :

Bellegarde-Sainte-Marie,
Blagnac,
Cadours,
Castanet,
Castelmaurou,
Castelnau-d'Estrefonds,
Colomier-Laspianes,
Cornebarieu,
Cugnaux,
Grenade-sur-Garonne,

Leguevin,
Lévignac-sur-Save,
Mondonville,
Montberon,
Pibrac,
Plaisance-du-Touch,
Saint-Jory,
Villaudric,
Villemur.

DÉPARTEMENT DU GERS.

Page 63. Entre le bureau de Miradoux et celui de Montesquiou, inscrire : Montfort-du-Gers.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

Page 66. Bureau de Sainte-Foy-la-Grande, biffer les mots : (*moins les communes de Fouqueyrolles et de Port-Sainte-Foy*).

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

Page 13. Bureau de Grasse, biffer les mots : (*moins la commune de Tanneron-Var*).

DÉPARTEMENT DU CHER.

Page 37. Entre le bureau d'Ivoy-le-Pré et celui de Léré, inscrire : Jouet-sur-l'Aubois (*moins Besse et Marseille-lès-Aubigny*).

DÉPARTEMENT DES LANDES.

Page 79. Entre le bureau de Morcenx et celui de Potenx, inscrire : Peyrehorade (*pour la commune de Sames (Basses-Pyrénées) seulement*).

DÉPARTEMENT DU NORD.

Page 116. Bureau de Watten, biffer les mots : (*moins la commune d'Éperlecques (Pas-de-Calais)*).

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Pages 125 et 126. Entre le bureau d'Aramits et celui d'Argagnon, inscrire : Accous.

Entre le bureau de Briscous et celui de Caresse, inscrire : Bruges.

Entre le bureau de Montaner et celui de Navailles, inscrire : Morlanne.

Entre le bureau d'Orthez et celui de Puyoo, inscrire : Portet (*moins la commune de Verlus*).

Biffer : Sault-de-Navarre, et y substituer : Sault-de-Navailles (*moins les communes d'Argelos, Bazerches, Beyries, Castelnau et Poudenc (Landes)*).

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE.

Pages 135 et 136. Entre le bureau de Charolles et celui de la Clayette, inscrire : Ciry-le-Noble (*pour la commune de Pouilloux seulement*).

Entre le bureau de la Guiche et celui de Lugny, inscrire : Joney (*pour les communes de Collonge-en-Charollais, Joncy, Saint-Marcellin-de-Cray et Saint-Martin-la-Patrouille*).

Entre le bureau de Saint-Boil et celui de Saint-Germain, inscrire : Saint-Bonnet-de-Joux (*pour les communes de Ballore et Saint-Martin-de-Salençay seulement*).

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Page 145. Bureau de Fécamp, biffer les mots : (*moins les communes de Contremoulins et Toussaint*).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Pages 161 et 162. Bureau de Sainte-Cécile, biffer les mots : (*moins la commune de Cairanne*).

Intercaler à leur ordre alphabétique les bureaux ci-après :

Beaumes-de-Venise,
Goult (*pour la commune de Goult seulement*),
Sablet-près-l'Ouvèze,
Saint-Saturnin-lès-Apt,
Visan.

EXPLOITATION POSTALE. — 2^e DIVISION. — 2^e BUREAU. — CORRESPONDANCE
ÉTRANGÈRE ET SERVICES MARITIMES.

BÂTIMENTS EN PARTANCE

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. Le Ministre des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer; mais il ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATION.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7

§ 1^{er}. — Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1).

1	Martinique.....	10 juin....	Le Havre..	Maria-Auger ...	V.....	D. Auger.
2	<i>Idem</i>	25	<i>Idem</i>	Philémon.....	<i>Idem</i>	H. Auger.
3	Pointe-à-Pitre.....	10.....	<i>Idem</i>	Cécile-Auger ...	<i>Idem</i>	D. Auger.
4	<i>Idem</i>	20	<i>Idem</i>	D'Alembert....	<i>Idem</i>	H. Auger.

§ 2. — Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale.

1	Bahia	2 juin....	Le Havre..	Ville-de-Para...	Vap. rég...	Chargeurs réunis.
2	<i>Idem</i>	17	<i>Idem</i>	Ville-de-Maranao	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
3	Buenos-Ayres.....	8	<i>Idem</i>	Ville-de-Buenos- Ayres.	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
4	<i>Idem</i>	15	<i>Idem</i>	Uruguay	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
5	<i>Idem</i>	30	<i>Idem</i>	Pampa.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> ,
6	Curaçao, Porto-Rico et Mayaguez.	10	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
7	<i>Idem</i>	24	<i>Idem</i>	Borussia	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
8	Caracas et la Guayra	10	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
9	<i>Idem</i>	24	<i>Idem</i>	Borussia	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
10	Les Cayes.....	24	<i>Idem</i>	Borussia	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
11	Colon	10	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .

(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature aux conditions indiquées par les sections 1 et 2 du tarif international.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
12	Colon.....	24 juin...	Le Havre..	Borussia	Vap. rég...	Brostrom.
13	Gonaïves.....	10	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
14	<i>Idem</i>	30	<i>Idem</i>	Teutonia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
15	Jacmel	24	<i>Idem</i>	Borussia	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
16	Lima.....	1 ^{er}	<i>Idem</i>	Laurium	<i>Idem</i>	E. Bossière.
17	Lisbonne.....	2	<i>Idem</i>	Ville-de-Para...	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
18	<i>Idem</i>	17	<i>Idem</i>	Ville-de-Maranao	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
19	Montevideo.....	8	<i>Idem</i>	Ville-de-Buenos-Ayres.	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
20	<i>Idem</i>	15	<i>Idem</i>	Uruguay	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
21	<i>Idem</i>	30	<i>Idem</i>	Pampa.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
22	New-Orléans.....	15	<i>Idem</i>	Paris.....	<i>Idem</i>	Compag ^{ie} commerciale.
23	Para, Geara, Maramnan.	8	<i>Idem</i>	Ambrose	<i>Idem</i>	Currie.
24	<i>Idem</i>	21	<i>Idem</i>	Paraense	<i>Idem</i>	Burns et Mac-Yver.
25	<i>Idem</i>	25	<i>Idem</i>	Ville-de-Santos.	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
26	Port-au-Prince....	10	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
27	<i>Idem</i>	30	<i>Idem</i>	Teutonia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
28	Pernambuco.....	2	<i>Idem</i>	Ville-de-Para...	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
29	<i>Idem</i>	17	<i>Idem</i>	Ville-de-Maranao.	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
30	Progresso	30	<i>Idem</i>	Teutonia.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
31	Puerto-Plata.....	10	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
32	<i>Idem</i>	24	<i>Idem</i>	Borussia	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
33	Rio-de-Janeiro....	2	<i>Idem</i>	Ville-de-Para...	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
34	<i>Idem</i>	17	<i>Idem</i>	Ville-de-Maranao.	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
35	Saint-Thomas.....	10	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
36	<i>Idem</i>	24	<i>Idem</i>	Borussia	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
37	Tampico.....	30	<i>Idem</i>	Teutonia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
38	Ténériffe.....	15	<i>Idem</i>	Uruguay.....	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
39	<i>Idem</i>	30	<i>Idem</i>	Pampa.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
40	Savanilla	10	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
41	<i>Idem</i>	24	<i>Idem</i>	Borussia	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
42	Valparaiso.....	1 ^{er}	<i>Idem</i>	Laurium	<i>Idem</i>	E. Bossière.
43	Vera-Cruz	10	<i>Idem</i>	Campêch	V.....	Veuve Oriot.
44	<i>Idem</i>	30	<i>Idem</i>	Teutonia.....	Vap. rég...	Brostrom.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 3^e BUREAU. — FRANCHISES
ET CONTRAVENTIONS.

STATISTIQUE DES CONTRAVENTIONS ET ABUS
EN MATIÈRE DE FRANCHISES POSTALES ET TÉLÉGRAPHIQUES.

MOIS DE MARS 1883.

1^o CONTRAVENTIONS POSTALES.

TABLEAU N° 1. — Contraventions à l'arrêté du 27 prairial an IX.

(Transports frauduleux de correspondances.)

NOMBRE DE PROCÈS-VERBAUX constatant des perquisitions négatives, dressés par			NOMBRE de PROCÈS-VER- BAUX annulés par l'Administra- tion pour cause d'invalidité.	AFFAIRES TERMINÉES par voie de transaction.		AFFAIRES DÉFÉRÉES À LA JUSTICE.		
la gendarmerie.	les agents des douanes et octrois.	les agents des postes.		Nombre de procès- verbaux.	Montant des transactions et des frais.	Nombre de procès-ver- baux ayant donné lieu à des acquitte- ments.	Nombre de procès-ver- baux ayant donné lieu à des condamna- tions.	Montant des amendes et des frais.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
853	*	104	2	48	586 35	*	*	*
957								

TABLEAU N° 2. — Contraventions à la loi du 16 octobre 1849.

(Fraude en matière de timbres-poste.)

NOMBRE de PROCÈS-VERBAUX annulés pour cause d'insuffisance de preuves matérielles.	AFFAIRES ABANDONNÉES par les parquets.	ACQUIT- TEMENTS	NOMBRE D'AFFAIRES AYANT DONNÉ LIEU À DES CONDAMNATIONS JUDICIAIRES.				Emprison- nement de 5 jours à 1 mois.
			Application d'amendes				
1	2	3	de 1 à 10 fr.	de 11 à 20 fr.	de 21 à 50 fr.	au-dessus de 50 fr.	
6	30	3	6	1	*	*	*

TABLEAU N° 3. — Contraventions à l'article 9 de la loi du 25 juin 1856.

(Insertion de notes manuscrites dans les imprimés, échantillons et papiers d'affaires.)

NOMBRE de PROCÈS-VERBAUX annulés par l'Administration pour cause d'invalidité.	AFFAIRES TERMINÉES PAR VOIE DE TRANSACTION.			AFFAIRES DÉFÉRÉES À LA JUSTICE.		
	Nombre de procès-verbaux,	Montant des transactions et des frais.	fr. c.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des acquittements.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des condamnations.	Montant des amendes et des frais.
1.	2.	3.	4.	5.	6.	
333	1,236	9,482 65		"	"	fr. c.

TABLEAU N° 4. — Contraventions à l'article 9 de la loi du 4 juin 1859.

(Insertion de valeurs prohibées dans les lettres, imprimés, échantillons et papiers d'affaires.)

NOMBRE de PROCÈS-VER- BAUX constatant des vérifications négatives.	NOMBRE de PROCÈS-VER- BAUX annulés par l'Administra- tion pour cause d'invalidité.	AFFAIRES TERMINÉES PAR VOIE DE TRANSACTION.			AFFAIRES DÉFÉRÉES À LA JUSTICE.		
		Nombre de procès- verbaux,	Montant des transactions et des frais.	fr. c.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des acquittements.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des condamna- tions.	Montant des amendes et des frais.
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	
59	52	103	1,046 75		"	fr. c.	

TABLEAU N° 5. — *Relevé récapitulatif des contraventions.*

NATURE des CONTRAVIEN- TIONS.	NOMBRE de procès- verbaux constatant des perquisi- tions ou vérifica- tions né- gatives.	NOMBRE de procès- verbaux an- nulés par l'Admi- nis- tration.	AFFAIRES TERMINÉES par voie de transaction.		AFFAIRES DÉFÉRÉES A LA JUSTICE.					
			AF- FAIRES	AC- QUITTE- MENTS.	CONDAMNATIONS péculiaires.			CONDAMNATIONS à la peine de l'emprisonne- ment de cinq jours à un mois.		
			2	3	4	5	6	7	8	9
Parrété du 27 prair. an IX.	957	2	48	fr. c.	586 35	—	—	—	fr. c.	—
la loi du 16 octobre 1849....	—	6	—	—	—	30	3	7	(1)	—
L'article 9 de la loi du 25 juin 1856.....	—	333	1,236	fr. c.	9,482 65	—	—	—	—	—
la loi du 4 juin 1859.....	59	52	103	fr. c.	1,046 75	—	—	—	—	—
TOTAUX....	1,016	393	1,387	fr. c.	11,115 75	30	3	7	—	—

(1) En exécution de la loi du 29 décembre 1873, le montant des amendes imposées par les tribunaux est recouvré directement par les perceuteurs et figure dans leurs recettes.

TABLEAU N° 6. — *Exécution de l'article 8 de l'arrêté du 27 prairial an IX.*

(Répartition des amendes imposées pour transport frauduleux de correspondances.)

NOMBRE D'AFFAIRES.	MONTANT des AMENDES.	TIERS DU MONTANT des amendes, attribué aux saisissants.	RÉPARTITION DU TIERS DES AMENDES AUX SAISISSANTS.		
			Sommes ordonnancées au profit		
			de la gendamerie.	des agents des douanes et octrois.	des agents des postes.
1	2	3	4	5	5
34	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	504 00	168 00	—	1 00	167 00
Ensemble 168 00					

2° CONTRAVENTIONS ET ABUS TÉLÉGRAPHIQUES.

CONTRAVENTIONS.		ABUS.	
NOMBRE.	TAXES PERÇUES.	NOMBRE.	TAXES PERÇUES.
33	49 ^f 10 ^c	20	30 ^f 90 ^c

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.

RECTIFICATIONS À OPÉRER À LA NOMENCLATURE 453 TER.

Boulevard Arago. — Page 9 de la nomenclature :

de 1 à 47 — 2 à 36...	Bureau 29.
de 49 à 73 — 38 à 82...	38.
Au-dessus	52.

Modifier en ce sens le Bulletin annexe n° 2 de février 1883, page 60.

Par suite de la création du bureau n° 10 bis, rue du Vieux-Colombier, du déplacement des bureaux n° 8, 25 et 43 et de l'ouverture de nouvelles voies dans Paris, la nomenclature n° 453 ter doit être modifiée de la manière suivante :

NOMS DES VOIES.	BUREAUX.	NOMS DES VOIES.	BUREAUX.
Académie de Médecine.....	10 bis.	Coëtlogon (rue).....	10 bis.
Amboise (rue d').....	8.	Collège Stanislas	43.
Antin (rue d').....	49.	Commaille (rue de).....	20.
Assas (rue d') : 1 à 17, — 2 à 30.....	10 bis.	Consulat de Colombie.....	10 bis.
27 à 55, — 32 à 76.....	6.	Gouvent de l'Abbaye-au-Bois.....	10 bis.
Au-dessus.....	52.	Couvent Saint-Thomas-de-Villeneuve.....	10 bis.
Babylone (rue de) : 2 à 12	10 bis.	Croix-Rouge (carrefour ou place).....	10 bis.
1 à 39, — 16 à 40.....	10.	Daunau (rue).....	49.
Au-dessus.....	41.	Dragon (carrefour, passage et rue du).....	10 bis.
Bagneux (rue de).....	43.	Duguay-Trouin (rue).....	6.
Baromètre (galerie du).....	8.	Eglise de l'Abbaye-au-Bois	10 bis.
Bernard-Palissy (rue).....	10 bis.	Eglise roumaine.....	25.
Boëldieu (place).....	8.	Enfer (boulevard d' prolongé) : Rue du Bac	20.
Bonaparte (rue) : (pas de n° entre 48 à 52). 1 à 43, — 2 à 42.....	15,	Rue de la Chaise.....	10 bis.
45 à 61, — 52 à 78.....	10 bis.	Rue de Rennes.....	43.
Au-dessus	6.	Rue Stanislas.....	43.
Bréa (rue de)	43.	Favard (rue).....	8.
Canettes (rue des).....	10 bis.	Ferdinand-Ball (rue)	14.
Capucines (boulev. des) : 1 à 29, 2 à 12	8.	Fleurus (rue de) : 1 à 17 et 2 à 18	6.
Au-dessus	3.	Au-dessus	43.
Carpentier (rue).....	10 bis.	Four-Saint-Germain (rue du).....	10 bis.
Cassette (rue).....	10 bis.	Gaillon (carrefour et rue).....	49.
Cherche-Midi (rue du) : 1 à 25, — 2 à 28.....	10 bis.	Grammont (rue de).....	8.
27 à 117, — 30 à 122.....	10.	Graves (rue de).....	28.
Au-dessus	43.	Grenelle (rue de) : 1 à 31, — 2 à 32	10 bis.
Choiseul (rue de).....	8.	33 à 81, — 34 à 100	20.
Chomed (rue).....	10 bis.	83 à 129, — 102 à 144	44.
Cimetière des Hospices.....	43.	Au-dessus	27.
Cimetière du sud de Montparnasse....	43.	Grétry (rue).....	8.
		Helder (rue du).....	8.
		Honoré-Chevalier (rue).....	10 bis.
		Horloge (galerie de l').....	8.

NOMS DES VOIES.	BUREAUX.	NOMS DES VOIES.	BUREAUX.
Italiens (boulevard et cité des)	8.	Port-Royal (boul. du) : 1 à 27, — 2 à 44	29.
Jardin public des Ménages	10 bis.	29 à 37, — 46 à 74	38.
Justice de paix du 6 ^e arrondissement	10 bis.	85 et 76 à la fin	52.
La Baume (rue de)	47.	Princes (pass. des)	8.
La Chaise (rue de)	10 bis.	Quatre-Septembre (rue du) : 1 à 7, — 2 à 10	1.
Lassite (rue) : 1 à 13, — 2 à 14	8.	Au-dessus	8.
Au-dessus	51.	Racine (rue) : 1 à 17, — 2 à 22	25.
Laplanche (rue)	20.	Au-dessus	6.
Légation de Costa-Rica	10 bis.	Rennes (r. de), pas de n° au-dessous : 44 à 48	15.
Le Peletier (rue) : 1 à 15, — 2 à 10	8.	41 à 117, — 50 à 110	10 bis.
Au-dessus	51.	Au-dessus	43.
Littré (rue)	43.	Réservoir de la rue de Vaugirard	43.
Louis-le-Grand (rue) : 1 à 13, — 2 à 14	49.	Roule (square du)	42.
Au-dessus	8.	Sabot (rue dn)	10 bis.
Madame (rue) : 1 à 33, — 2 à 38	10 bis.	Séminaire (petit séminaire de Paris)	43.
Au-dessus	6.	Séminaire Saint-Sulpice	10 bis.
Mailly (rue de)	20.	Sèvres (rue de) : 1 à 35, — 2 à 18	10 bis.
Maine (avenue du) : 1 à 89, — 2 à 92	43.	37 à 131, — 20 à 78	10.
Au-dessus	Montrouge.	Au-dessus	41.
Marivaux (rue de)	8.	Stanislas (passage)	43.
Mayet (rue)	43.	Saint-Augustin (rue)	49.
Médéah (rue de)	Plaisance.	Sainte-Beuve (rue)	43.
Mézières (rue de)	10 bis.	Saint-Germain (boulevard) : 1 à 47, — 2 à 68	28.
Monsieur-le-Prince (rue) : 1 à 33; — 2 à 20	25.	63 à 131, — 70 à 146	25.
Au-dessus	6.	123 à 155, — 148 à 180	15.
Montparnasse (boul. du) : 1 à 115, — 2 à 112	43.	157 à 181, — 182 à 190	10 bis.
Au-dessus	52.	183 à 229, — 192 à 260	20.
Montparnasse (rue du)	43.	Au-dessus	31.
Narbonne (rue de)	20.	Saint-Pères (rue des) : 1 à 43, — 2 à 32	15.
Notre-Dame-des-Champs (rue) : 1 à 55, — 2 à 52	43.	Au-dessus	10 bis.
Au-dessus	52.	Saint-Sulpice (place)	10 bis.
Opéra (avenue de l') : 1 à 15, — 2 à 18	11.	Saint-Sulpice (rue)	6.
Au-dessus	49.	Taitbout (rue) : 1 à 13, — 2 à 16	8.
Opéra (passage et place de l')	8.	Au-dessus	22.
Paix (rue de la)	49.	Théâtre de l'Opéra-Comique	8.
Philippe-Auguste (avenue) : 1 à 35, — 2 à 40	23.	Vandamme (imp. et rue)	Plaisance.
Au-dessus	36.	Vaugirard (rue de) : 1 à 41, — 2 à 74	6.
		43 à 181, — 76 à 164	43.
		Au-dessus	Vaugirard.
		Vavin (rue)	43.
		Vieux-Colombier (rue du)	10 bis.

DIRECTION DU PERSONNEL.

AGENTS SPÉCIAUX ADMIS À SUBIR L'EXAMEN D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE CONTRÔLEUR.

Aux termes d'une décision ministérielle en date du 30 avril 1883, les agents spéciaux titulaires jouissant d'un traitement de 2,100 francs au moins peuvent prendre part à l'examen d'aptitude aux fonctions de contrôleur institué par l'arrêté du 29 juin 1882, à la condition toutefois de justifier *préalablement* qu'ils sont complètement au courant du service de commis.

DIRECTION DU PERSONNEL.

MESURE DISCIPLINAIRE.

Des dépêches ont été volées dans une gare des chemins de fer de l'Ouest.

L'enquête a établi que le gardien d'entrepôt s'était rendu coupable de la plus grave négligence en abandonnant les dépêches sur le quai de la gare, en dehors de toute surveillance.

Le gardien d'entrepôt a été révoqué.

MM. les Directeurs devront spécialement porter cette mesure à la connaissance des sous-agents de leur service chargés d'un échange de dépêches.

FAITS DIVERS.

ACTES DE PROBITÉ.

M. Daguet, facteur rural à Auzances (Creuse), a trouvé, en cours de tournée, un porte-monnaie contenant 108 fr. 25 cent. qu'il a remis à sa receveuse. Ce porte-monnaie a pu être rendu à son propriétaire.

M. Lévéque, facteur des télégraphes à Beaune (Côte-d'Or), a déposé au commissariat de police un vêtement d'une certaine valeur trouvé par lui sur la voie publique.

M. Coudert, facteur des télégraphes à Tulle (Corrèze), a remis à son receveur un porte-monnaie contenant 23 fr. 65 cent. qu'il avait trouvé sur la voie publique.

M. Thorel, facteur local à Arques (Pas-de-Calais), ayant reçu dans un payement une somme de 20 francs en trop, s'est empressé de la restituer à la personne intéressée.

M. Cauture, facteur rural à Azille (Aude), a rendu à la personne qui l'avait perdue, une somme de 450 francs trouvée par lui sur la voie publique. Il a refusé la récompense offerte.

M. Duclos, facteur-surveillant à Jonzac (Charente-Inférieure), a trouvé dans la salle d'attente du bureau un portefeuille contenant 3,000 francs en billets de banque qu'il a remis aussitôt entre les mains de son receveur. Ce portefeuille a pu être restitué à son propriétaire. M. Duclos a refusé toute récompense.

M. Bichet, facteur de ville à Melun, a déposé au commissariat de police un porte-monnaie contenant une certaine somme et une clef, trouvé par lui sur la voie publique.

M. Neumann, facteur rural au même bureau, a trouvé, en cours de tournée, une bourse contenant 5 fr. 15 cent. qu'il a déposée à la mairie de Vaux-le-Pénil, où elle a été rendue à la personne intéressée.

M. Pasquier, facteur de ville à Dreux (Eure-et-Loir), a restitué une somme de 25 francs qui lui avait été donnée en trop dans un payement.

M. Jean, facteur rural à Mirepoix (Ariège), ayant reçu dans un payement une somme de 50 francs en trop, s'en empressé d'en opérer la restitution à la personne intéressée. M. Jean s'est déjà signalé par un acte de même nature.

M. Ménière, facteur à Fontaine-lès-Luxeuil (Haute-Saône), a remis à la personne intéressée une somme de 20 francs qui lui avait été donnée en trop dans le payement de valeurs.

M. Chamfroy, commis à Paris (bureau n° 5), a déposé au commissariat de police du quartier un billet de banque de 50 francs qu'il avait trouvé dans la salle d'attente du bureau.

M. Glaize, facteur à Neussargues (Cantal), a rendu à la personne qui l'avait perdue, une tabatière en argent trouvée par lui en cours de tournée.

M. Soyer, facteur des télégraphes à Versailles, a remis au receveur principal une croix de la Légion d'honneur qu'il avait trouvée en cours de distribution. Cet objet a été déposé à la mairie.

M. Limbach, facteur tubiste au bureau de la Bastille, à Paris, a trouvé dans la salle d'attente un chèque de 400 francs qu'il a remis à son receveur.

M. Lacroix, commis à Lyon-Central, a remis au commis principal de service une pièce de 10 francs oubliée sur la tablette du guichet.

M. Chevallier, facteur de ville à Vernon (Eure), a déposé au commissariat de police un mouchoir d'une valeur de 8 francs trouvé par lui sur la voie publique.

M. Chomette, facteur rural à Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), a remis à sa receveuse une pièce de 10 francs qu'il avait trouvée en cours de tournée.

M. Perrot, gardien de bureau à Lyon-Terreaux, a trouvé dans la salle d'attente une pièce de 10 francs qu'il a remise entre les mains du commis principal de service.

M. Truitard, facteur local à Meursault (Côte-d'Or), a trouvé, en cours de tournée, une bague en or qui a pu être remise, par ses soins, à son propriétaire.

Le jeune facteur des télégraphes Lerminet, attaché au bureau d'Arras (Nord), s'est empressé de déposer entre les mains de son chef un portefeuille contenant deux billets de banque de 100 francs, qu'il avait trouvé dans la salle d'attente. Ce portefeuille a pu être rendu à la personne intéressée.

M. Subra, facteur à Paris (bureau n° 24) a fait le dépôt au commissariat de police du quartier d'un porte-monnaie contenant 13 fr. 50 cent. et une médaille en argent, qu'il avait trouvé en cours de distribution.

M. Gerbaud, facteur rural à Saint-Léonard (Haute-Vienne), a trouvé en cours de tournée, un médaillon en argent et plusieurs autres objets de même métal qu'il s'est empressé de rapporter au bureau. Ces objets ont été remis à leur propriétaire.

M. Dubourdieu, entreposeur à la gare de Perpignan, ayant trouvé

sur la voie publique un portefeuille contenant divers papiers importants, s'est empressé d'en faire le dépôt au poste de police, où il a été réclamé par la personne intéressée. Il a refusé la récompense offerte. M. Dubourdieu s'est déjà signalé plusieurs fois par des actes de même nature.

M. Busset, facteur local à Commentry (Allier), ayant reçu, en opérant le recouvrement d'une valeur, une somme de 20 francs en trop, s'est empressé d'en faire la remise entre les mains de son receveur. Cette somme a pu être rendue à la personne intéressée.

M. Rudelle, chargeur à la ligne des Pyrénées, a trouvé sur le quai de la gare Saint-Jean, à Bordeaux, un porte-cigares d'une certaine valeur qu'il a remis au commissariat spécial des chemins de fer.

M. Stéphany, facteur des télégraphes à Paris (bureau n° 44) a trouvé sur la voie publique une boîte de montre en or qu'il a déposée au commissariat de police du quartier.

M. Moreau, facteur des télégraphes à Niort (Deux-Sèvres), a remis au receveur principal un porte-monnaie contenant 23 fr. 30 cent. trouvé par lui en cours de tournée.

M. Gaunand, facteur rural à Vauvillers (Haute-Saône), a trouvé, en cours de tournée, un porte-monnaie contenant 6 fr. 20 cent. qu'il a remis à sa receveuse. Ce porte-monnaie a pu être restitué à son propriétaire.

M. Baud, facteur local à Morzine (Haute-Savoie), a restitué une pièce de 2 francs qui lui avait été remise en trop dans un payement.

M. Neuraz, courrier du Biot à Morzine (Haute-Savoie), s'est empressé de rendre à la personne qui l'avait perdue, une somme de 30 francs en or trouvée par lui dans la salle d'attente de la perception du Biot.

M. Lenfant, facteur de ville à Beauvais (Oise), a remis au receveur principal un porte-monnaie contenant, outre une certaine somme, une bague en or, qu'il avait trouvé sur la voie publique.

M. Piéri, facteur à Montpellier a trouvé sur la voie publique une pièce de 10 francs qu'il tient à la disposition de la personne intéressée, après en avoir fait la déclaration au commissariat de police.

M. Remiot, facteur des télégraphes à Château-Thierry (Aisne), ayant trouvé dans la salle d'attente du bureau deux coupons de rente au porteur, l'un de 125 francs, l'autre de 25 francs, s'est empressé d'en opérer la restitution à la personne qui les avait perdus.

M. Barthélémy, facteur des télégraphes à Céte (Hérault), a fait remettre au commissariat de police une pipe d'une certaine valeur, trouvée par lui en cours de tournée.

M. Berger, facteur local à Puiseaux (Loiret), a restitué une somme de 5 francs qu'il avait reçue en trop dans un paiement.

M. Cuenat, facteur rural au Russey (Doubs), a remis à sa receveuse une somme de 22 fr. 55 cent. trouvée par lui en cours de tournée.

ACTES DE DÉVOUEMENT.

M. Chollet, facteur local à Cosnes-sur-l'Œil (Allier), a montré beaucoup de sang-froid et de courage en arrêtant deux taureaux furieux.

M. Bouillaguet, facteur local à Chamboulive (Corrèze), s'est particulièrement distingué dans un incendie en se portant au secours de deux enfants surpris par les flammes et qu'il a réussi à sauver d'une mort imminente.

M. Pettier, facteur rural à Châtillon-en-Vendelais (Ille-et-Vilaine), a fait acte d'humanité en recueillant une femme aveugle, âgée et dénuée de toutes ressources qui ne lui est attachée par aucun lien de parenté et à laquelle il donne des soins depuis plus d'une année.

M. Devinez, facteur rural à Vannes-le-Châtel (Meurthe-et-Moselle), a fait preuve de dévouement en arrêtant des chevaux emportés.

MM. Gaillard, facteur rural à Bonne-sur-Ménoge (Haute-Savoie), Bert, facteur rural à La Bastide-Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne), Patanchon, facteur local, Durouble et Dulac, facteurs ruraux à Hostens (Gironde), et Drouin, facteur rural à Dommartin-sur-Yèvre (Marne), se sont distingués dans des incendies.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM.Rabuteau.....	Commis prin- cipal.	Direct. de la Caisse d'épargne.	4,000	F. fonct. de sous-chef.	Direct. de la Caisse d'épargne.	4,000
Massin.....	Sous-ingé- nieur.	Paris, lignes sou- terraines.	2,500	Sous-ingé- nieur.	Besançon, techni- que.	2,500
Schaeffer.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,500	<i>Idem</i>	Montpellier, techni- que.	2,500
Seligmann-Lui.	<i>Idem</i>	Paris, fabricat. des timbres-poste.	3,500	<i>Idem</i>	Paris, vérification et réception du matériel.	3,500
Givet.....	Com. princ..	Sénégal.....	2,700	Sous-inspect.	Sur place.....	3,000
Pornet.....	Commis....	Dijon, d ^{re} technique	2,700	Commis p ^{re} .	<i>Idem</i>	2,700
Cazeneuve.....	<i>Idem</i>	Lyon, d ^{re} technique	2,700	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700
Lintzer.....	<i>Idem</i>	Nancy, s ^{ce} technique	2,700	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700
Bailly.....	<i>Idem</i>	Vesoul, s ^{ce} techniq., fais. f. de contrôl.	2,700	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700
Guilmart.....	<i>Idem</i>	Oran, s ^{ce} technique, fais. f. de contrôl.	2,700	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700
Baudère.....	<i>Idem</i>	Besançon, s ^{ce} techni.	2,700	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700
Belfond.....	<i>Idem</i>	Limoges, d ^{re} techni.	2,700	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700
Poulin.....	<i>Idem</i>	Dijon, d ^{re} technique	2,700	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700
Dumestre.....	<i>Idem</i>	Tarbes, s ^{ce} techniq.	2,700	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2,700
Raffaut.....	C. P.....	Dir. du matériel...	3,500	Détaché...	Service de l'habill ^t .	4,000
Domingie.....	Commis....	Le Mans.....	1,500	Commis....	D ^{re} du matériel...	1,600
Bonnefoy.....	<i>Idem</i>	Dir. du Cabinet...	2,200	<i>Idem</i>	D ^{re} de la comptab.	2,200
Thomas.....	<i>Idem</i>	Paris 50.....	1,800	<i>Idem</i>	D ^{re} de la caisse d'ép.	1,900
Kernilis.....	<i>Idem</i>	Dir. du Morbihan..	1,800	<i>Idem</i>	D ^{re} du Finistère ..	1,800
le Borgne.....	C. P.....	Rennes.....	2,700	C. P.....	D ^{re} du Morbihan..	2,700
Boyer.....	Commis....	Dir. de l'Indre....	1,500	Commis....	D ^{re} du personnel..	1,600
Beluze.....	<i>Idem</i>	Châteauroux.....	2,100	<i>Idem</i>	D ^{re} de l'Indre	2,100
Peretti.....	"	Surnumér...	Réclamations	"
Sarrazin.....	"	<i>Idem</i>	D ^{re} des cor. postales	"
Bavart.....	Commis....	Paris-Central.....	1,800	Commis....	Paris, gare de Lyon.	1,800
Bertrand.....	<i>Idem</i>	Paris, Vieilles-Hau- driettes.	1,500	<i>Idem</i>	Paris, central.....	1,500
Lachat.....	<i>Idem</i>	Paris, gare de Lyon.	1,500	<i>Idem</i>	Paris, Vieilles-Hau- driettes.	1,500
Pessarjou.....	Com. princ..	Paris, lign. souterr.	2,700	Com. princ..	Paris, Archives...	2,700
Lapoujade....	Commis ...	Paris-Luxembourg.	2,400	Commis ...	Agen.....	2,400
Pomès.....	<i>Idem</i>	Agen.....	1,500	<i>Idem</i>	Paris-Luxembourg.	1,500
Frémin.....	Com. princ..	Paris, Hôtel Contin.	2,700	Commis prin.	Granville.....	2,700
Delbos.....	<i>Idem</i>	Saint-Etienne.....	2,700	<i>Idem</i>	Limoges	2,700
Frézouls.....	Commis....	Carcassonne.....	2,700	<i>Idem</i>	Saint-Etienne.....	2,700
Vallée.....	<i>Idem</i>	Blois, préfecture..	1,500	Commis....	Rouen, central....	1,500
Petitperrin....	Surnumér...	Joinville(H ^{te} -M ^{me}).	"	Surnumér...	Bourbonne-l-Bains.	"
Canonne.....	<i>Idem</i>	Rueau, central... .	"	<i>Idem</i>	Roubaix	"
Rogissart.....	<i>Idem</i>	Paris, cours de télég.	"	<i>Idem</i>	Péronne	"
Mathieu (Fran- çois).	<i>Idem</i>	Paris, rue Littré..	"	<i>Idem</i>	Paris, central....	"
Saisset.....	<i>Idem</i>	Marseille.....	"	<i>Idem</i>	Decize.....	"
Henry (Théo- dore).	<i>Idem</i>	Paris-Courcelles...	"	<i>Idem</i>	Constantine	"
Simon.....	Commis....	Péronne	1,500	Commis....	Reims R. P.....	1,500
Nayroles.....	<i>Idem</i>	Rodez.....	1,500	<i>Idem</i>	Cosne	1,500
Bros.....	<i>Idem</i>	Cosne.....	1,800	<i>Idem</i>	Rodez	1,800
Menviello.....	<i>Idem</i>	Narbonne.....	1,500	<i>Idem</i>	Saïda	1,500
Paritz.....	<i>Idem</i>	Cette.....	1,500	<i>Idem</i>	Narbonne	1,500
Chadel.....	<i>Idem</i>	Decize.....	1,500	<i>Idem</i>	Paris, rue Littré..	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCE ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCE ou services.	TRAITE- MENT.
MM. Vacher.....	Commis	Constantine	fr. 1,500	Commis	Marseille , central..	fr. 1,500
Taupin.....	<i>Idem</i>	En disponibilité..	" "	<i>Idem</i>	Paris-Courcelles ..	1,500
Dessus.....	<i>Idem</i>	Limoges	1,500	<i>Idem</i>	Paris , central....	1,500
de Busnel.....	<i>Idem</i>	Nantes , central ..	2,700	<i>Idem</i>	Tours	2,700
Miollet.....	<i>Idem</i>	Tours	1,800	<i>Idem</i>	Nantes , central...	1,800
Bécheux.....	<i>Idem</i>	Nantes , central...	1,800	<i>Idem</i>	Melun	1,800
Maillot.....	<i>Idem</i>	Laval	1,500	<i>Idem</i>	Nantes , central...	1,500
Raymond.....	<i>Idem</i>	S ^t -Amand (Cher) .	1,500	<i>Idem</i>	Laval	1,500
Mainfroy	<i>Idem</i>	Bourges , direction.	2,400	<i>Idem</i>	Reims	2,400
Tulleau	<i>Idem</i>	Nantes , central...	1,800	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,800
Dérozier.....	<i>Idem</i>	Enghien	1,800	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,800
Brunet.....	<i>Idem</i>	Paris , central....	1,500	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Galbrun.....	<i>Idem</i>	Nantes , central...	1,500	<i>Idem</i>	Enghien	1,500
Tavernier.....	Surnumér ^{re} ..	Lille , central....	" "	Surnumér ^{re} ..	Saint-Amand (Cher)	" "
Petitperrin.....	<i>Idem</i>	Bourbonne , non in- stallé.	" "	<i>Idem</i>	Joinville	" "
Thomas	<i>Idem</i>	Brest , cours de té- légraphie.	" "	<i>Idem</i>	Sablé	" "
Ranson.....	<i>Idem</i>	Mantze	" "	<i>Idem</i>	Péronne	" "
Serranie.....	Commis	Nice , central....	2,400	Commis	Béziers	2,400
Mangematin	<i>Idem</i>	Péronne	1,500	<i>Idem</i>	Mantes	1,500
Pouzergues	<i>Idem</i>	Paris , lign. souterr.	2,100	<i>Idem</i>	Tours , technique..	2,100
Lepesme	<i>Idem</i>	Paris , central....	1,500	<i>Idem</i>	Paris , lign. souterr.	1,500
Jame	<i>Idem</i>	Marseille , central..	1,500	<i>Idem</i>	Gap	1,500
Imbert	<i>Idem</i>	Clermont-Ferrand..	1,500	<i>Idem</i>	Marseille , central..	1,500
Luchon	<i>Idem</i>	Nice , central	1,500	<i>Idem</i>	Clermont-Ferrand ..	1,500
Briosne	Receveur	Paris-Villette	3,500	G. P.	Paris , Hôtel Conti- nental.	3,600
Valade	<i>Idem</i>	En disponibilité..	" "	Recev.	Paris , Archives ..	3,500
Nicolas	Commis	Nice	1,500	Commis	Marseille , central..	1,500
Bulté	<i>Idem</i>	Roubaix	1,500	<i>Idem</i>	Havre , central....	1,500
Delbar	<i>Idem</i>	Laon	1,500	<i>Idem</i>	Roubaix	1,500
Coquet	<i>Idem</i>	Granville	1,500	<i>Idem</i>	Laon	1,500
Chastel	<i>Idem</i>	Paris , central....	1,800	<i>Idem</i>	Bar-le-Duc	1,800
Moisnard	<i>Idem</i>	Nantes , gare	2,100	<i>Idem</i>	Nantes , central...	2,100
Bret	<i>Idem</i>	Angers	2,400	<i>Idem</i>	Nantes	2,400
Lhuillier	<i>Idem</i>	Menton	1,500	<i>Idem</i>	Moulins	1,500
Raulin	Surnumér ^{re} ..	Montpellier , cours de télégraphie.	" "	Surnumér ^{re} ..	Pépignan	" "
Faurou	<i>Idem</i>	Pauillac	" "	<i>Idem</i>	Jarnac	" "
Lacroix	<i>Idem</i>	Albi	" "	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	" "
Estage	<i>Idem</i>	Issoire	" "	<i>Idem</i>	Clermont-Ferrand ..	" "
Vinel	<i>Idem</i>	Montpellier , cours de télégraphie.	" "	<i>Idem</i>	Issoire	" "
Ferrier	Commis	Avignon , gare	1,800	Commis	Châteauroux	1,800
Reinlen	<i>Idem</i>	Maubeuge , gare...	2,100	<i>Idem</i>	Avignon	2,100
Justine	<i>Idem</i>	Maubeuge	1,500	<i>Idem</i>	Maubeuge , gare...	1,500
Ricarrère jeune (Jean)	Ex-commis	" "	" "	<i>Idem</i>	Senlis	1,500
Dolorieux	Commis	Nice	1,800	<i>Idem</i>	Clermont-Ferrand ..	1,800
Chadel	<i>Idem</i>	Paris , rue Littré ..	1,500	<i>Idem</i>	Paris , r.Jean ^{ne} -d'Arc ..	1,500
Liébault	<i>Idem</i>	Paris , r. de Choiseul	1,500	<i>Idem</i>	Paris , central....	1,500
Grebet	<i>Idem</i>	Paris , Marché aux bestiaux.	1,800	<i>Idem</i>	Paris , rue Choiseul ..	1,800
Marchand	<i>Idem</i>	Lyon	1,500	<i>Idem</i>	Paris , r.d'Allemag. 3 ..	1,500
Fouques	<i>Idem</i>	Chambéry	1,500	<i>Idem</i>	Paris , central....	1,500
Marret	<i>Idem</i>	Paris , central....	1,500	<i>Idem</i>	Chamhery	1,500
Thomas	Surnumér ^{re} ..	Bordeaux , cours de télégraphie.	" "	Surnumér ^{re} ..	Sainte - Foy - la - Grande	" "
Mme Sommer	Employée	En disponibilité ..	" "	Employée	Paris , central....	1,100

NOMS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	BES AGENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITEMENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.
MM. Luigi.....	Commis....	Saïda.....	fr. 1,500	Commis....	La Ciotat.....	fr. 1,500
Domecq.....	Surnumér ^{re} ..	Lectoure.....	"	Surnumér ^{re} ..	Ancenis.....	"
Remy.....	Idem.....	Toul.....	"	Idem.....	Belley.....	"
Bardy.....	Idem.....	Bordeaux, c. de tél.	"	Idem.....	Goguac.....	"
Dorchain.....	Idem.....	Roncq-Saint-Sever.	"	Idem.....	Saint-Quentin.....	"
Boquart.....	Idem.....	Givet.....	"	Idem.....	Rouen.....	"
Berteil.....	Idem.....	Montpellier, e. de t.	"	Idem.....	Saint-Affrique.....	"
Biget.....	Commis....	Saint-Quentin....	1,500	Commis....	Bar-le-Duc.....	1,500
Bastié.....	Idem.....	Toulouse, central.	1,500	Idem.....	Toulouse-St-Michel.	1,500
Satut.....	Idem.....	Toulouse-St-Michel	2,700	Idem.....	Toulouse, central..	2,700
Françot.....		Ex-commis.....	"	Idem.....	Paris 51.....	1,800
Martin-Dumont.		Idem.....	"	Idem.....	Besançon.....	1,500
Harent.....		Idem.....	"	Idem.....	Compiègne.....	1,800
Robert.....		Idem.....	"	Idem.....	Tourcoing.....	1,500
Havet.....		Idem.....	"	Idem.....	Dunkerque.....	1,500
Bournet.....	Commis....	Besançon	2,400	Fais. sonet. de C. P.	Sur place.....	2,400
Le Poulenq.....	Idem.....	Ligne de l'Ouest ..	2,400	Idem.....	Idem	2,400
Brunet.....	Idem.....	Melun.....	2,100	Commis....	Paris 5.....	2,100
Enoch.....	Surnumér ^{re} ..	Remiremont.....	"	Idem.....	Melun.....	1,500
Noyer.....	Idem.....	Ligne de Lyon....	"	Surnumér ^{re} ..	Bordeaux.....	"
Teullière.....	Idem.....	Paris 12.....	"	Idem.....	Ligne de Lyon	"
Girod de Novillars.	Commis....	Paris 51	1,500	Commis....	Ligne de l'Est....	1,500
Marandet.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,800	Idem.....	Ligne du Nord....	1,800
Maillard.....	Idem.....	Ligne du Nord....	1,500	Idem.....	L. du Sud-Ouest ..	1,500
Bordet.....	Idem.....	Besançon	2,400	Idem.....	Paris 79.....	2,400
Dupré.....	Idem.....	Paris 30.....	1,500	Idem.....	Idem.....	1,500
Hymon.....	Surnumér ^{re} ..	Paris R. P.....	"	Surnumér ^{re} ..	Paris 30.....	"
Ségonia.....	Commis....	Paris 17.....	1,500	Commis....	Paris 79.....	1,500
Gallon.....	Surnumér ^{re} ..	Paris R. P.....	"	Surnumér ^{re} ..	Paris 17.....	"
Prat.....	Idem.....	Idem	"	Idem.....	Paris 79.....	"
Leroux.....	Commis....	Paris 3.....	2,400	Commis....	Paris 45.....	2,400
Ledoix.....	Idem.....	Paris 77.....	1,800	Idem.....	Paris 3.....	1,800
Bouloc.....	Surnumér ^{re} ..	Réclamations	"	Idem.....	Paris 77.....	1,500
Baston.....	Idem.....	Paris 18.....	"	Surnumér ^{re} ..	Paris 4.....	"
Marguet.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Paris 23.....	"
Puillet.....	Commis....	Lig. de la Méditerr.	1,500	Commis....	Marseille.....	1,500
Audibert.....	Idem.....	Marseille.....	1,800	Idem.....	Ligne de la Méditerr.	1,800
Joannès.....	Idem.....	Paris 17.....	1,500	Idem.....	Paris 28.....	1,500
Roumégoux.....	Surnumér ^{re} ..	Agen.....	"	Idem.....	Paris 17.....	1,500
Dubourdieu.....	Idem.....	Bordeaux.....	"	Surnumér ^{re} ..	Agen.....	"
Foujols.....	Commis....	Toulon.....	2,700	C. P.....	Toulon	2,700
Malère.....	Idem.....	Pau.....	1,500	Commis....	Tarbes	1,500
Floris.....	Idem.....	Tarbes	1,800	Idem.....	Pau.....	1,800
Renard.....	Idem.....	Compiègne.....	1,500	Idem.....	Ligne du Nord....	1,500
Cambourneac.....	Surnumér ^{re} ..	Paris 14	"	Surnumér ^{re} ..	Paris 4.....	"
Gelin.....		Ex-surnuméraire ..	"	Idem.....	Ligne de Lyon....	"
Gapeau.....	Commis....	Lyon.....	1,500	Commis....	Valence.....	1,500
Raygeal.....	C. P.....	Ligne de l'Ouest...	3,000	Chef de brig.	Ligne du Nord-Ouest	3,000
Gobigot.....	Surnumér ^{re} ..	Houleur.....	"	Surnumér ^{re} ..	Ligne de l'Ouest...	"
Renier.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Honfleur.....	"
Ricard.....	Idem.....	L. du Sud-Ouest...	"	Idem.....	Béneac.....	"
Guitton.....	Commis....	Paris 2.....	2,100	Commis....	L. du Sud-Ouest ..	2,100
Laurent.....	Idem.....	Tunis	1,800	Idem.....	Paris 2.....	1,800
Demargailly.....	Idem.....	Dunkerque.....	1,800	Idem.....	Tunis	1,800
Gast.....	Idem.....	Meaux.....	2,100	Idem.....	St-Germain-en-Laye	2,100
Tétienne.....	Idem.....	Senlis.....	1,500	Idem.....	Meaux.....	1,500
Potelet.....	Idem.....	Douai.....	2,100	Idem.....	Senlis.....	2,100
Martinot.....	Surnumér ^{re} ..	Valenciennes	"	Idem.....	Douai	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
MM. Carrière....	Surnumér ^{re} .	Rennes.....	fr.	Surnumér ^{re} .	Nantes.....	fr.
Mathieu.....	<i>Idem</i>	Paris R. P.....	"	<i>Idem</i>	Lagny.....	"
Gehin.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"
Mailluchet....	Commis.....	Ligne du Sud-Ouest	1,800	Commis.....	Ligne de Lyon....	1,800
Lacaze.....	<i>Idem</i>	Ligne de Lyon....	1,500	<i>Idem</i>	L. du Sud-Ouest....	1,500
Menu.....	<i>Idem</i>	Coguac.....	1,500	<i>Idem</i>	Bordeaux.....	1,500
Chanut.....	<i>Idem</i>	Bordeaux.....	1,500	<i>Idem</i>	Coguac.....	1,500
Fourcail....	<i>Idem</i>	Clermont-Ferrand..	1,800	<i>Idem</i>	Paris 79.....	1,800
Revire.....	Surnumér ^{re} .	Montpellier.....	"	Surnumér ^{re} .	Clermont-Ferrand ..	"
Feuillet.....	Commis.....	Niort.....	1,500	Commis.....	Angoulême.....	1,500
Pommier.....	<i>Idem</i>	Saint-Nazaire....	1,800	<i>Idem</i>	Nio:t.....	1,800
Robinet de Ples	<i>Idem</i>	Angoulême.....	1,500	<i>Idem</i>	Saint-Nazaire....	1,500
Grenu.....	Surnumér ^{re} .	Paris R. P.....	"	Surnumér ^{re} .	Paris 75.....	"
Landragin....	<i>Idem</i>	Ligne du Nord....	"	<i>Idem</i>	Paris 14.....	"
Soleillant....	<i>Idem</i>	Levallois-Perret..	"	<i>Idem</i>	Ligne du Nord....	"
Séguy.....	<i>Idem</i>	Paris 4.....	"	Commis.....	Sur place.....	1,500
Géral.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Bertrand....	<i>Idem</i>	Paris R. P.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Belin.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Peyrotte....	<i>Idem</i>	Lisieux.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Glusel.....	<i>Idem</i>	Bordeaux.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Colson.....	<i>Idem</i>	Rebel.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Roussoulet....	<i>Idem</i>	Pau.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Girard.....	<i>Idem</i>	Ligne de l'Ouest...	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Bouchenard....	<i>Idem</i>	Paris R. P.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Pieuchot.....	<i>Idem</i>	Paris 11.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Enjalbert....	<i>Idem</i>	Paris 35.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Ségoniu....	<i>Idem</i>	Paris 17.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Grandidier....	<i>Idem</i>	Paris 49.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Chalefaux....	<i>Idem</i>	Paris 35.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Lamy.....	<i>Idem</i>	Poitiers.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Kieffer.....	<i>Idem</i>	Beaune.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Bréda.....	<i>Idem</i>	Saint-Quentin....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Gayraud....	<i>Idem</i>	Chambéry.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Majorel....	<i>Idem</i>	Millau.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Lamoure....	<i>Idem</i>	Orléans.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Cazenave....	<i>Idem</i>	Bayonne.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Lemoigne....	<i>Idem</i>	Versailles.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Barascud....	<i>Idem</i>	Ligne de l'Ouest...	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Randon....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Loupot....	<i>Idem</i>	Ligne du Nord....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
Cotton.....	<i>Idem</i>	Tours.....	"	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,500
de Marcilly....				Surnumér ^{re} .	Remiremont.....	"
Clapier.....				<i>Idem</i>	Paris 12.....	"
Durand-Brager.				<i>Idem</i>	Paris 18.....	"
Larrieu....				<i>Idem</i>	Paris R. P.....	"
Emeric.....				<i>Idem</i>	Toulon.....	"
Lacam.....				<i>Idem</i>	S ^t -Germain-en-Laye	"
de Laporterie....				<i>Idem</i>	Paris 14.....	"
Gironnet....				<i>Idem</i>	Lyon.....	"
Thivolle....				<i>Idem</i>	Constantine.....	"
Verquin....				<i>Idem</i>	Valenciennes.....	"
Martin....				<i>Idem</i>	Rennes.....	"
Brunet....	Reçev.....	Oued-Athménia....	1,200	Reçev.....	Téniet-el-Haad....	1,200
Domorgny....	<i>Idem</i>	Téniet-el-Haad....	1,200	<i>Idem</i>	Oued-Athménia....	1,200
Charpy....	<i>Idem</i>	L'Alma.....	1,800	<i>Idem</i>	Ténez.....	1,800
Guès....	<i>Idem</i>	Dra-el-Mizan....	1,600	<i>Idem</i>	L'Alma.....	1,600
Maschetti....	<i>Idem</i>	Daya.....	1,600	<i>Idem</i>	Dra-el-Mizan....	1,600
de Perotti....	<i>Idem</i>	Paris 5.....	3,500	<i>Idem</i>	Paris 46.....	3,500
M ^{me} Demoizel....	<i>Idem</i>	Trèves.....	800	<i>Idem</i>	Bduillargues....	800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITEMENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITEMENTS.
Mme Dupuy	Receveuse	Loozac	1,000 fr.	Recev	Neuvic-d'Ussel	1,000
Genot	<i>Idem</i>	Choisy-en-Brie	1,000	<i>Idem</i>	Saint-Arnoult	1,000
MM. Robert	Recev, princ	Agen	4,000	<i>Idem</i>	Lille-Saint-Martin	4,000
Piron	<i>Idem</i>	Quimper	5,500	Receveur pr	Nevers	5,500
Doneys	Fact' boîtier	Mont-Marrast	850	Recev	Mont-Marrast	1,000
Fleury	<i>Idem</i>	Birkadem	800	<i>Idem</i>	Birkadem	1,000
Mme Etienne	Recev	Bou-Tidlis	1,000	<i>Idem</i>	Remschi	1,000
MM. Mivière	Fact' boîtier	Berrouaghia	1,100	<i>Idem</i>	Sur place	1,000
Laguerre	<i>Idem</i>	Beni-Méred	1,000	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
Baïssade	<i>Idem</i>	La Ghiffa	900	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
Robert	<i>Idem</i>	Thiersville	800	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
Perrot	Recev	Lézignan	3,000	<i>Idem</i>	Grenoble, c. Berriat	3,000
Mme Villaret	<i>Idem</i>	Pont-de-Labeaume	1,400	<i>Idem</i>	B rjols	1,400
MM. Monteil	<i>Idem</i>	La Vacquerie	800	<i>Idem</i>	Lamalou-les-Bains	800
Rouloin	<i>Idem</i>	Bayeux	3,000	Receveur pr	Quimper	3,500
Oudin	<i>Idem</i>	Fougères	2,500	<i>Idem</i>	Rodez	3,000
Caron	C. P.	Le Havre	3,300	Recev	Bayeux	3,000
Jung	Recov	Saint-Calais	2,700	<i>Idem</i>	Fougères	3,000
Le Sidaner	<i>Idem</i>	Lannion	2,000	<i>Idem</i>	Saint-Calais	2,000
Helleu	C. P.	Rennes	3,300	<i>Idem</i>	Château-Gontier	3,000
Soucaret	<i>Idem</i>	Libourne	3,300	<i>Idem</i>	Lézignan	3,000
Mmes Calvayrac	Recev	St-Étienne-en-Dev	800	<i>Idem</i>	Sorède	800
Gibert	<i>Idem</i>	Sorède	800	<i>Idem</i>	S ^t -Etienne-en-Dev	800
Mme Frinault	<i>Idem</i>	Guer	1,400	<i>Idem</i>	Molac	1,400
Legal	<i>Idem</i>	Molac	800	<i>Idem</i>	Guer	800
de Villèle	<i>Idem</i>	La Roque-d'Anthéron	800	<i>Idem</i>	Saint-Quentin-la-P.	800
Massip	<i>Idem</i>	Trèves	800	<i>Idem</i>	Eyragues	800
Perro	<i>Idem</i>	Pleslin	1,400	<i>Idem</i>	Cavan	1,400
Dagorne	<i>Idem</i>	Plénée-Jugon	800	<i>Idem</i>	Pleslin	800
Bouquel	<i>Idem</i>	Cavan	800	<i>Idem</i>	Plénée-Jugon	800
Morin	<i>Idem</i>	Montsauche	1,400	<i>Idem</i>	Theiry	1,400
Lanoix	Ex-receveuse	"	"	<i>Idem</i>	La Maison-Rouge-en-Brie	1,000
M. Mère	<i>Idem</i>	Poyanne	1,400	<i>Idem</i>	Castets-les-Landes	1,400
Mme Lescbars	<i>Idem</i>	Sabres	800	<i>Idem</i>	Poyanne	800
M. Mondet	<i>Idem</i>	Briançon	2,200	<i>Idem</i>	La Tour-du-Pin	2,200
Mme Deloge	<i>Idem</i>	Archigny	800	<i>Idem</i>	Pleumartin	800
Manuel	<i>Idem</i>	Savines	1,400	<i>Idem</i>	Montdauphin	1,400
Youssouf	<i>Idem</i>	Le Fondouk	1,000	<i>Idem</i>	La Bouzareah	1,000
MM. Souhiros	Brig, facteur	Alger	1,400	<i>Idem</i>	Saïda	1,400
Bertrand	Recov	Gallargues	1,000	<i>Idem</i>	El-Arronch	1,200
Mmes Couthaud	<i>Idem</i>	Trévillers	1,200	<i>Idem</i>	Fontaine	1,200
Landrieux	<i>Idem</i>	Fontaine	800	<i>Idem</i>	Trévillers	800
Tournemolle	<i>Idem</i>	En disp nibilité	"	<i>Idem</i>	Nebouzat	800
Blanc	<i>Idem</i>	Monétier-de-Brianç.	800	<i>Idem</i>	Savines	800
Gleizal	<i>Idem</i>	Les Ollières	1,400	<i>Idem</i>	Chomérac	1,400
Descouts	<i>Idem</i>	Rochedort-en-Yv.	800	<i>Idem</i>	Neuilly-sur-Marne	800
Mme Bélanger	<i>Idem</i>	Bordj-Boïra	1,400	<i>Idem</i>	El-Biar	1,400
Raffaelli	Commis aux	Constantine	"	<i>Idem</i>	Bordj-Bouïra	1,200
Mme Tharaud	Recev	Rouiba	1,000	<i>Idem</i>	Aïn-Taya	1,000
Rimbaud	<i>Idem</i>	Enisa	800	<i>Idem</i>	Fleurus	1,000
MM. Dreux	<i>Idem</i>	Paris 23	4,000	<i>Idem</i>	Paris 11	4,000
Buc (Antoine)	C. P.	Dir. du personnel	3,500	<i>Idem</i>	Paris 23	3,500
Petibon	<i>Idem</i>	Paris 37	3,600	<i>Idem</i>	Paris 79	3,500
Maurel	Commis	Grenoble	2,400	<i>Idem</i>	Briançon	2,200
Mme Régnier	Recov	Trainel	1,200	<i>Idem</i>	Berjols	1,200
Lecœur	<i>Idem</i>	St-Georges-d'Esp.	1,000	<i>Idem</i>	Cayres	1,000
Demellier	<i>Idem</i>	Saint-Sauvant	1,200	<i>Idem</i>	Nacil	1,200
Mialhes	<i>Idem</i>	Servian	800	<i>Idem</i>	Les Matelles	800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
MM. d'Orcival de Peyrelongue.	C. P.....	Toulouse.....	fr. 3,300	Recev.....	Bordeaux, Bourse..	3,000
Saulnier.	Idem.....	Besançon.....	3,600	Idem.....	Besançon-Chaprais.	3,500
Mme Dumoutier.	"	Idem.....	Laons.....	800
Dom.	"	Idem.....	Bruniquel.....	800
Gibert.	"	Idem.....	Sorède.....	800
Névissas.	"	Idem.....	St-Genis-des-Fontaines	800
Génot.	"	Idem.....	Palau-del-Vidre ..	800
Verdier.	"	Idem.....	Clarensac	800
Cornet.	"	Idem.....	Montigny	800
Gadois.	"	Idem.....	Hauville.....	800
Lepage.	"	Idem.....	Meuse.....	800
Bennes.	"	Idem.....	Puch.....	800
Jaillet.	"	Idem.....	St-Germ.-au-Mt-d'Or	800
Lajoinie.	"	Idem.....	Lonzac	800
Nicolas.	"	Idem.....	Gabian	800
Benit.	"	Idem.....	Consenvoye.....	800
Gallais.	"	Idem.....	Usson-du Poitou..	800
Le Bigot.	"	Idem.....	Plouha	800
Bouquet.	"	Idem.....	Gavan	800
Paltrié.	"	Idem.....	Leyme	800
Bertrand.	"	Idem.....	Cheilly	800
Meslier.	"	Idem.....	Pléchâtel	800
Massip.	"	Idem.....	Bouillargues	800
Velay.	"	Idem.....	Choisy-en-Brie ..	800
Beaucudat.	"	Idem.....	Courçais	800
Messenguinal.	"	Idem.....	Bussière-Galand ..	800
Autran.	"	Idem.....	La Chap.-en-Vercors	800
Prélot.	"	Idem.....	Arc-sur-Cicon ..	800
Choumeils de St-Germain.	"	Idem.....	Merrey	800
Bonnardot.	"	Idem.....	Pothières	800
Baly.	"	Idem.....	Guyotville	800
Millet.	"	Idem.....	Chézal-Benoît ..	800
Becquet.	"	Idem.....	Margival	800
Le Monnier.	"	Idem.....	Airel	800
Deltel.	"	Idem.....	St-Pierre-de-Trévisy	800
Giovangigli.	"	Idem.....	Oued-el-Hammam ..	1,000
Laporte.	"	Idem.....	Hennaya	1,000
Dapoigny.	"	Idem.....	Montigny	800
Giry.	"	Idem.....	Macias	800
Guillaume.	"	Idem.....	St-Julien-en-Born ..	800
Boissière.	"	Idem.....	La Commanderie ..	800
Barbary.	"	Idem.....	Tocane-Saint-Apre.	800
Eyrand.	"	Idem.....	St-Vincent-du-Lauz.	800
M. Viel.	"	Idem.....	Gallargues	800
Mme Serres.	"	Idem.....	Monétier-de-Br ..	800
Mary.	"	Idem.....	Bernesq	800
Mouline.	"	Idem.....	Les Ollières	800
Loabère.	"	Idem.....	Rochefort-en-Yv ..	800
Saint-Paul.	"	Idem.....	Pont-de-Salars ..	800
Bricou.	"	Idem.....	Sabres	800
M. Colonna.	"	Idem.....	Giamannacce	800
Mme Labataille.	"	Idem.....	Centuri	800
M. Sigaud.	"	Idem.....	Péro-Casevecchie ..	800
M. Gallet.	"	Idem.....	Segrie	800
M. Filippi.	"	Idem.....	Rouiba	1,000
Mme Cassan.	"	Idem.....	Bou-Tlélis	1,000
Dalbins.	"	Idem.....	Hussein-Dey	1,000

AVANGEMENTS.

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
ADMINISTRATION CENTRALE.			
COMMIS ORDINAIRES.			
	2,800 ^f à 3,100 ^f .		3,000 ^f à 3,500 ^f .
MM. Corrigeaux.....	D ^m de la comptabilité.	MM. Du Bouëtiez de Ker- rorguen.	Nantes.
Montagne.....	D ^m de la Caisse d'ép ^{me} .	Ledolley.....	Lyon.
Renaudet.....	<i>Idem.</i>		2,700 ^f à 3,000 ^f .
	2,500 ^f à 2,800 ^f .	M. Debrade.....	Paris, lignes souterraines.
MM. Barbier.....	D ^m des services sédent ^{res} .	EXPLOITATION.	
Fouquier	Direction du matériel.	DIRECTEURS.	
Cipriani.....	Direction du personnel.	M. Fesneau.....	Annecy.
Namin	D ^m des corresp ^{ces} postales.		5,000 ^f à 6,000 ^f .
Saint-Pierre.....	Direction du cabinet.	MM. Eteneaud.....	Guéret.
Henry.....	D ^m des corresp ^{ces} postales.	Brunet.....	Mende.
Glaudel.....	Direction du matériel.		INSPECTEURS.
Louistz.....	<i>Idem.</i>		3,500 ^f à 4,000 ^f .
Percebois.....	Bureau des réclamations.	MM. Hébert	Rouen.
Phéribong	D ^m des corresp ^{ces} postales.	Mercier-Lacombe...	Périgueux.
Sicard.....	<i>Idem.</i>	Argenson.....	Constantine.
	2,200 ^f à 2,500 ^f .	Dubernard.....	Pau.
MM. Grapin.....	Direction du personnel.	Matbert	Aurillac.
Travers.....	<i>Idem.</i>	Nizery	Nantes.
Gille.....	D ^m des services sédent ^{res} .	Raze.....	Rodez.
Lhote.....	<i>Idem.</i>	Dardenne.....	Cahors.
Laperre	Direction du matériel.		Sous-inspecteurs.
Cassagnes.....	Bureau des réclamations.		3,000 ^f à 3,500 ^f .
Bladier	D ^m de la comptabilité.	MM. Briand	Niort.
Roustan	D ^m des corresp ^{ces} postales.	Serre.....	Privas.
Maire.....	<i>Idem.</i>	Rozé.....	Auxerre.
	1,900 ^f à 2,200 ^f .	Le Borgne	Quimper.
MM. Perruchon.....	Direction du personnel.	Crépin.....	Lille.
Minot.....	Bureau des réclamations.	Maitre	Moulins.
Jacques	D ^m de la comptabilité.	COMMIS PRINCIPAUX DE DIRECTION.	
Depelley	D ^m des corresp ^{ces} postales.		2,700 ^f à 3,000 ^f .
	1,600 ^f à 1,900 ^f .	MM. Du Bois S ^t -Sévrin..	Quimper.
MM. Brion.....	D ^m de la comptabilité.	Bourgoin	Amiens.
Petitpierre.....	Direction du personnel.	Chavard.....	Angers.
Martinot.....	Bureau des réclamations.	Drion	Arras.
Mabyre.....	D ^m des corresp ^{ces} postales.	Mélicé	D ^m des postes de Paris.
SERVICE TECHNIQUE		Rascalou.....	Albi.
CONTROLEURS.		Betsellère.....	Direction de la Seine.
	3,500 ^f à 4,000 ^f .	Planus	Direction de Paris.
MM. Jung.....	Paris, lignes souterraines.	Maurel.....	Marseille.
Mahaut.....	<i>Idem.</i>		2,400 ^f à 2,700 ^f (promotion).
Jacot.....	Paris, direction régionale.	MM. Le Jarriel.....	Le Mans.
Alexis.....	Marseille.	Ouriet.....	Paris, direction générale.
Drago.....	Ajaccio.	Chaudat.....	Constantine.
Olivier.....	Lyon.	Geschwind.....	D ^m des postes de Paris.
		Dereins.....	<i>Idem.</i>

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
MM. Favrot.....	D ^{on} des postes de Paris.	MM. Robert.....	3,300 ^f à 3,600 ^f .
Dastis.....	<i>Idem.</i>	Sneur.....	Ligne du Nord.
Quioc.....	Lyon.	Bizet.....	des Pyrénées.
Bize.....	Versailles.	Nollet.....	du Nord.
Collongues.....	Pau.	Azéma.....	du Sud-Ouest.
COMMIS ORDINAIRES DE DIRECTION.		Dubuc.....	du Sud-Ouest.
	2,100 ^f à 2,400 ^f .	Antoine.....	du Nord.
MM. Caillat.....	Nice.	Allègre.....	de Lyon.
Etasse.....	Paris, direction régionale.	Nimsgern.....	de la Méditerranée.
Goliard.....	Vesoul.		de l'Est.
Déchamp.....	Pau.	3,000 ^f à 3,300 ^f .	
Pierre.....	Nancy.	MM. Colas.....	Ligne de l'Ouest.
Piton.....	Arras.	Giorgi.....	du Nord-Ouest.
Poussé.....	Bourges.	Sibaud.....	du Sud-Ouest.
Senoze.....	Rouen.	Anthony.....	de Lyon.
Bister.....	Tunis.	Desplats.....	de l'Ouest.
Jomaux.....	Rouen.	COMMIS PRINCIPAUX.	
Lauga.....	Angoulême.		3,600 ^f à 4,000 ^f .
	1,800 ^f à 2,100 ^f .	MM. Dusaintpère.....	Dépôt du mat. postal.
MM. Serpoul.....	Draguignan.	Boudet.....	Paris, 37.
Gay.....	Saint-Etienne.		3,500 ^f à 4,000 ^f .
Planchon.....	Mont-de-Marsan.	M. Gascheau.....	Dépôt du mat. postal.
Joanas.....	Tarbes.		3,300 ^f à 3,600 ^f .
Authier.....	Moulines.	MM. Mourcy.....	Troyes.
Portefaix.....	Cahors.	Durand.....	Bordeaux..
Peyrasitte.....	Bourges.	Faugier.....	Paris, 35.
Dumur.....	Agen.	Tessier.....	Paris, R. P.
Besnard.....	Rennes.	Eyband.....	Paris, service officiel.
Calas.....	Carcassonne.	Nayral.....	Paris, R. P.
Blanc.....	Cahors.		3,000 ^f à 3,300 ^f .
Dugouï.....	Poitiers.	MM. Maillard.....	Châlons-sur-Marne.
Juste.....	Lille.	Fabre.....	Clermont-Ferrand.
Paillon.....	Mende.	Marchand.....	Paris, 3 ^e .
Thévenon.....	Clermont-Ferrand.	Thébault.....	Paris, service officiel.
Toulon.....	Bordeaux.	Blanc.....	Paris-central.
Vuarnet.....	Meudon.	Chevalier.....	Paris, 15.
Foucault.....	Tours.	Grisouard.....	Épinal..
Grandinaitre.....	Lille.	Daban.....	Nice.
Lenormand.....	Rouen.	Froideval.....	Paris-Bourse.
Arnoux.....	Beauvais.	Demangeon.....	Paris-Villette 1 ^e .
	1,500 ^f à 1,800 ^f .	2,700 ^f à 3,000 ^f .	
MM. Homont.....	Laon.	MM. Lavielle.....	Lille.
Darteneet.....	Melun.	Barthélémy.....	Vierzon.
Seignour.....	Lyon.	Cotvet.....	Perpignan.
Olivier.....	Le Puy.	Dedieu.....	Paris, 50.
Grimaldi.....	Digne.	Pyard.....	Paris, 24.
Ramet.....	Ajaccio.	Beinse.....	Marseille.
Sévestre.....	Rouen.	Filiette.....	Paris, 3.
CHEFS DE BRIGADE.		Dufour.....	Ligne du Sud-Ouest.
	3,600 ^f à 4,000 ^f .	Thiériet.....	Saint-Dizier.
MM. Lagesse.....	Ligne du Nord.	Pujos.....	Tarbes.
Chevalier.....	de la Méditerranée	Magol.....	Marseille.
Lallemand.....	de l'Est.	Garet.....	Paris-central.
Féage.....	de l'Est.	Goussot.....	Paris-Bourse.
Maraval.....	du Nord.		

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
MM. Pillement.....	Lyon.	MM. Soulès.....	Paris, n° 2.
Fournier.....	Arles.	Dusausoy	Boulogne-sur-Mer.
Stóphamy	Tulle.	Bogard	Le Havre.
Basset.....	Ligne de Lyon.	Delorme	Lyon.
Petitot.....	Saint-Etienne.	Kerbrat	Rennes.
Danty-Lucq	Marseille.	Moreux	Bordeaux.
Savignol	Toulouse.	Pastrie	<i>Idem.</i>
Marcel	<i>Idem.</i>	Duteil	Paris, Bourse.
Cruchon	Paris, Bourse.	Elardin	Nancy.
Foureade dit Gaillet.	Lyon.	Pouplier	Paris, Bourse.
Martin	Marseille.	Benac	Toulouse.
Canteloup	Nice.	Billet	Paris, central.
	2,400 ^f à 2,700 ^f (Promotion).	Moliot	Epinal.
MM. Périssé	Agen.	Sénéca	Arras.
Mitaine	Lyon.	Forgeot	Troyes.
Poulet	Ligne de Lyon.	Lheureux	Lille.
Géraud	Paris, présidence.	Olivieri	Marseille.
Cotoni	Algér.	Braun	Lyon.
Peyréga	Ligne du Sud-Ouest.	Pujol	Ramiers.
Broqua	Ligne des Pyrénées.	Graillot	Châlon-sur-Saône.
Larippe	Paris, sénat.	Forgues	Toulouse.
Houy	Paris, gare de Lyon.		de 2,100 à 2,400 ^f .
Petit	Ligne du Nord.	MM. Fradet	Lyon.
Clère	Paris, n° 20.	Dubois	Versailles.
Guillot	Paris, n° 22.	Lefort	Dijon.
Vidal	Paris, Bourse.	Lemuel	Oran.
Clamens	Paris, service officiel.	Herbet	Paris, Bourse.
Duvauchelle	Paris, n° 1.	Carias	Avignon, gare.
Ferré	Ligne des Pyrénées.	Filippi	Paris, Bourse.
Doliger	Paris, central.	Devisme	Paris, service officiel.
Leray	Avesnes.	Someil	Paris, R. P.
Lalemand	Paris, central.	Michel	Saint-Omer.
Souleïé	<i>Idem.</i>	Vuillemot	Dijon.
Rauzier	Ligne de Lyon.	Fontaine	Paris, Bourse.
Pierret	Ligne du Nord.	Mainguet	Nantes, gare.
Gibodes	Ligne de l'Ouest.	Saint-Loup	Paris, Bourse.
Detruit	Ligne de Lyon.	Maréchal	Paris, présidence.
Blanchon	Ligne du Nord-Ouest.	Palud	Ligne du Sud-Ouest.
Memnier	Ligne de Lyon.	Auger	Paris, central.
Bordet	Paris, n° 79.	Juge	Valence.
Puisségur	Ligne des Pyrénées.	Combès	Marseille.
Capisali	Oran.	Puaux	Valence, gare.
Hervé	Vérification du matériel.	Saubert	Clermont-Ferrand.
Rabœuf	Ligne de Lyon.	Tauril	Moulins.
Normand	Ligne des Pyrénées.	Le Flécher	Toulouse.
Lesage	Ligne du Sud-Ouest.	Parade	Tarbes.
Rousseau	Paris, n° 40.	Delmas	Lyon.
Cér	Ligne de Lyon.	Chieusse de Combaud	Draguignan.
Mauriva	Paris, central.	Heintz	Paris, R. P.
Bernard	Lyon.	Eude	Le Havre.
	COMMIS ORDINAIRES.	Jemmet	Paris, porte Saint-Denis.
	2,400 ^f à 2,700 ^f .	Lazare	Dax.
MM. de Bottini	Bordeaux.	Le Goiré	Paris, central.
Emond	Paris, n° 1.	Michel	Philippeville.
Hubert	Paris, n° 29.	Pouton	Paris, central.
Lantelme	Paris, n° 12.	Porcheret	Montargis.
Dépret	Boulogne-sur-Mer.	Reboul	Marseille.
		Berthe	Paris, R. P.
		Armand	Menton.

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
MM. Blot	Redon, gare.	MM. Bidault	Ligne de Lyon.
Fichet	Rennes.	Ali-hel-Hadjer	Alger.
Henrion	Sedan.	Chautard	Paris, central.
Schwartz	Amiens.	Balent	Marseille.
Tonnadre	Agen.	Fau	<i>Idem.</i>
Arnal	Paris, bourse.	Fournies	Perpignan.
Beyney	Paris, central.	Raspiller	Ligne de l'Est.
Brien	Cochinchine.	Sauvat	Ligne de Lyon.
Coste	Auch.	Charlaix	Marseille.
David	Constantine.	Prugent	Bordeaux.
Fabre	Alger.	Luciani	Ligne de la Méditerranée.
Ferrer	Marseille.	Fournel	Paris, central.
Fleury	Saint-Brieuc.	Meilhon	Bordeaux.
Fressynet	Saint-Etienne, gare.	Gambette	Paris, central.
Fuynel	Lille.	Baradel	<i>Idem.</i>
Grandmaître	Paris, lignes souterraines.	Davé	Marseille.
Heyd	Paris, central.	François de la Poussardière	<i>Idem.</i>
Huck	Belfort.		de 1,800 ^f à 2,100 ^f .
Jacquin	Saint-Chamond.	MM. Nusbaumer	Bureau, n° 29.
Lafaye	Bordeaux.	Dubois	Fontenay-le-Comte.
Leboucheur	Paris, central.	Marlinet	Nevers.
Lebreton	Angers.	Santinacci	Ligne de Lyon.
Merle	Toulouse.	Buffet	Reims.
Aubert	Alençon.	Férut	Paris, n° 37.
Petitperrin	Paris, central.	Baligand	Paris, R. P.
Carimentrand	Oran, R. P.	Clavé	Elbeuf.
Pidolot	Châlons-sur-Marne.	Cristofini	Marseille.
Raymond	Perpignan.	Lussac	Ligne des Pyrénées.
Rivet	Blida.	Meynier	Lyon.
Salat	Paris, ministère de l'intérieur.	Barre	Ligne de la Méditerranée.
Soinbrun	Pau.	Campistron	Alger.
Throuet	Lille.	Vidal de Lirac	Paris, boulevard St-Denis.
Vidal	Paris, service pneumatique.	Roger	Paris, Archives.
Bruneit	Paris, B. n° 5.	Labrousse	Ligne de l'Ouest.
Broual	Ligne des Pyrénées.	Bandis	Paris, R. P.
Combescot	Ligne du Sud-Ouest.	Barrère	Ligne des Pyrénées.
Teuly	Bordeaux.	Ledue	Avesnes.
Fontaine	Paris, La Villette.	Vincens	Monte-Carlo.
Cognard	Paris, central.	Boavier	Bourg.
Fauré	Toulouse.	Chapeau	Bourges.
Biget	Ligne du Sud-Ouest.	Dolbecq	Caen.
Bobin	Paris, n° 17.	Le Fléch	Le Havre.
Bourlier	Montbéliard.	Sirieix	Moulins, gare.
Durandau	Ligne de Lyon.	Picard	Ligne de Lyon.
Aegonau	Marseille.	Regimbeau	Ligne des Pyrénées.
Calais	Paris, R. P.	Girbelle	Ligne du Nord-Ouest.
Guillemand	Ligne de l'Est.	Maillard	Péronne.
Gouliagnac	Ligne du Nord-Ouest.	Baudry	Niort.
Plancassagne	Ligne du Sud-Ouest.	Malafosse	Ligne du Sud-Ouest.
Morizot	Vesoul.	Antarieu	<i>Idem.</i>
Testoud	Alger, pl. du Gouvernement.	Monmasson	Paris, central.
Lé Cavorzin	Paris, n° 4.	Poméon	Toulouse.
Trécourt	Ligne de Lyon.	Lesperon	Toulon.
Lapeyre	Paris, n° 14.	Lottin	Bordeaux.
Bailly	Beaune.	Turel	Charleville.
Aucompte	Paris, Bercy.	Barrau	Ligne du Sud-Ouest.
Descargues	Paris, R. P.	Montagne	Paris, lignes souterraines.
Latour-Mariage	Ligne du Nord.	Le Seigle	Lorient.
Roueché	Belfort.		
Mathieu	Paris, n° 44.		

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES ou SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES ou SERVICES.
MM. Béraud.....	Lille.	MM. Zigliara.....	Ligné de Lyon.
Rouyer.....	Ligne de Lyon.	Maurel.....	Béziers.
Laurent.....	Bureau n° 2:	Ricard.....	Millau.
Maurel.....	Ligne de Lyon.	Antoine.....	Paris, Central.
Lamouroux.....	Valence.	Bastard.....	Marseille.
Michel.....	Ligne de l'Ouest.	Baudet.....	La Rochelle.
Paulin.....	Bourges.	Benz.....	Paris, Bourse.
Borgela.....	Alger.	Berger-Vital.....	Loghouat.
Rozis.....	Pau.	Bonnet.....	Poitiers.
Ciais.....	Nice.	Bossus.....	Maubeuge.
Laborde-Porte.....	Oloron-Sainte-Marie.	Brion.....	Paris, Central.
Boussat.....	Ligne de Lyon.	Brochier.....	<i>Idem.</i>
Labro.....	Paris, Grenelle.	Cadet.....	Nice.
Lanes.....	Toulouse.	Dérozier.....	Enghien.
Cros.....	Ligne du Sud-Ouest.	Desauge.....	Le Havre.
André.....	Ligne de Lyon.	Desormeaux.....	Cochinchine.
Vire.....	Ligne du Nord-Ouest.	Doucet.....	Cherbourg.
Beulaguet.....	Ligne de Lyon.	Dupuch.....	Bordeaux.
Montignault.....	Magasin central des timbres-poste.	Durand.....	Gaem.
Riva.....	Nice, place Grimaldi.	Fayolle.....	Philippeville.
Houzelot.....	Paris R. P.	Frindel.....	Noyon.
Griffoul.....	Ligne du Sud-Ouest.	Georgen.....	Paris, Bourse.
Fabre.....	Monaco.	Gibert.....	Cette-gare.
Lecourt.....	Charleville.	Granjo.....	Lorient.
Tramouille.....	Auxerre.	Hain.....	Paris.
Midol.....	Ligne de Lyon.	Husson.....	Oran.
Serre.....	<i>Idem.</i>	Issandou.....	La Rochelle.
Bouniol.....	Mende.	Jourdan.....	Marseille.
Hiard.....	Alger.	Laveine.....	Remiremont.
Chartus.....	<i>Idem.</i>	Lehuche.....	Pontivy.
Voirin.....	Constantine.	Levaufre.....	Granville.
Garnavaggis.....	Bône.	Maillet.....	Rochefer.
Anselme.....	Alger.	Mathelier.....	Nantes.
Elie.....	Constantine.	Mercier.....	Melun.
Besson.....	Ligne du Nord.	Michel.....	Toulon.
Thouvenot.....	Ligne du Sud-Ouest.	Obis.....	Béziers.
Bousquet.....	Marseille.	Pellet.....	Limoges.
François de la Pous-sardière.		Plessis.....	Auxerre.
Allain.....	Avranches.	Raynal.....	Marseille.
Coldesly.....	Ligne du Sud-Ouest.	Renaut.....	Bordeaux.
Dubuet.....	Ligne de Lyon.	Rochas.....	<i>Idem.</i>
Guyot.....	Paris, n° 39.	Rousseau.....	Orléans.
Haley.....	Goutances.	Savy.....	Constantine.
Jorel.....	Paris, R. P.	Sécheresse.....	Paris, Central.
Mélin.....	<i>Idem.</i>	Solleret.....	Charleville.
Privolt.....	Dijon.	Tozza.....	Alger.
Renard.....	Paris R. P.	Vautier.....	Evreux.
François.....	Paris, bureau n° 10 bis.	Laurenti.....	Paris, Bourse.
Alquié.....	Paris, Central.	Huerre.....	Saint-Servant.
Alquier.....	Paris, Bourse.	Brun.....	Ligne du Sud-Ouest.
Bouilland.....	Blois.	Grosset-Janin.....	Ligne de Lyon.
Jorry.....	Rouen.	Laboureau.....	Paris, R. P.
Mallet.....	Paris, Bourse.	Laborie.....	Ligne du Sud-Ouest.
Masséran.....	Montpellier.	Salvagny.....	Ligne de la Méditerranée.
Trouillet.....	Montélimar.	Fréminet.....	Ligne de l'Est.
Van Parys.....	Paris, Central.	Filled.....	Draguignan.
Lembel.....	Ligne du Sud-Ouest.	Gayc.....	Reims.
Thomas.....	Ligne du Nord-Ouest.	Duffourg.....	Saint-Gaudens.

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES ou SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES ou SERVICES.
MM. Villa.....	Lyon.	MM. Lacoste.....	Ligne du Nord.
Couffin.....	Limoges.	Caire	Lyon.
Royer.....	Paris, bureau n° 68.	Cérende	Ligne du Sud-Ouest.
Juyon.....	Ligne du Nord-Ouest.	Guitard	Draguignan.
Touza.....	Bordeaux.	Besson	Ligne de Lyon.
Bouteille	Alger.	Girbes	Paris, bureau n° 1.
Champion.....	Troyes.	Malet	Le Mans.
Labarde.....	Ligne du Sud-Ouest.	Senès	Paris, R. P.
Azeau.....	Narbonne.	Massal	Béziers.
Desanti	Philippeville.	Bourgeois.....	Ligne de Lyon.
Rélu.....	Paris, bureau n° 11.	Lavarelli	Bureau n° 16.
Lapoirie.....	Ligne de l'Est.	Boucheron	Limoges.
Bellier	Digne.	Gustave-Mayer	Noyon.
Gazaux.....	Montauban.	Caminade	Périgueux.
Delannoy.....	Lille.	Dupont	Cochinchine.
Delpach	Marseille.	Baume	Paris, R. P.
Demoy.....	Saint-Malo.	Janvier	Brest.
de Tanouarn	Rennes.	Richette	Les Andelys.
Imbeaux.....	Paris, Central.	Latour	Ligne du Sud-Ouest.
Nairière	Angers.	Sourzat	Le Havre.
Paul.....	Toulon.	Cabanac	Ligne du Sud-Ouest.
Queissinec	Paris, Central.	Auxenelle	Dreux.
Rollin.....	Orléans.	Baraban	Paris, R. P.
Taillefer.....	Paris, Central.	Bonnel	<i>Idem.</i>
Vermote	Hazebrouck.	Courbey	Alger.
Combal	Gap.	Lacombe	Clermont-Ferrand.
Dayon	Paris, R. P.	Lenègre	Marseille.
Charpentier	Paris, bureau n° 33.	Gouloimh	Ligne du Nord-Ouest.
Roulet	Lyon.	Lacaze	Villeneuve-sur-Lot.
Boudier	Moulins.	Laflargue	Vannes.
Pajanacci	Ligne de la Méditerranée.	Philipot	Lille.
de Mercy	Paris, bureau n° 22.	Viot	Gray.
Brunias	Ligne du Nord.	Chauvey	Le Havre.
Romaní	Milianah.	Dehez	Angers.
Brochut	Marseille.	Flacheron	Ligne de l'Est.
Sourt	Constantine.	Henry	Le Havre.
Closset	Ligne de l'Est.	Martel	Orléans.
Roucoules	Ligne de l'Ouest.	Petit	Bureau n° 65.
Finiel	Marseille.	Pierson	Brest.
Points	Ligne de Lyon.	Renvoizé	Bordeaux.
Dewingle	Paris, bureau n° 53.	Salabartan	Ligne du Sud-Ouest.
Augé	Paris, R. P.	Vignardou	Marseille.
Dedéhant	Marseille.	Astrea	<i>Idem.</i>
Berger	Paris, Central.	Auvard	Roubaix.
Berthet	Angoulême.	Canonne	Brest.
Chatagné	Bordeaux.	Cozanet	Paris, Central.
Denjean	Cahors.	Daburon	Bordeaux.
Gailhol	Blidah.	Garros	Paris, Central.
Paulon	Ligne de Lyon.	Mazerolle	Nîmes.
Pouillard	<i>Idem.</i>	Meyer	La Roche-sur-Yon.
Zainorsi	Marseille.	Minaud	Douarnenez.
Davaux	Brest.	Nicolas	Paris, Central.
Hillet	Paris, Central.	Roy	Rochefort.
Margeridon	Châteauroux.	Sillard	Lille.
	1,500 à 1,800 ^e	Vamoé	Paris, Central.
MM. Raffray	Paris, Central.	Vedel	Bordeaux.
Vergès	Perpignan.	Vercier	Saumur.
Chentigny	Ligne de la Méditerranée.	Zaepfsl	Meaux.
Légras	Le Mans.	Tisserant	Versailles.

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES ou SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES ou SERVICES.
MM. Chirier.....	Versailles.	MM. Husson.....	Souza.
Eyrard.....	Ligne du Nord-Ouest.	Issanchou.....	Paris, Central.
Gallimard.....	Châlons-sur-Marne.	Jardin.....	Caen.
Galtier.....	Ligne du Sud-Ouest.	Joliot.....	Besançon.
Mercier.....	Ligne du Nord.	Juillet.....	Montélimar.
Morisot.....	Ligne de Lyon.	Juteau.....	Paris, Central.
Nioré.....	Ligne de l'Est.	Lailhugue.....	Tours.
Paire.....	Alger.	Laroche.....	Angers.
Soffys.....	Béthune.	Lavit.....	Oran.
Baby.....	Tourcoing.	Le Gat.....	Pont-l'Évêque.
Bordel-Perroncel.....	Charleville.	Lerat.....	Paris.
Cazottes.....	Nice.	Lestelle.....	Tunis.
Constant.....	Saint-Etienne.	Lorin.....	Laval.
Geeraert.....	Lille.	Lucas.....	Paris, Central.
Hogard.....	Châteaudun.	Maillard.....	Idem.
Pouyés.....	Paris, Central.	Maitrot.....	Nogent-sur-Seine.
Raynaud.....	Paris.	Maurand.....	Périgueux.
Daguerre.....	Biarritz.	Morel.....	Alger.
Ramond.....	Ligne du Nord.	Muret.....	Givet.
Tergoressé.....	Pont-à-Mousson.	Nélaton.....	Charolles.
Elestrier.....	Cette.	Olivier.....	Lyon.
Berthaut.....	Tours.	Parigot.....	Auxerre.
de la Marre.....	Paris, R. P.	Parthiot.....	Dijon.
Dorat.....	Ligne du Sud-Ouest.	Petiteau.....	Paris, central.
Fadeuilhe.....	Bordeaux.	Pilleron.....	Carrousel.
Giraud.....	Paris, R. P.	Streck.....	Le Havre.
Grappe.....	Ligne de Lyon.	Titard.....	Avignon.
Laborde.....	Ligne de l'Ouest.	Vincent.....	Vervins.
Lavagne.....	Ligne de Lyon.	Viviers.....	Toulouse.
Léméré.....	Paris, R. P.	Baylac.....	Ligne des Pyrénées.
Norel.....	Boulogne-sur-Mer.	Bounemaison.....	Ligne du Nord.
Asselin.....	Le Havre.	Flamant.....	Paris, R. P.
Anzenat.....	Versailles.	Grèze.....	Ligne du Sud-Ouest.
Balency-Béarn.....	Bayonne.	Michel.....	Ligne de la Méditerranée.
Berthomieu.....	Lunel.	Poincaré.....	Ligne de l'Est.
Bertrand.....	Soissons.		
Bizet.....	Lyon.		
Bussière.....	Le Blanc.		
Chauvat.....	Châteauroux.		
Chiron.....	Saint-Jean-de-Maurienne.		
Cleenewarck.....	Saint-Omer.	MM. Vignolles.....	Vincennes.
Cocherie.....	Paris, Central.	Maruéjouls.....	Marmande.
Coulon.....	Le Kef.	Galavielle.....	Montpellier.
Dansos.....	Agen.	Roger.....	Limoges.
Dufournel.....	Lyon.		
Delthiel.....	Périgueux.	MM. Paumier.....	Grasse.
de Raffin de la Rassine.....	Alger.	Corbeau.....	Hazebrouck.
Droz.....	Oran.	Champagnac.....	Mende.
Durègne.....	Toulouse.	Chorat.....	Cholet.
Fabre.....	Tours.	Sarcos.....	Nantes, préfecture.
Feuillet.....	Paris, Central.	Bocquillon.....	Guise.
Formel.....	Idem.	Lemée.....	Calais.
Fréchet.....	Paris, Bourse.	de Maritang.....	Paris, rue de Lançay.
Giral.....	Perpignan.	Mansion.....	Maison.
Glachant.....	Laon.	Maire.....	Béthune.
Griesmayer.....	Paris, Central.	Euzière.....	Noyon.
Grosjean.....	Luxeuil.	Souchard.....	Privas.
Garie.....	Cahors.	Boisson.....	Ves Andelys.
		Rousselle.....	Hyères.
			Creil, gare.

RECEVEURS DE BUREAUX COMPOSÉS,

3,500^f à 4,000^f

MM. Vignolles.....	Vincennes.
Maruéjouls.....	Marmande.
Galavielle.....	Montpellier.
Roger.....	Limoges.
	3,000 ^f à 3,500 ^f .
MM. Paumier.....	Grasse.
Corbeau.....	Hazebrouck.
Champagnac.....	Mende.
Chorat.....	Cholet.
Sarcos.....	Nantes, préfecture.
Bocquillon.....	Guise.
Lemée.....	Calais.
de Maritang.....	Paris, rue de Lançay.
Mansion.....	Maison.
Maire.....	Béthune.
Euzière.....	Noyon.
Souchard.....	Privas.
Boisson.....	Ves Andelys.
Rousselle.....	Hyères.
	Creil, gare.

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
	2,400 ^f à 2,500 ^f .		
M. Champlon.....	Relizane.	MM. Périnet.....	Ambrault.
		Paragné.....	Vort.
	RECEVEURS DE BUREAUX SIMPLES.	Mme Degoix.....	Courtiyron.
	2,200 ^f à 2,400 ^f .	M. Charvy.....	La Lizolle.
MM. Bernazeis.....	Chiâlans.	Mme Gouth.....	Parroy.
Villandre.....	Le Palais.	Mocherey.....	La Veurdre.
		MM. Pujole.....	Sainte-Terre.
	2,000 ^f à 2,200 ^f .	Herlequin.....	Ville-sur-Tourbe.
MM. Chervet.....	Sathonay.	Toussaint.....	Manheulles.
Michel.....	Camp d'Avor.	Mme Pain.....	Palluon.
Mme Colard.....	Gisors.	M. Stein.....	Saint-Saulge.
MM. Cablat.....	Largentière.	Mme Dereims.....	Brieulles-sur-Bar.
Decormeille.....	Lalla-Maghnia.	Thoumini de la Hauile.	Velaux.
		Desage.....	Pierrepont-sur-Avre.
	1,600 ^f à 1,800 ^f .	Mercier.....	Marolles-les-Braux.
MM. Deniel.....	Montfort-sur-Meu.	Hamel.....	Ussy.
Potier.....	Chagny.	Coutureaux.....	Pierre-Fontaine-les-V.
Bouzon.....	Saint-Marcellin.	M. Cabanon.....	Bessan.
Favreaux.....	Chaumont-en-Vexin.	Mme Gibert.....	Coray.
		Bellet de Mireton.	Gourin.
	1,400 ^f à 1,600 ^f .	M. Cheillan.....	Bizerte.
Mme Sandras.....	Le Raincy.		1,000 ^f à 1,200 ^f .
Dumarest.....	Cirey-sur-Vezouze.	Mme Breugnot.....	Planchet.
Pétrreau.....	Cauderan.	Rigaudy.....	Olette.
Agry.....	Limours.	Soula.....	Le Fossat.
M. Dubrénil.....	Lyons-la-Forêt.	Rouel.....	Fix-Saint-Geneys.
Mme Throude.....	Beuzeville.	M. Piboteau.....	Le Temple-du-Médoc.
		Mme Lagrave.....	Castets-en-Dorthe.
	1,200 ^f à 1,400 ^f .	Eucausse.....	Miremont.
Mme Rozy de la Gouverrière.	Châteaubourg.	Viallet.....	Freney-d'Oisans.
Petitsfaux.....	Le Boulou.	Grégoire.....	Chaillevette.
Hillion.....	Caulnes.	Monprofit.....	Cossé-le-Vivien.
Jaufret.....	Sauveterre-de-Guyenne.	Coppey.....	Valay.
Berger.....	Montceinis.	Dreux.....	Montreuil-Bellay.
Pérot.....	Curel.	Nicolas.....	Saillans.
Fauchard.....	Athies.	Luyts.....	Esquelbecq.
Leconate.....	Régny.	Vallée.....	Marigny-le-Châtel.
Bruguier.....	Connaux.	Pantalacci.....	Vezzani.
M. Soucharde.....	Angles.	Perruchet.....	Neuilly-sur-Eure.
Mme Faget.....	Fos.	Du Saussais du Jon.	Plancoët.
Lebarbenchon.....	Sottevast.	Poulain.....	Boissey-le-Châtel.
M. Coulais.....	Vautebis.	Vaissier.....	Lempdes.
Mme Ménard.....	Sainte-Suzanne.	Minoux.....	Diarville.
Delrieu.....	Cérences.	Peisson.....	Chanac.
MM. Lacombe.....	Collet-de-Dèze.	MM. Bablet.....	Les Aix-d'Angillon.
Berthon.....	Prissac.	Martelet.....	Morbier.
Mme Laborde.....	Lagor.	Metton.....	L'Escarène.
M. Gay-Lancernin.....	Novalaise.	Boniol.....	Saint-Jean-de-Fos.
Mme Forestier.....	Cussey-les-Forges.	Mme Larrieu.....	Castelnoron-sur-Lot.
Marot.....	Les Hermites.	MM. François.....	Pujols.
MM. Méneret.....	Saint-Vincent-de-Connezac.	Sabatier.....	Saint-Laurent-d'Aigoual.
Lauron.....	Cazères-sur-l'Adour.	Cambou.....	La Sauve-Majeure.
Dadolle.....	Villemontais.	Chotin.....	Groix.
Pervillhae.....	Granne.	Mme Raguet.....	Cœuvres-et-Valsery.
		M. Bosviel.....	Cublize.
		MM. de Besgue.....	Les Eysines.
		Fondacci.....	Muro.

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
Mme Laurent.....	L'Isle-Aumont.	Mme Gautier.....	Roz-sur-Couesnon.
Boux.....	Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt.	Chretonet.....	Lamarche-sur-Sâone.
M. Ferrandi.....	La Portat.	Jeantet.....	Marbez.
Mme de Vertamy de Laborie.	Saint-Sever-de-Rustan.	Fauconnier.....	Esquichéries.
Rivière.....	Raissac.	Delafont.....	Chatelus-Malvaleix.
Duseul.....	Flavy-le-Martel.	Anis.....	La Ferté-Loupière.
Roussan.....	Plérin.	Lapère.....	Étreux.
M. Reynal.....	Roquesfort-sur-Soulzon.	Quennehen.....	Plouguerneau.
Mme Lallemand.....	Saint-Martin-en-Haut.	Hoël.....	Seyssel.
M. Auger.....	Sainte-Hermine.	Yvernelle.....	La Croix-Saint-Ouen.
Mme Prève.....	Coudamine-Châtelaire.	Vodcar.....	Monville.
M. Brisson.....	Soimnesous.	Mustel.....	Étouffeville.
Mme Dufossé.....	Brain-sur-Authion.	Boiron.....	Faverolles.
Fitte.....	Marcolès.	Birault.....	Beauvoir-sur-Niort.
Dupla.....	Perthes.	Brach.....	Croix.
Caro.....	Bruyère.	Fougerat.....	La Bastide-Clarence.
Lachaze.....	Chaudesaigues.	Chautard.....	Cognat-Lyonne.
Doninelli.....	Bulles.	Bourdol.....	Neuvéglise.
Marcellot.....	Montsoreau.	Dieu.....	Hiers-en-Escrébieux.
Bayen.....	Charency-Vezin.	Jacquin.....	Semur-en-Brionnais.
MM. Bouffier.....	Guillaumes.	Isnard.....	Lantosque.
Lefèvre.....	Saint-Sauflieu.	Houek.....	Ermont.
Ribes.....	Lauzens.	Guellier.....	Peillac.
Bonncfai.....	Saint-Didier-la-Seauve.	Rousselet.....	Villefranche-sur-Cher.
Mme Genevois.....	Cour-et-Buis.	Mme Speltz.....	Verzy.
Perrot.....	Tiercé.	Mme Mazenq.....	Entraygues-sur-Truyères.
Grand'homme.....	Monthiers.	Plé.....	Dornes.
Gaussin.....	Cormeilles-en-Vexin.	Loup.....	Châtel-Génois.
M. Pellicier.....	La Bernerie.	Bergonioux.....	Saint-Germain-du-Bel-Air.
Mme de Poincy.....	Villerscel.	Rémond.....	Beugy-sur-Craon.
Mme Chalumeaux.....	Migno-Villard.	Beaumarié.....	Panay.
Mme Breton.....	Fayl-Billot.	Brenier.....	Vandenesse.
Roethel.....	Marly.	Pertus.....	Mayres.
Gansin.....	Angol.	Bœuf.....	Colmars-les-Alpes.
Dupriez.....	Mortagne.	Pradon.....	Flaviac.
Royer.....	Saint-Lizier.	M. Poizot.....	Bertry.
Madeline.....	Juvigny-le-Tertre.	Mme Garès.....	Cézay.
Adnot.....	Vanault-les-Dames.	Bernadou.....	Brusque.
Bantquin.....	Quelaines.	Le Cam.....	Pagny-le-Château.
Manan.....	Monbahus.	Cagin.....	Beaucamp-le-Vieux.
de Thaury.....	Jan-Dignac-et-Toirac.	Decurey.....	Gouhenans.
Sauvagnac.....	Lunas.	Hervieux.....	Villemeux.
Dupuy.....	Lonzac.	Martin.....	Gournay-sur-Aronde.
Blanc.....	Aubronay.	Gallienne.....	Landiviy.
Brun.....	Serrières-de-Briord.	Portier.....	Chaillac.
Didier.....	Lavelines.	Rousselot.....	Guille.
Heysch.....	Liesles.	Ponceau.....	Nogent-sur-Vernisson.
Plet.....	Rue.	Desguilhem.....	Salignac.
Desplan.....	Pont-Remy.	Haequart.....	Angerville-l'Orcher.
Bouzon.....	Orgères.	Malfilâtre.....	Argences.
Poty.....	Chervey.	Cantié.....	Cuzac-Cabardès.
Deguy.....	Haybes.		800 ^f à 1,000 ^f .
M. Lardat.....	Montagnac.	Mme Hamel.....	Saint-Justin.
Mme Pierron.....	Sommières.	Dambiedie.....	Lupiac.
Tacussel.....	Châteauneuf-Calcernier.	Fréchon.....	Saleux.
Simon.....	Baigneux-les-Juifs.	Dinard.....	Corseul.
Lassimo.....	Langeais.	Ortus.....	Aspiran.
Beillieu.....	Coulonges-en-Tardenois.	Favre.....	Baye.
		de Vassal.....	Penne.

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
M ^{me} Lallouette.....	La Neuville-en-Hez.	M ^{mes} de Geslin (Marthe)	Paris.
Guénon.....	Saint-Sauveur-Lendelin.	de Geslin (Marie)	<i>Idem.</i>
Teinturier.....	Vix.	Lefèvre.....	<i>Idem.</i>
Jeaningros.....	Champs-sur-Marne.		1,100 ^f à 1,200 ^f .
M ^e Picard.....	Douchy.	M ^{mes} de Geslin (Hélène)	Paris.
M. Laurent.....	Rouvres-en-Xaintois.	Fayon.....	<i>Idem.</i>
M ^{me} Ponsolle.....	Prévenchères.	Keller.....	<i>Idem.</i>
M ^e Ducret.....	Ruppes.	Voisin.....	<i>Idem.</i>
M ^{mes} Fersing.....	Lezigny.	Lefèvre.....	<i>Idem.</i>
Gidoin.....	Moliens.	Alouelet.....	<i>Idem.</i>
Latour.....	Pondourat.	Delorme.....	<i>Idem.</i>
Paret.....	Condrieu.	Mordrelle.....	<i>Idem.</i>
Pejoux.....	Queyrac.		1,000 ^f à 1,100 ^f .
Gand.....	Niviller.	M ^{mes} Perrin.....	Paris.
Riot.....	Stainville.	Tamisier.....	<i>Idem.</i>
Thomas.....	Sainte-Lucie-de-Tallano.	Nicole.....	<i>Idem.</i>
Reglat.....	Escource.	Dehen.....	<i>Idem.</i>
M. Lhôte.....	Chemillé.	Lebrun.....	Lille.
M ^e Suchard.....	Les Abrets.	Suby.....	Paris.
M ^{me} Barbe.....	La Roquebrou.	Chessé (Jeanne)....	Bordeaux.
Fruger.....	Pont-l'Abbé-l'Arnoult.	Chessé (Mathilde)....	<i>Idem.</i>
Fuzet.....	Condat-en-Feniers.	Forgeaux.....	<i>Idem.</i>
Legrand.....	Beaulieu.	Audorre.....	<i>Idem.</i>
Pélissin.....	Montcarret.	Durand.....	<i>Idem.</i>
Souques.....	Roquecors.	Lemosy.....	<i>Idem.</i>
M. Guér.....	Mougins.	Arsaud.....	<i>Idem.</i>
M ^{me} Gouniault.....	Aunay-en-Bazois.	Rivaud.....	<i>Idem.</i>
Lavignac.....	Vayres.	Bourget.....	<i>Idem.</i>
Marc.....	La Plumet.	Curiel.....	<i>Idem.</i>
Mathieu.....	S ^t -Alban-sur-Limaniolle.	Brun.....	<i>Idem.</i>
Moulin.....	Valbounais.	Borelly.....	Marseille.
Nivelon.....	Saulzais-le-Potier.	Rossi.....	<i>Idem.</i>
Deinoizel.....	Trèves.	Drujon.....	<i>Idem.</i>
Aymé.....	Tavaux-du-Jura.	Duchaine.....	Bordeaux.
Trefcon.....	Matigny.	Delmas.....	<i>Idem.</i>
Berthelin.....	Chervey.	Rives.....	<i>Idem.</i>
Bourgault.....	Couture.	Gouthure.....	<i>Idem.</i>
Malet.....	Saint-Paul-lès-Romans.	Schuler.....	<i>Idem.</i>
Vallet.....	Champigny-sur-Veude.	Duvivier.....	Marseille.
Martin.....	Penvenan.	Lefrançq.....	Paris.
Cabanes.....	Saint-Martin-Valmeroux.	Sevin.....	Bordeaux.
M ^e Darouaux.....	Domèvre-en-Haye.	Goux.....	Direction de la comptabilité.
M ^{me} Forey.....	S ^t -Symphorien-sur-Coise.	Levé.....	Direction de la Caisse d'épargne.
M ^e Freyssinet.....	Pignan.		900 ^f à 1,000 ^f .
M ^{mes} Julien.....	La Cadière.	M ^{me} Verdier.....	Direction de la Caisse d'épargne.
Miédan-Gros.....	Brides-les-Bains.	Aubert.....	Direction de la comptabilité.
Hardouin.....	Juvigny.	Massot.....	<i>Idem.</i>
Serrier.....	Saultain.	Bourdillon.....	<i>Idem.</i>
Horchon.....	Bately.	Sontaq.....	<i>Idem.</i>
Barbéconty.....	Houplines.	Kuntz.....	<i>Idem.</i>
Farral.....	Paulhac.	Röche.....	<i>Idem.</i>
Maupas.....	Ossès.	Rayon.....	Paris.
Théry.....	Feignies.	Le Scellier.....	<i>Idem.</i>
Seveyrac.....	Thucyts.		
Naude-Marracou.....	Pexiora.		
Descouts.....	Rochefort-en-Yvelines.		
	EMPLOYESSES.		
	1,200 ^f à 1,300 ^f .		
M ^{me} Soulié.....	Paris.		

NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
M ^{me} s Leroy	Paris.	M ^{me} s Foucher	Nantes.
Oetruc	<i>Idem.</i>	Brochard	<i>Idem.</i>
Desallès	Lille.	Rabache	<i>Idem.</i>
Cognard	Paris.	Bonneau	<i>Idem.</i>
Fromentin	<i>Idem.</i>	Chevallier	Paris, R. P.
Danis	<i>Idem.</i>		800 ^f à 900 ^f .
Notter	<i>Idem.</i>	M ^{me} s Méric	Bordeaux.
Roger	<i>Idem.</i>	Brugeille	<i>Idem.</i>
Canonne	Lille.	Bizac	<i>Idem.</i>
Sergent	Paris.	Banel	Paris.
Coppey	<i>Idem.</i>	Didier	<i>Idem.</i>
Gavach	Nantes.	Maury	<i>Idem.</i>
Delorme	<i>Idem.</i>		

